

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

---

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

DES

ACTIONNAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

DU 27 FEVRIER 1950

---

# RAPPORT

PRESENTE PAR LE GOUVERNEUR, AU NOM DU CONSEIL DE REGENCE,

sur les opérations de l'année 1949

ET

**Rapport du Collège des Censeurs**

---

BRUXELLES

IMPRIMERIE DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

---

1950



# **RAPPORT**

**SUR LES OPERATIONS DE L'ANNEE 1949**

**PRESENTE PAR LE GOUVERNEUR**

**AU NOM DU**

**Conseil de Régence**



Au sortir de la période qui suivit immédiatement la libération, l'économie belge a bénéficié de plusieurs années d'activité croissante, de plein emploi et de paix sociale.

A l'intérieur du pays, les besoins de consommation et d'équipement étaient immenses. La demande extérieure provoquée par l'état de pénurie d'après-guerre était également très large.

Dès lors la politique des pouvoirs publics et de la Banque devait avoir pour objectif de maintenir le pouvoir d'achat de la population au niveau du revenu réel créé par l'effort productif, de manière à résister aux tendances inflationnistes existant dans le monde entier.

En effet, certaines tensions provoquées par l'état de plein emploi s'observaient : pénurie de main-d'œuvre qualifiée, mouvements de hausse des salaires et des prix, déficit de la balance commerciale. Toute expansion non justifiée de crédit aux entreprises de production ou de distribution, à l'Etat ou aux pays étrangers, aurait accru ces tensions et compromis la stabilité monétaire en altérant la confiance dont le franc bénéficiait aussi bien à l'étranger que dans notre pays.

En matière de crédit commercial, la restriction nécessaire du crédit s'est réalisée par le relèvement à 3,5 % du taux d'escompte, par l'obligation imposée aux organismes de crédit de respecter les coefficients de trésorerie et de couverture fixés par la Commission bancaire et par les recommandations de prudence faites par la Banque Nationale.

Le financement des immobilisations indispensables à la restauration matérielle du pays et à la modernisation de son outillage a été

assuré essentiellement par l'épargne réelle constituée chez les particuliers et dans les entreprises. Les pouvoirs publics dont les investissements constituent un instrument majeur de la politique conjoncturelle ont de leur côté réduit au minimum leurs dépenses en capital.

Quant aux crédits accordés aux pays étrangers, aucun dépassement de quelque importance ne fut plus consenti à partir de 1948, car les exportations supplémentaires qu'aurait permises une extension de ces crédits n'auraient présenté pour l'économie qu'un avantage immédiat factice, acquis au détriment de l'équilibre des prix intérieurs.

Grâce à cette politique, la libération de l'économie a pu se poursuivre tout en évitant que les désordres et les excès de haute conjoncture se développent. Cette politique permit de sauvegarder les facultés d'adaptation de l'économie belge à l'assainissement de la situation mondiale que l'on devait prévoir. L'objectif essentiel d'une politique monétaire en période d'expansion économique est, en effet, de prévenir l'inflation qui ne peut ensuite se corriger que par la déflation ou une dépréciation de la monnaie.

\*  
\* \*

Le revirement de la conjoncture mondiale s'est effectivement produit à la fin de 1948. Jusqu'à présent, l'ampleur des besoins d'après-guerre encore insatisfaits, en a cependant limité les effets.

Ce revirement a néanmoins exercé ses répercussions sur la situation de la Belgique, dont l'économie, orientée vers une participation maximum aux échanges internationaux, est, plus que d'autres, sensible aux influences extérieures.

L'allure croissante de la production s'est maintenue au cours du premier trimestre, mais le niveau atteint à la fin de celui-ci constitue un maximum pour l'année.

D'abord lent, le ralentissement de l'activité s'accroît à mesure qu'il s'étend aux industries de base. Cependant tous les secteurs industriels ne sont pas atteints; au surplus, diverses industries touchées plus tôt par les difficultés parviennent heureusement à s'adapter à la situation nouvelle.

La production de l'agriculture est particulièrement abondante en 1949. Dans ce secteur également, la situation se modifie; des difficultés d'écoulement apparaissent, qui entraînent une régression des prix.

\*  
\* \*

La fin de la période d'expansion a provoqué la réapparition du chômage. L'état de plein emploi prit fin dans les derniers mois de 1948, au moment où le volume de la production industrielle augmentait encore. Mais la concurrence sur le marché mondial d'un nombre croissant de produits avait rendu, dès ce moment, toute son importance au niveau comparatif des coûts de production. L'effort des entreprises pour améliorer leurs prix de revient amène une sélection plus sévère de la main-d'œuvre : la productivité s'améliore; dès lors, des forces de travail se trouvent privées d'emploi.

Le nombre des chômeurs se stabilise à partir du début de 1949 et tend même à décroître jusqu'aux derniers mois de l'année. Le déséquilibre sur le marché du travail n'en subsiste pas moins : l'amélioration apparente tient à l'action de facteurs saisonniers et à la diminution de la population active provoquée par le départ de travailleurs étrangers.

Sans doute le problème du chômage ne se pose-t-il pas avec la même acuité que pendant les années de dépression d'avant-guerre; pour diverses raisons, les dénombrements statistiques des sans-emploi opérés à cette époque et actuellement ne sont pas comparables. Il n'en demeure pas moins vrai qu'un déséquilibre est apparu dans le marché du travail depuis le dernier trimestre de 1948.

Dans la mesure où le développement du chômage provient du progrès technique et d'une hausse durable de la productivité, le phénomène présente un caractère structurel. A longue échéance, ce n'est donc qu'en fournissant des occasions d'emploi dans des activités nouvelles que l'économie belge pourra y remédier en utilisant, de manière permanente, toutes les forces de travail disponibles.

\*  
\*\*

Sur le marché intérieur, la consommation des particuliers ne diminue que modérément par rapport à l'année précédente.

D'autre part, les investissements bruts dans les immobilisations des secteurs privé et public se montent, d'après les premières évaluations, à un chiffre voisin de celui de 1948.

Sur les marchés extérieurs, malgré les difficultés des échanges, les ventes de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, pour les trois premiers trimestres, ont dépassé en valeur, et davantage encore en volume, le niveau de 1948.

Ce n'est donc pas à une contraction préalable de la consommation intérieure, ni des investissements, ni des débouchés extérieurs qu'il faut attribuer le ralentissement de l'activité économique en Belgique.

Les facteurs de celui-ci apparaissent être une réduction de la demande émanant des entreprises : la baisse des prix a incité celles-ci à diminuer le volume de leurs approvisionnements; les perspectives de difficultés d'écoulement sur les marchés étrangers ont accentué cette tendance.

Bien que ce désinvestissement échappe à tout recensement statistique, il semble cependant s'être effectivement produit et avoir provoqué une certaine accumulation des liquidités.

\*  
\*\*

La circulation monétaire totale s'est accrue à partir de mars 1949 jusqu'à la fin du troisième trimestre; cette augmentation se chiffre par



plus de 10 milliards de francs. Elle s'observe tant dans les éléments fiduciaires qu'aux comptes chèques postaux et dans les dépôts bancaires. C'est essentiellement le boni de la balance des transactions internationales et un recours plus large du Trésor au crédit de la Banque, dans les limites des conventions en vigueur, qui provoquent cette expansion.

Au contraire, les demandes de crédit de l'économie privée diminuent dans le même temps.

La hausse des cours en Bourse des valeurs de la dette publique et le succès des emprunts des pouvoirs publics témoignent également d'une détente sur le marché de l'argent et des capitaux.

L'accroissement des disponibilités monétaires ne semble cependant pas avoir exercé d'effet inflationniste, car le climat psychologique créé par l'allure des prix mondiaux et intérieurs et par les perspectives nouvelles a amené les entrepreneurs à conserver d'importantes encaisses. La création de moyens de paiement nouveaux s'est trouvée dès lors compensée par le ralentissement de la vitesse de circulation de la monnaie.

Les taux d'intérêt baissent sur le marché des capitaux à long terme : du maximum de 4,79 % qu'il avait atteint en septembre 1948, le taux de capitalisation de la Dette Unifiée 4 % revient à 4,55 % en septembre 1949.

Dès lors, les conditions se sont trouvées réunies pour qu'une revision du taux d'escompte de la Banque Nationale puisse être envisagée. Celle-ci a été opérée le 6 octobre : le taux a été ramené de 3,5 à 3,25 %.

La Banque estime pour l'instant une réduction plus importante inopportune. En effet, l'abondance des liquidités résultant de l'évolution qui vient d'être décrite ne recommande pas d'ajouter encore, par une diminution plus forte des taux de l'intérêt, à la masse de monnaie déjà inactive. Si les pouvoirs publics doivent suppléer à l'insuffisance des

investissements privés, il convient sans doute de faciliter leur recours au marché des capitaux. Mais c'est en poursuivant une politique de stabilité, en confirmant la solidité de la monnaie que la Banque peut le mieux contribuer à créer la confiance indispensable à l'investissement des disponibilités.

D'ailleurs, les risques d'inflation ne paraissent pas encore définitivement disparus de l'économie mondiale dont notre pays subit l'incidence plus immédiatement que la plupart des autres.

\*  
\* \*

Les Etats-Unis interviennent toujours dans l'approvisionnement de l'économie belgo-luxembourgeoise pour une part plus importante qu'avant-guerre. Les insuffisances de la production dans les autres parties du monde, durant les premières années d'après-guerre et, dans la suite, le niveau plus avantageux des prix dollars ont orienté davantage les courants d'importation de l'Union vers l'économie américaine. Au contraire, les achats de celle-ci dans l'Union — comme dans les autres pays européens — ne se sont pas sensiblement développés. Malgré un certain redressement de la balance commerciale avec les Etats-Unis en 1948 et au premier semestre de 1949, le déficit reste important; il s'accroît même au cours du troisième trimestre de cette année. Cependant, grâce aux facilités données aux pays européens, dans le cadre du plan Marshall, d'acheter en Belgique à l'aide des francs belges mis à leur disposition sous forme de droits de tirage, le problème de la couverture des achats en dollars de la Belgique ne s'est plus posé. Les remboursements en dollars par l'Economic Cooperation Administration, des droits de tirage accordés par la Belgique et les versements en or et en dollars reçus des pays tiers ont dépassé le montant du déficit envers la zone du dollar.

Le financement des échanges européens à l'aide des droits de tirage ne peut cependant être considéré que comme une étape vers la convertibilité des monnaies. L'aide Marshall, fondement de ce mécanisme, doit d'ailleurs prendre fin en 1952.

Les pays européens se doivent, dès lors, de normaliser les conditions de leurs échanges mutuels et de développer ces transactions en même temps qu'ils améliorent leur balance des paiements en dollars. L'E.C.A. et l'O.E.C.E. poursuivent leurs efforts dans ce sens. Les droits de tirage de l'exercice 1949-1950 ont été rendus partiellement transférables. Des négociations ont été entamées en vue d'obtenir des divers pays participants qu'ils adoptent une politique plus libérale dans leurs relations commerciales mutuelles.

La Belgique a apporté son entière contribution à ces efforts. Spontanément, elle a introduit de nouveaux assouplissements dans son système de contrôle des règlements internationaux.

\*  
\*\*

En octobre 1949, l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise et les Pays-Bas sont entrés dans la phase de pré-union, comportant une libération progressive de tous leurs échanges afin d'arriver à la libre circulation des marchandises au moment où l'Union Economique entrera en vigueur. Si tous les échanges entre les Pays-Bas et l'Union n'ont pu être encore libérés, c'est en raison de l'important déficit qu'accuse la balance des paiements des Pays-Bas vis-à-vis de l'Union et vis-à-vis des autres pays à monnaie forte. Ce déficit n'a pu être entièrement compensé par les droits de tirage très importants consentis aux Pays-Bas dans le cadre du plan Marshall.

Les difficultés de Benelux ne sont qu'une illustration des difficultés monétaires européennes. Celles-ci ne peuvent être surmontées dans le cadre étroit des rapports bilatéraux des pays intéressés. Pour cette raison, aussi longtemps que les monnaies seront inconvertibles, il ne suffira pas d'équilibrer la balance générale des paiements de Benelux, puisque les créances et les dettes en devises étrangères ne pourront pas se compenser. De plus, la Belgique étant créditrice des Pays-Bas, la

réalisation de l'union économique implique que les Pays-Bas puissent couvrir leurs dettes avec des devises dont la Belgique et le Luxembourg aient l'usage, c'est-à-dire avec des devises convertibles.

\*  
\*\*

Il a été signalé plus haut que l'évolution des marchés mondiaux au cours de l'année 1949 avait rendu toute son importance dans les relations commerciales, au niveau des prix. En s'étendant progressivement aux marchés de la plupart des produits, cette évolution a fait perdre à l'économie belge certains avantages dont elle jouissait jusqu'alors : en particulier, la brièveté de ses délais de livraisons. Dès lors, les prix pratiqués à l'exportation par les entreprises belges doivent être compétitifs.

Au cours des années antérieures, les prix belges ont subi particulièrement l'influence des prix américains et ont été entraînés par leur hausse. Au début de 1949, la tendance des prix s'est retournée aux Etats-Unis tandis que, sous la pression de la demande intérieure, les prix sterling ont continué de hausser. L'écart entre ces derniers et les prix belges orientés vers la baisse s'est donc réduit. En outre, les cotations pratiquées à l'extérieur par les producteurs belges se sont progressivement adaptées aux conditions de la concurrence. Les marges bénéficiaires à l'exportation ont été contractées. En même temps, les coûts de production se sont améliorés grâce à un effort de rationalisation et à une augmentation de la productivité. En septembre, la position de l'économie belge sur le marché mondial demeurait favorable dans l'ensemble.

A ce moment intervint la dévaluation profonde de la livre sterling et de la plupart des autres monnaies européennes. Sans doute, pouvait-on envisager qu'elle serait résorbée, à plus ou moins longue échéance, soit par la hausse des prix dans les pays ayant dévalué, soit par une accentuation de la tendance à la baisse dans le système belge des prix intérieurs. Il restait néanmoins que des modifications de parités

aussi importantes risquaient de placer immédiatement l'économie belge dans une situation difficile au point de vue de sa capacité de concurrence.

Le Gouvernement, en conséquence, décida de reviser le cours du franc. Cette mesure visait essentiellement à atténuer les disparités de prix créées par les dévaluations étrangères. Le taux de dévaluation appliqué au franc belge a été choisi de façon que l'incidence sur le coût de la vie et les coûts de production industriels du renchérissement des produits importés des pays n'ayant pas dévalué, fût compensée par la réduction du prix des importations des autres pays.

Dans l'ensemble, les revisions de parités peuvent offrir l'occasion d'une nouvelle étape vers la normalisation des échanges internationaux et vers la convertibilité des devises. Les taux différents de dévaluation adoptés par les pays européens sont en effet de nature à contribuer au rétablissement de l'équilibre des échanges. En particulier, la dévaluation du franc belge par rapport au dollar mais sa réévaluation par rapport aux devises de ses débiteurs européens doivent en principe amener l'Union Economique à développer ses importations de ces pays, et inversement, ses exportations vers les pays créditeurs de la zone dollar.

Sur les marchés mondiaux, les événements monétaires de septembre ont forcément déclenché de nombreux mouvements de prix. Il est encore impossible de dégager pour l'instant une tendance générale. Cependant, quelle qu'elle soit, il est à présumer que l'économie belge aura à consentir un nouvel effort d'adaptation de ses coûts de production.

\*  
\* \*

Au seuil de l'année qui commence, la Banque émet le vœu que la politique monétaire et financière inaugurée dès le lendemain de la libération et maintenue depuis lors avec une remarquable continuité soit poursuivie. Cette politique vise essentiellement à sauvegarder le pouvoir d'achat du franc. La Banque y sera, en ce qui la concerne, particulièrement attentive.

C'est grâce à cette politique de résistance efficace aux tendances inflationnistes dominantes à l'étranger et au renforcement de la confiance dans le franc qui en est résultée qu'a pu être réalisée la libération progressive de l'économie belge.

Il est essentiel qu'à l'avenir cette confiance soit sauvegardée. Il n'est possible en effet de résoudre d'une manière ordonnée les problèmes de financement que posent les diverses phases de la conjoncture que dans un climat de confiance. En altérant celui-ci par un recours exagéré au crédit, au lieu de résoudre dans l'ordre ces problèmes limités et successifs, on n'aboutit qu'à en susciter d'autres plus nombreux et à faire naître la confusion.

Il en est ainsi en particulier du chômage, qui retient aujourd'hui plus spécialement l'attention des autorités publiques. Le but à poursuivre étant sa résorption graduelle et définitive, celle-ci doit être recherchée en dehors de l'inflation, qui ne ferait que différer mais en fin de compte aggraver le problème.

Les liquidités à l'intérieur du pays sont assez abondantes pour assurer le financement normal de l'activité économique à un niveau élevé. La Banque ne refusera pas son concours à cet effet, notamment par l'escompte du papier commercial représentatif d'opérations réalisées. Quant au financement à long terme, il doit être assuré par l'épargne qui, dans notre pays, est importante, mais qui, pour s'investir, doit être rassurée continuellement sur le sort du franc.

Il en est encore ainsi du commerce extérieur. Maintenir un haut niveau d'exportation au moyen de crédits excessifs aux pays étrangers équivaut, en définitive, à faire prendre en charge par la collectivité belge les paiements à faire par ceux-ci aux industries exportatrices. Un effort d'adaptation doit être fourni par ces industries afin que les conditions compétitives soient telles que les transactions se développent avec des pays à monnaie saine et comportent un paiement effectif par les acheteurs.

Un effort doit être poursuivi en outre sur le plan international par les pouvoirs publics, en vue d'arriver au redressement des économies et à la convertibilité des devises. La Banque collabore autant que possible à une solution dans ce sens.

\*  
\*\*

L'avenir posera encore à notre économie des problèmes difficiles à résoudre. La contribution la plus efficace de la Banque à leur solution rationnelle dans un régime de liberté est d'assurer le contrôle du volume global du crédit de telle sorte que tous les besoins légitimes soient satisfaits, mais sans inflation au bénéfice du secteur privé ou de l'Etat.





## EVOLUTION MONETAIRE ET FINANCIERE

La circulation monétaire, qui s'était contractée assez sensiblement au cours des mois de janvier et de février après l'accroissement habituel en fin d'année, a augmenté depuis mars jusqu'à la fin du troisième trimestre. A partir d'octobre, le mouvement d'expansion s'interrompt et on observe même une certaine tendance à la résorption d'une fraction des moyens de paiement à la disposition de l'économie.

Circulation

### Evolution de la circulation monétaire

(en millions de francs)

Fin de mois	Circulation fiduciaire			Circulation scripturale				Total général
	Billets et monnaies du Trésor	Billets de la B. N. B.	Total (1)	Comptes courants B. N. B. (1) (2)	Comptes Chèques Postaux (1) (2)	Avoirs à vue en francs belges dans les banques privées et institutions para-étatiques(1) (2)	Total (1) (2)	
1948 Novembre	4.543	82.688	86.287	878	17.959	40.588	59.425	145.712
Décembre	4.508	84.861	88.488	2.251	18.654	40.668	61.573	150.061
1949 Janvier ...	4.480	83.870	87.334	1.066	17.333	41.139	59.538	146.872
Février ...	4.438	84.022	87.532	954	17.226	39.281	57.461	144.993
Mars .....	4.394	83.580	86.908	998	17.421	40.911	59.330	146.328
Avril .....	4.425	84.574	88.044	891	17.428	40.969	59.288	147.332
Mai .....	4.470	84.032	87.564	974	18.903	41.041	60.918	148.482
Juin .....	4.560	84.938	88.495	1.027	18.981	42.791	62.799	151.294
Juillet ...	4.696	86.805	90.488	955	17.984	42.292	61.231	151.719
Août .....	4.710	86.917	90.670	954	18.727	43.508	63.189	153.859
Septembre	4.400	87.588	91.009	824	18.338	44.665	63.827	154.836
Octobre ..	4.112	87.415	90.502	616	18.265	43.694	62.575	153.077
Novembre	4.107	86.615	89.709	1.076	19.021	42.002	62.099	151.808

(1) Sous déduction des avoirs détenus par les établissements bancaires.

(2) Avoirs appartenant à des résidents.

A fin novembre, la circulation demeurait cependant supérieure de 6,1 milliards au montant qu'elle atteignait un an auparavant, ce qui représente une augmentation de 4,2 pour-cent.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, le renforcement des réserves de change de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise fut, pendant les trois premiers trimestres, un important facteur d'accroissement de la circulation. Au surplus, de mars à septembre, les avances accordées au Trésor et aux institutions paraétatiques dans le cadre des accords existants se sont accrues et leur majoration a contribué, au même titre que l'excédent de la balance des paiements, à l'expansion monétaire.

Les crédits accordés à l'économie privée ont augmenté légèrement au début de l'année mais diminué de mars à septembre. Cette évolution a neutralisé en partie la tendance imprimée à la circulation par les autres facteurs influençant le volume des moyens de paiement.

Au cours du dernier trimestre, les avoirs nets en devises de l'Union se sont réduits et il en fut de même, tout au moins jusqu'à fin novembre, pour les avances à l'Etat. Malgré une tendance à l'accroissement des crédits à l'économie, il en résulta une certaine diminution de la circulation monétaire. Dans les dernières semaines de décembre, le volume des moyens de paiement en circulation s'est cependant accru de nouveau en raison des besoins de l'échéance.

L'expansion monétaire observée de fin novembre 1948 à fin novembre 1949 a porté tant sur les éléments fiduciaires que sur les éléments scripturaux de la circulation.

L'augmentation des moyens de paiement fiduciaires — 3,4 milliards, soit 4 pour-cent — s'explique exclusivement par l'augmentation de la circulation des billets de la Banque Nationale. Le volume des signes monétaires circulant pour le compte de la Trésorerie a en effet diminué.

#### Dépôts bancaires

L'évolution de la circulation scripturale se caractérise par un accroissement marqué des avoirs à vue en francs belges dans les banques privées et les institutions paraétatiques. Ces avoirs comprennent

principalement les dépôts bancaires à vue appartenant à des nationaux. Leur augmentation doit donc être mise en corrélation avec celle des dépôts bancaires libres de toutes catégories.

Ceux-ci, après s'être accrus sensiblement en janvier, sont retombés en février à un niveau inférieur à celui qu'ils atteignaient à la fin de 1948; l'effet de la libération du solde des comptes temporairement indisponibles a été plus que compensé, au cours de ces deux mois, par les retraits de fonds libérés et les souscriptions à la seconde tranche de l'Emprunt de la Reconstruction.

**Dépôts bancaires**  
(en millions de francs)

Fin de mois	Dépôts libres	Comptes tempor. indisp.	Total
1946 Décembre ....	46.019	11.467	57.486
1947 Décembre ....	46.591	7.930	54.521
1948 Novembre ....	<b>49.276</b>	2.362	51.638
Décembre ....	49.486	2.265	51.751
1949 Janvier .....	50.867	—	50.867
Février .....	49.179	—	49.179
Mars .....	50.416	—	50.146
Avril .....	50.564	—	50.564
Mai .....	50.694	—	50.694
Juin .....	52.103	—	52.103
Juillet .....	52.133	—	52.133
Août .....	52.442	—	52.442
Septembre ...	<b>53.929</b>	—	53.929
Octobre .....	53.047	—	53.047
Novembre ....	52.577	—	52.577

Ultérieurement, les dépôts se sont rapidement reconstitués et leur montant s'est accru jusqu'en septembre parallèlement au développement de la circulation monétaire globale.

L'alignement mondial des monnaies n'a pas suscité la moindre nervosité parmi les déposants, et la diminution observée au cours du dernier trimestre dans le montant des dépôts s'explique tant par l'émission de l'Emprunt 4 %, 1949-1955, que par les facteurs qui, au cours de cette période, ont imprimé à la circulation globale une certaine tendance à la contraction.

A fin novembre, les dépôts bancaires atteignaient un montant sensiblement supérieur à celui auquel s'établissaient un an auparavant les dépôts libres et les comptes temporairement indisponibles. Ce résultat contraste avec l'évolution observée au cours des années 1947 et 1948 pendant lesquelles on avait assisté, malgré l'expansion de la circulation globale, à une diminution graduelle et sensible des dépôts,

principalement en raison de la libération d'avoirs temporairement indisponibles dont la fraction représentant des dépôts de billets n'avait pas reflué vers le circuit bancaire.

Les avoirs en comptes chèques postaux qui interviennent dans la circulation globale se sont également accrus de fin novembre 1948 à fin novembre 1949.

Au total, la circulation scripturale a augmenté, d'une année à l'autre, de 2,7 milliards, soit de 4,5 pour-cent. Le rapport entre la circulation scripturale et la circulation totale reste au même niveau : 41 pour-cent.

#### Réserves de change

L'accroissement observé au cours des trois premiers trimestres dans le montant des avoirs nets de la Banque en moyens de paiement extérieurs s'est effectué à un rythme moyen de l'ordre de 500 millions par mois. Fin septembre, les réserves nettes — compte tenu des opérations à terme — s'établissaient à près de 42 milliards, soit 4,5 milliards de plus qu'à fin 1948.

Au cours du dernier trimestre, les avoirs nets ont décliné de mois en mois, le rythme de leur diminution allant toutefois en s'atténuant.

L'évolution des réserves de change s'explique essentiellement par les mouvements de la balance des transactions courantes de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, créditrice au cours des trois premiers trimestres, débitrice pendant les derniers mois à la suite du renversement de la balance commerciale et de la liquidation des positions prises avant l'alignement des parités monétaires.

Les emprunts contractés à l'étranger par les pouvoirs publics ont contribué à l'accroissement des avoirs nets de la Banque en moyens de paiement internationaux.

L'Etat belge a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement un prêt de 16 millions de dollars U.S.A. dont le produit a été cédé à la Banque. Les devises provenant de cet emprunt sont affectées au financement de l'importation de biens d'équipement destinés à la sidérurgie et à l'industrie de l'électricité. Le

Grand-Duché de Luxembourg a, par ailleurs, effectué de nouveaux prélèvements sur le prêt qui lui a été consenti par la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement.

Le prêt accordé par l'E.C.A., dans le cadre du Programme Marshall, a été utilisé à concurrence de 2,4 milliards, dont 2,3 milliards par la Belgique et 0,1 milliard par le Luxembourg.

Enfin la Société Nationale des Chemins de fer belges a émis en juin un emprunt de 50 millions de francs suisses.

L'apport de ces opérations d'emprunts a été dans une large mesure, contre-balancé par le remboursement, à concurrence de 1,3 milliard, de la dette de l'Etat belge envers le Royaume-Uni. En outre, un versement en or et en dollars U.S.A. d'un montant de 42 millions de francs a été fait au Fonds Monétaire International en exécution des obligations de rachat de l'Etat belge.

D'une année à l'autre, l'accroissement net des réserves de change atteint 2,3 milliards, soit 6,1 pour-cent.

#### Réserves de change de la Banque Nationale de Belgique

(en millions de francs)

Fin de mois	Encaisse en or	Avoirs sur l'étranger (hors accords)	Accords de coopération économique et de compen- sation multi- latérale	Avoirs nets en accords de paiement	Engage- ments envers l'étranger (hors accords)	Devises étrangères et or à livrer (2)	Total
1946 Décembre <sup>(1)</sup>	32.226	1.015	—	3.521	54	246	36.462
1947 Décembre <sup>(1)</sup>	26.034	121	—	10.816	87	1.644	35.240
1948 Décembre .....	27.334	1.225	513	10.458	82	2.038	37.410
1949 Janvier .....	27.725	1.029	719	10.508	74	1.807	38.100
Février .....	27.862	2.080	— 2	10.414	61	1.961	38.832
Mars .....	28.069	2.432	1.111	9.271	55	1.743	39.085
Avril .....	28.362	2.459	1.069	8.778	51	1.050	39.567
Mai .....	29.120	2.294	971	9.520	52	1.020	40.833
Juin .....	30.859	1.767	343	9.621	131	1.328	41.131
Juillet .....	31.500	1.070	— 145	10.582	24	1.347	41.636
Août .....	31.319	1.762	— 751	11.058	24	1.390	41.974
Septembre .....	31.368	1.193	2.745	8.564	27	1.973	41.870
Octobre .....	31.542	1.367	2.361	7.459	29	2.038	40.662
Novembre .....	31.081	1.272	2.151	7.407	30	1.758	40.123
Décembre .....	30.579	1.459	2.130	7.186	59	1.591	39.704

(1) Situation au 25 décembre.

(2) Devises et or à recevoir déduits.



Le mouvement des réserves de change aboutit donc à un renforcement des avoirs en métal et en devises fortes, partiellement compensé par une contraction des avoirs en devises inconvertibles.

On sait que l'Union a bénéficié, pour l'exercice 1948-1949, d'une allocation de 261,4 millions de dollars, dont 3 millions de dollars accordés à titre de dons non conditionnels, 50,9 millions de dollars à titre de prêt et 207,5 millions de dollars à titre d'aide conditionnelle.

Pour l'exercice 1949-1950, l'Union Economique s'est vu attribuer une allocation de 312,5 millions de dollars au titre de l'*aide conditionnelle*. Elle n'a plus reçu de don ni de prêt. En contrepartie de l'aide conditionnelle qui lui est accordée, l'Union s'est engagée non seulement à mettre à la disposition d'autres pays participants des droits de tirage d'un montant égal à l'allocation qui lui est impartie, mais encore à consentir aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et à la France des crédits d'un montant total de 87,5 millions de dollars que ces pays utiliseront concurremment avec leurs droits de tirage, lorsqu'ils auront épuisé une fraction de ceux-ci.

Les droits de tirage deviennent en outre partiellement transférables, les transferts en faveur de l'Union économique étant néanmoins limités à 40 millions de dollars.

Les droits de tirage accordés par l'Union pour l'exercice 1948-1949 ont été utilisés intégralement et à un rythme rapide. Ils étaient entièrement épuisés au 30 juin 1949. Ceux de l'exercice 1949-1950 n'ont pu être exercés pour la première fois que lors des compensations de fin août, après ratification du nouvel accord de paiement et de compensation inter-européen. Un montant important a été prélevé à ce moment et comptabilisé au cours du mois de septembre. Les droits de tirage utilisés au cours des derniers mois de l'année ont été beaucoup plus réduits; toutefois le Royaume-Uni entama à fin septembre la troisième tranche de ses allocations et effectua un prélèvement sur le crédit qui lui a été octroyé.

Au total, les droits de tirage nets exercés sur l'Union s'élèvent à fin décembre à 13,7 milliards de francs, dont 9,2 milliards pour l'exer-

**Droits de tirage exercés par les pays participants  
et aide conditionnelle  
reçue par l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise**  
(en millions de francs)

Période	Droits de tirage nets exercés par les pays participants	Aide conditionnelle effectivement reçue de l'E.C.A.
1948 4 <sup>e</sup> trimestre .....	2.502	1.684
1949 1 <sup>er</sup> » .....	2.758	2.226
2 <sup>e</sup> » .....	3.317	3.310
3 <sup>e</sup> » .....	4.094	2.146
4 <sup>e</sup> » .....	1.069	1.427
Total 1949 .....	11.238	9.109
Total général .....	13.740	10.793

cice 1948-1949 et 4,5 milliards pour l'exercice 1949-1950. Le montant des droits de tirage nets utilisés au cours de l'année écoulée est de 11,2 milliards.

L'aide conditionnelle effectivement reçue par l'Union à fin décembre s'élève à 10,8 milliards dont 9,1 milliards pour l'année écoulée.

Par suite de la mise en application de ce mécanisme, *les versements en or et en dollars U.S.A.* effectués par les débiteurs de l'Union ont été beaucoup moins importants qu'au cours des années antérieures.

Parmi les pays participants, seuls le Royaume-Uni dont les droits de tirage pour l'exercice 1948-1949 furent rapidement épuisés, les Pays-Bas, le Portugal qui ne bénéficiait pas de droits de tirage au cours de l'exercice 1948-1949 et, à la fin de l'année, la Trizone à laquelle aucun droit de tirage n'a été accordé pour l'exercice 1949-1950 ont dû régler en or ou en dollars les dépassements des découverts prévus dans leurs accords de paiement. Compte tenu des versements que l'Union a dû effectuer, principalement en faveur de la Suisse, de l'Italie et du Brésil, l'apport net en or ou en dollars U.S.A. résultant du jeu des accords de paiement s'est établi, pour l'ensemble de l'année, à 4,3 milliards de francs, alors qu'il s'était élevé à 15,6 milliards en 1947 et à 7,7 milliards en 1948. L'Union a également pu compenser à concurrence de 2,2 milliards ses engagements en dollars envers la Trizone par des avoirs en francs belges sur la Trizone et des avoirs en florins des Pays-Bas.



La contraction observée au cours du premier semestre dans le montant des avoirs nets en *accords de paiement* s'explique principalement par les prélèvements effectués sur les avoirs en livres affectés au remboursement de la dette du Gouvernement belge envers le Gouvernement britannique.

Les créances en francs belges, après s'être réduites jusqu'en avril par suite de la diminution des créances sur l'Argentine, ont progressé à la fin du premier semestre par la constitution d'un excédent important sur la Trizone.

En juillet et en août, les avoirs en devises se sont accrus très sensiblement par l'effet de la sus-

pension de l'octroi de droits de tirage aux pays participants, tandis que les avoirs en francs belges augmentaient sous l'influence de la reconstitution de la créance de l'Union sur l'Argentine.

Les avoirs en devises se sont fortement contractés en septembre à la suite de l'exercice des droits de tirage demeurés indisponibles jusqu'à ce moment. Leur régression s'est poursuivie pendant le dernier trimestre en raison du redressement de la balance des paiements des pays débiteurs.

Les engagements de l'Union dans le cadre des accords de paiement se sont réduits assez sensiblement au cours de l'année. Cette évolution ne se marque que partiellement dans le bilan de la Banque Nationale, car elle s'est effectuée en partie par la diminution du montant des certificats de trésorerie que certaines banques centrales étrangères acquièrent à l'aide de leurs avoirs à vue.

**Avoirs nets de la Banque en accords de paiement**  
(en millions de francs)

Fin de mois	Créances		Engagements en francs belges	Avoirs nets
	En devises étrangères	En francs belges		
1946 Décembre <sup>(1)</sup>	4.702	413	1.594	3.521
1947 Décembre <sup>(1)</sup>	12.480	579	2.243	10.816
1948 Décembre ....	11.167	1.360	2.069	10.458
1949 Janvier .....	10.732	1.559	1.783	10.508
Février .....	10.429	1.662	1.677	10.414
Mars .....	10.360	1.065	2.154	9.271
Avril .....	9.648	785	1.655	8.778
Mai .....	9.752	1.414	1.646	9.520
Juin .....	9.685	1.400	1.464	9.621
Juillet .....	10.521	1.952	1.891	10.582
Août .....	10.734	1.998	1.674	11.058
Septembre ...	8.450	2.164	2.050	8.564
Octobre .....	6.828	2.266	1.635	7.459
Novembre ....	6.408	2.336	1.337	7.407
Décembre ....	6.129	2.350	1.293	7.186

(1) Situation au 25 décembre.

L'accord de paiement avec la Suisse ayant pris fin en novembre, le montant dont l'Union était débitrice dans le cadre de cet accord a été remboursé en or.

Marché  
des changes

La tenue du franc belge sur les marchés des changes a été remarquable et, au moment de la dévaluation de septembre, l'écart observé

au début de l'année entre les cours officiels et les cours sur les marchés libres du franc par rapport au dollar U.S.A. et au franc suisse était en grande partie résorbé. L'autorisation accordée aux ressortissants étrangers de se faire ouvrir dans les banques belgo-luxembourgeoises des comptes alimentés par l'envoi de billets bel-

#### Alignement monétaire de septembre 1949

Principales devises	Cours contractuel ou moyen		Taux net de réévaluation (+) ou de déévaluation (-) du franc belge par rapport à la devise indiquée %
	Ancien	Nouveau	
	Nombre de francs belges pour une unité monétaire		
Dollar U.S.A. ....	43,8275 <sup>(1)</sup>	50.— <sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup>	— 12,34
Franc suisse .....	10,1275	11,5536 <sup>(4)</sup>	— 12,34
Dollar canadien .....	44,01 <sup>(3)</sup>	45,4545	— 3,18
Livre sterling .....	176,625	140,—	+ 26,16
Florin Pays-Bas .....	16,52	13,157908	+ 25,55
Couronne suédoise .....	12,1936	9,6652	+ 26,16
Couronne danoise .....	9,1326	7,2389	+ 26,16
Couronne norvégienne .....	8,83125	7,—	+ 26,16
Escudo portugais .....	1,7531	1,73913	+ 0,80

(1) Parité déclarée au Fonds Monétaire International.

(2) Depuis le 30 novembre 1949, le cours du dollar est fixé librement en Bourse de Bruxelles.

(3) Moyenne des cours acheteur et vendeur.

(4) Du 11 octobre au 13 novembre 1949, le cours contractuel du franc suisse fut de 11,43426; depuis le 14 novembre 1949 : cours fixé librement en Bourse de Bruxelles.

ges et de régler leurs engagements envers l'Union à l'aide des avoirs ainsi constitués a contribué dans une large mesure à ce redressement des cours.

A la suite de l'alignement monétaire de septembre, la disparité qui subsistait encore a disparu, si bien que la cotation du franc suisse et du dollar des Etats-Unis à la Bourse de Bruxelles a pu être rétablie à la fin de l'année. Les opérations d'arbitrage sont de nouveau autorisées entre les devises admises à la cotation en Bourse. Les relations financières de la zone monétaire belge avec la Suisse et les Etats-

Unis ont été notablement libéralisées, une complète liberté de mouvement ayant été rendue aux capitaux suisses et américains.

\*  
\* \*

Le budget ordinaire de l'exercice 1949 se clôturera par un déficit de l'ordre de 2,6 milliards. Les dépenses atteindront un montant sensiblement plus élevé qu'il n'avait été prévu, des crédits supplémentaires étant requis notamment pour couvrir les interventions du Trésor

Finances publiques

Evolution générale de la situation budgétaire depuis 1947 (1)  
(en millions de francs)

	Exercice 1947	Exercice 1948	Exercice 1949	Exercice 1950 Prévisions
A. Budget ordinaire				
1) Dépenses :				
ordinaires .....	36.055	43.793	54.856	56.034
résultant de la guerre ...	25.176	19.376	13.136	6.316
Totaux .....	61.231	63.169	67.992	62.350
2) Recettes :				
ordinaires .....	46.124	61.357	64.115	60.134
résultant de la guerre ...	917	1.492	1.253	2.304
Totaux .....	47.041	62.849	65.368	62.438
Excédent des dépenses (—) ou des recettes (+) .....	— 14.190	— 320	— 2.624	+ 88
B. Budget extraordinaire				
Dépenses .....	6.763	8.120	15.757	17.484
Recettes .....	124	677	754	248

(1) Non compris les opérations d'assainissement monétaire, les crédits destinés au financement de la participation de la Belgique aux organismes de Bretton Woods, les recettes et les dépenses résultant de la loi d'intégration du 29 juin 1948 et les recettes et dépenses résultant de la loi du 28 juillet 1948 relative à l'assainissement du bilan de la Banque Nationale.

en faveur des bénéficiaires de l'assurance-chômage et de l'assurance invalidité, pour assurer le financement des allocations compensatoires qui demeurent à charge de l'Etat et celui des subsides aux charbonnages et, enfin, pour faire face aux dépenses résultant de l'assainissement des finances provinciales et communales et au rajustement des traitements.

Ces majorations de crédits ne seront que partiellement compensées par une augmentation cependant appréciable des recettes, résultant tant de plus-values fiscales que du remboursement de fonds avancés pour assurer le financement de la restauration des biens sinistrés.

La politique poursuivie par le Gouvernement en vue de réduire les interventions de l'Etat dans le cadre de l'assurance-chômage et de l'assurance-invalidité, de résorber les allocations compensatoires encore à charge du Trésor et de contracter le montant des subsides accordés aux charbonnages et à la Société Nationale des Chemins de fer belges doit permettre de rétablir l'équilibre du budget ordinaire de l'exercice 1950, bien que les recettes portées à ce budget soient moins importantes qu'en 1949.

Les crédits inscrits au *budget extraordinaire* de 1949 ont été sensiblement majorés en cours d'exercice. L'inscription au budget de dépenses d'investissements à couvrir à l'aide du prêt accordé à la Belgique par l'E.C.A. et de crédits destinés au financement des prêts octroyés aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et à la France dans le cadre du mécanisme de l'aide conditionnelle, explique en grande partie cet accroissement. Les dépenses totales actuellement prévues, soit 15,8 milliards, se décomposent en 5,9 milliards d'avances et de participations et 9,9 milliards d'investissements.

Un nouveau développement des dépenses extraordinaires est prévu pour 1950. Les crédits sollicités s'élèvent à 17,5 milliards, dont 4,1 milliards d'avances et participations et 13,4 milliards d'investissements. Le montant inscrit au chapitre des avances comprend un crédit de deux milliards de francs en faveur du Fonds de Soutien des Chômeurs. Cette avance devra être remboursée par le Fonds dès que le chômage aura été ramené à un niveau moins élevé et que les ressources normales du Fonds dépasseront ses besoins courants.

L'amortissement de l'*emprunt d'assainissement monétaire* s'est poursuivi régulièrement au cours de l'année. A fin décembre, le montant encore en circulation ne s'élevait plus qu'à 33,3 milliards contre

38,3 milliards à fin 1948. Au budget de 1950 les opérations d'assainissement monétaire — produit des impôts spéciaux et crédits destinés à l'amortissement de l'Emprunt — sont inscrites en recettes et en dépenses pour un montant de 4.050 millions.

### Dette flottante directe

(en millions de francs)

Fin de mois	Dette à moyen terme			Dette à court terme			Avoirs des particuliers en comptes chèques postaux	Dette totale
	intérieure	extérieure	totale	intérieure	extérieure	totale		
1948 Décembre ....	27.732	1.972	29.704	60.439	44	60.483	17.759	107.946
1949 Janvier .....	28.296	1.972	30.268	59.359	44	59.403	17.239	106.910
Février .....	27.468	1.972	29.440	56.648	7	56.655	16.963	103.058
Mars .....	27.709	1.753	29.462	57.486	7	57.493	17.156	104.111
Avril .....	28.000	1.753	29.753	56.780	7	56.787	18.416	104.956
Mai .....	27.949	1.753	29.702	56.572	7	56.579	18.337	104.618
Juin .....	28.254	1.753	30.007	59.362	7	59.369	18.361	107.737
Juillet .....	29.126	1.753	30.879	59.791	7	59.798	17.690	108.367
Août .....	28.416	1.753	30.169	62.867	446	63.313	18.247	111.730
Septembre ....	28.824	1.750	30.574	62.328	508	62.836	17.767	111.177
Octobre .....	36.981	1.750	38.731	55.417	504	55.921	17.738	112.390
Novembre ....	36.209	1.750	37.959	56.438	504	56.942	18.438	113.339
Décembre ....	36.168	1.748	37.916	58.754	503	59.257	19.181	116.354

La contraction qui a caractérisé, au début de l'année, l'évolution de la dette flottante se retrouve dans le mouvement du crédit consenti par la Banque et par les banques privées au secteur public. Par ailleurs, l'augmentation de la dette au cours des mois de printemps et d'été s'est accompagnée d'une majoration sensible des interventions de la Banque et du système bancaire.

En octobre, le Trésor a émis des certificats de trésorerie 4 % à moyen terme dont la souscription a atteint 8,3 milliards.

Grâce au produit de cet emprunt, l'Etat a pu rembourser une partie des avances que lui avait consenties la Banque Nationale. Le montant des certificats et effets publics détenus par les banques a également sensiblement diminué au cours du mois, mais il importe de tenir compte du fait que les banques ont été autorisées, en application de la décision prise par la Commission Bancaire d'assouplir le régime

des coefficients, à convertir une tranche de 2,8 milliards de dette à court terme en certificats du nouvel emprunt classés dans la rubrique des fonds publics.

### Crédits bancaires au secteur public

(en millions de francs)

Fin de mois	Banque Nationale				Banques privées		
	Certificats du Trésor	Effets émis par des organismes dont les engage- ments sont garantis par l'Etat	Autres effets publics	Total	Certificats de Trésorerie et effets publics	Fonds publics	Total
1948 Novembre .....	4.215	1.424	10	5.649	30.752	3.562	34.314
Décembre .....	4.728	3.546	111	8.385	29.940	3.649	33.589
1949 Janvier .....	4.036	1.063	54	5.153	31.112	3.652	34.764
Février .....	1.785	1.137	748	3.670	29.171	3.661	32.832
Mars .....	3.515	1.754	14	5.283	28.465	3.683	32.148
Avril .....	2.752	1.961	—	4.713	29.729	3.630	33.359
Mai .....	2.033	1.237	—	3.270	30.064	3.625	33.689
Juin .....	2.640	2.160	—	4.800	30.644	3.603	34.247
Juillet .....	3.587	3.225	72	6.884	31.268	3.646	34.914
Août .....	5.742	1.777	3	7.522	31.124	3.653	34.777
Septembre .....	5.735	2.184	104	8.023	31.758	3.610	35.368
Octobre .....	3.540	2.701	83	6.324	28.727	6.780	35.507
Novembre .....	3.962	2.598	5	6.565	28.363	6.725	35.088
Décembre .....	6.250	3.064	38	9.352	—	—	—

A l'échéance de fin d'année, les avances de la Banque Nationale à l'Etat et aux établissements paraétatiques s'établissent à 9,4 milliards contre 8,4 milliards fin 1948.

Les crédits accordés au secteur public par les banques privées se sont accrus au cours de l'année; leur montant est en effet passé de 34,3 milliards à fin novembre 1948 à 35,1 milliards à fin novembre 1949. Cette évolution, qui contraste avec celle observée au cours des années antérieures, doit être mise en relation avec l'accroissement des dépôts bancaires.

Crédit  
à l'économie

Les crédits à l'économie, après s'être maintenus pendant les deux premiers mois de l'année aux environs ou même au-dessus du niveau qu'ils avaient atteint à l'échéance de fin décembre 1948, ont diminué

ultérieurement en deux paliers — en mars-avril et en juillet — au moment où on observait par ailleurs une sensible progression des dépôts bancaires. A partir d'octobre, les interventions en faveur de l'économie privée ont repris plus d'ampleur et le volume des crédits s'établit, fin novembre, à un niveau supérieur à celui qu'il atteignait un an auparavant.

D'autre part, les crédits accordés par la Banque aux organismes paraétatiques — crédits qui bénéficient dans la plus grande mesure au secteur privé — se sont accrus à partir de juin et se retrouvent en fin d'année à un montant proche de celui de l'an dernier.

Compte tenu de l'évolution de la production et des prix ainsi que de l'accroissement général des liquidités, on peut donc considérer que le concours apporté à l'économie a été maintenu au même niveau qu'en 1948.

Les crédits consentis par les banques sous forme d'escompte d'effets de commerce se sont accrus sensiblement de fin novembre 1948 à fin novembre 1949 alors que ceux accordés par voie de report, d'avances sur titre ou d'avances en compte courant se retrouvent à fin novembre, au niveau de l'année antérieure.

La Banque Nationale constate avec intérêt que les banques continuent à donner au papier commercial une place importante dans

### Crédits bancaires à l'économie

#### A. — Total général <sup>(1)</sup>

(en millions de francs)

Fin de mois	Montant total	dont : Effets de commerce	
		Montants	%
1944 Décembre ....	9.897	1.258	12,7
1945 Décembre ....	12.328	3.951	32,0
1946 Décembre ....	20.646	8.329	40,3
1947 Décembre ....	25.944	11.962	46,1
1948 Novembre ....	24.990	11.919	47,7
Décembre ....	27.296	13.429	49,2
1949 Janvier .....	27.008	13.285	49,2
Février .....	27.899	13.285	47,6
Mars .....	26.821	13.273	49,5
Avril .....	26.303	13.146	50,0
Mai .....	26.339	12.817	48,7
Juin .....	26.551	13.124	49,4
Juillet .....	25.399	12.447	49,0
Août .....	25.735	12.716	49,4
Septembre ...	24.936	12.110	48,6
Octobre .....	25.454	11.969	47,0
Novembre ....	25.842	12.773	49,4

(1) Total des trois secteurs : banques privées, B. N. B. et I. R. G., sous déduction des doubles emplois.

l'ensemble de leurs crédits à l'économie; elle souhaite qu'elles persévèrent dans cette politique qui est dans la ligne d'une saine gestion

### Crédits bancaires à l'économie

#### B. — Banques privées

(en millions de francs)

Fin de mois	Banques						Total général
	Escompte			Avances			
	Effets commerciaux	Effets réescomptés (1)	Total escompte	Reports et avances sur titres	Débiteurs divers	Total des avances	
1944 Décembre .....	593	33	626	411	5.865	6.276	6.902
1945 Décembre .....	2.044	86	2.130	636	7.397	8.033	10.163
1946 Décembre .....	3.678	1.297	4.975	836	11.265	12.101	17.076
1947 Décembre .....	5.592	2.369	7.961	848	12.185	13.033	20.994
1948 Novembre .....	6.680	2.661	9.341	703	11.995	12.698	22.039
Décembre .....	5.962	4.168	10.130	681	12.491	13.172	23.302
1949 Janvier .....	6.548	3.710	10.258	717	12.442	13.159	23.417
Février .....	5.848	4.384	10.232	725	12.918	13.643	23.875
Mars .....	6.143	4.324	10.467	696	12.402	13.098	23.565
Avril .....	6.766	3.458	10.224	684	12.211	12.895	23.119
Mai .....	6.155	3.867	10.022	695	12.427	13.122	23.144
Juin .....	6.899	3.406	10.305	698	12.354	13.052	23.357
Juillet .....	7.203	2.743	9.946	669	11.969	12.638	22.584
Août .....	7.958	2.421	10.379	657	12.116	12.773	23.152
Septembre .....	8.682	1.727	10.409	665	11.802	12.467	22.876
Octobre .....	7.208	2.616	9.824	776	11.991	12.767	22.591
Novembre .....	7.577	2.518	10.095	709	11.880	12.589	22.684

(1) Auprès de la B. N. B. et des instituts paraétatiques à l'exclusion des effets réescomptés sur le marché.

des fonds qui leur sont confiés. Elle est d'ailleurs disposée à les appuyer dans toute la mesure de ses moyens pour favoriser l'escompte du papier commercial.

Grâce aux importantes liquidités qui leur ont été confiées, les banques ont pu réduire sensiblement, de mars à septembre, le montant des effets présentés au réescompte. Aussi la Banque a-t-elle pu réduire, pendant la même période, ses interventions en faveur du secteur privé de l'économie. A la fin de l'année, on assiste cependant à une progression des crédits dispensés par l'Institut d'Emission. Ce mouvement trouve son origine dans la contraction des moyens d'action des banques qui caractérise les derniers mois de l'année et dans l'approche de l'échéance.



La Banque a réduit, à partir du 6 octobre, les taux qu'elle applique à certaines opérations : la diminution fut de 1/4 % pour les traites

**Crédits bancaires à l'économie**  
**C. — Banque Nationale et I.R.G.**  
(en millions de francs)

Fin de mois	Banque Nationale de Belgique			I.R.G.
	Effets commer- ciaux (1)	Avances sur fonds publics	Total	
1944 Décembre .....	632	2.363	2.995	31
1945 Décembre .....	748	344	1.092	1.406
1946 Décembre .....	3.469	216	3.685	1.264
1947 Décembre .....	4.536	949	5.485	2.716
1948 Novembre .....	2.845	373	3.208	2.304
Décembre .....	5.170	695	5.865	2.211
1949 Janvier .....	4.657	564	5.221	1.998
Février .....	5.340	971	6.311	2.195
Mars .....	4.840	450	5.290	2.366
Avril .....	4.908	262	5.170	2.306
Mai .....	4.614	400	5.014	2.294
Juin .....	4.179	375	4.554	2.394
Juillet .....	3.356	314	3.670	2.581
Août .....	2.485	264	2.749	2.385
Septembre .....	1.643	359	2.002	1.557
Octobre .....	3.125	715	3.840	2.451
Novembre .....	3.611	480	4.091	2.638
Décembre .....	4.006	371	4.377	—

(1) Y compris le réescompte des banques et de l'Institut de Réescompte et de Garantie.

acceptées et les acceptations de banque représentatives d'importation et préalablement visées par elle, de 1/2 % pour les acceptations bancaires représentatives d'exportation lorsqu'elles sont munies du visa de la Banque.

Comme précédemment, les capitaux prêtés au jour le jour par les banques et les institutions publiques de crédit ont en grande partie servi à assurer la mobilisation des acceptations visées par la Banque Nationale grâce à l'intervention de l'Institut de Réescompte et de Garantie qui a pu jouer un rôle de plus en plus important sur le marché hors banque. Il était tout indiqué, au moment où certaines disponibilités

**Marché  
du call money**

étaient en quête de placement, que cette institution prête ses bons offices pour assurer ainsi un fonctionnement harmonieux du marché.

Les progrès effectués en 1948 dans le sens d'une utilisation plus rationnelle des disponibilités des organismes financiers ont pu être maintenus en 1949.

### Marché du call money

(en millions de francs)

Période	Capitaux empruntés			Total des capitaux « on call » (1) + (2)	Total des capitaux prêtés par des organismes	
	par l'I.R.G. et divers (1)	par d'autres organismes paraétatiques financiers			compen- sateurs (1) + (3)	non compen- sateurs (2) - (3)
		Total (2)	dont apport du marché (3) (a)			
1948 Moyen. journ.	2.486	2.797	468	5.283	2.954	2.329
1949 » »						
Janvier .....	1.994	4.186	1.815	6.180	3.809	2.371
Février .....	1.994	3.847	664	5.841	2.658	3.183
Mars .....	2.289	3.987	272	6.276	2.561	3.715
Avril .....	2.302	3.427	254	5.729	2.556	3.173
Mai .....	2.202	3.758	71	5.960	2.273	3.687
Juin .....	2.276	3.810	343	6.086	2.619	3.467
Juillet .....	2.360	1.624	40	3.984	2.400	1.584
Août .....	2.405	2.492	102	4.897	2.507	2.390
Septembre .....	1.802	2.850	783	4.652	2.585	2.067
Octobre .....	1.606	2.611	1.197	4.217	2.803	1.414
Novembre .....	1.982	2.003	19	3.985	2.001	1.984
Décembre .....	1.956	1.926	20	3.882	1.976	1.906

(a) A l'intervention de l'Institut de Réescote et de Garantie qui collecte tous les capitaux disponibles en compensation.

La moyenne mensuelle des capitaux prêtés en compensation par les banques et divers autres établissements est restée stable aux environs de 2,5 milliards par jour au cours de la plupart des mois de l'année. En janvier, grâce à des disponibilités très importantes conservées en vue du déblocage du solde des comptes temporairement indisponibles et de la souscription à la deuxième tranche de l'Emprunt de la Reconstruction, la moyenne journalière est passée à 3,8 milliards. En octobre, elle fut également assez élevée, les banques s'étant constitué des liquidités en vue de l'émission des certificats de trésorerie 1949-1955. Au cours des deux derniers mois de l'année, on observe une baisse sensible des capitaux prêtés par les organismes compensateurs.

Les opérations traitées hors compensation par divers organismes ont été plus irrégulières, ce qui s'explique surtout, pour les périodes de pointe, par la rentrée des cotisations trimestrielles versées par les employeurs à l'Office National de Sécurité Sociale et transférées ensuite progressivement aux organismes répartiteurs.

Durant tout le premier semestre, les emprunteurs ont trouvé facilement les capitaux nécessaires et le Fonds des Rentes, notamment, a pu s'assurer un financement aisé. Au début de juillet, la situation s'est tendue comme les années précédentes par suite des décaissements massifs que doit faire l'O.N.S.S. à cette période de l'année. La situation se rétablit au mois d'août mais à un niveau toutefois inférieur à celui du premier semestre.

Le taux du call traité en compensation, après avoir été fixé à 1,25 % pendant les neuf premiers mois de l'année, a été soumis ensuite aux fluctuations de l'offre et de la demande qui l'ont fait varier entre 1 % et 1,25 %.

Le volume des transactions boursières est demeuré d'ampleur très modérée jusqu'à la fin de juillet. A partir d'août, par contre, l'apathie qui caractérisait le marché depuis de longs mois a fait place à une assez vive reprise.

Les cours des titres à revenu variable se sont sensiblement relevés pendant les derniers mois pour atteindre des niveaux qu'ils n'avaient plus connus depuis le début de 1948. L'alignement des parités monétaires n'a cependant suscité aucun mouvement de hausse à caractère spéculatif.

**Indice général des actions  
aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers**  
Source : Institut National de Statistique

Marché  
des valeurs  
mobilières

Début de mois	Base 1936 à 1938 = 100
1946 Moyenne mensuelle .....	251
1947 » » .....	179
1948 » » .....	155
1949 » » .....	153
1949 Janvier .....	145
Février .....	154
Mars .....	150
Avril .....	146
Mai .....	141
Juin .....	141
Juillet .....	146
Août .....	147
Septembre .....	163
Octobre .....	162
Novembre .....	164
Décembre .....	166

Dès le début de l'année, les cours des titres à revenu fixe avaient marqué une nette tendance à la hausse, qui s'est maintenue jusqu'à fin décembre.

Cette évolution, fondamentalement différente de celle qui avait été observée au cours des années antérieures, peut trouver son explication dans l'accroissement des liquidités au sein d'une économie moins active. Le même facteur a influencé, avec un certain retard, le cours des titres à revenu variable.

Le relèvement des taux de capitalisation, qui avait caractérisé les années antérieures, a fait place au phénomène inverse : le rendement de la dette unifiée 4 % est tombé, d'une année à l'autre, de 4,71 % à 4,46 % ; les obligations émises par les provinces, villes et communes donnaient, en fin d'année, un rendement moyen de 4,47 % contre 4,60 % douze mois auparavant; enfin, le rendement net moyen des obligations de société, qui était au début de janvier de 4,86 %, s'élève à 4,66 % à fin décembre.

#### Emissions

Les pouvoirs publics ont eu recours plus largement qu'en 1948 au marché des capitaux.

#### Emissions nettes de capitaux en 1949

Source : Institut National de Statistique

Mois	Montants en millions de francs
1936-1938 Moyenne mensuelle ..	72,7
1946 Moyenne mensuelle .....	260,4
1947 » » .....	375,2
1948 » » .....	401,9
1949 » » .....	266,4
(10 premiers mois)	
1949 Janvier .....	327,3
Février .....	390,4
Mars .....	152,9
Avril .....	51,9
Mai .....	200,1
Juin .....	390,3
Juillet .....	716,9
Août .....	88,5
Septembre .....	59,1
Octobre .....	286,8

En dehors des certificats de Trésorerie 4 % émis en octobre, les émissions du secteur public comprennent la seconde tranche de l'Emprunt de la Reconstruction et divers emprunts émis par la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Régie des Télégraphes et des Téléphones et la Société Nationale de Crédit à l'Industrie. Au total, les émissions des pouvoirs publics se sont élevées à 14,6 milliards contre 7,8 milliards en 1948.

Par contre, les émissions nettes de capitaux des sociétés industrielles et commerciales ont été sensiblement moins importantes en 1949 que pendant l'année antérieure. Elles n'ont plus atteint qu'une moyenne mensuelle de 266,4 millions pour les neuf premiers mois contre 401,9 millions en 1948.

\*  
\* \*



## EVOLUTION ECONOMIQUE

Les principaux problèmes que l'industrie charbonnière eut à résoudre en 1949 furent l'écoulement de sa production et l'abaissement de son prix de revient. Industrie

De janvier à août, la situation économique de cette industrie s'est détériorée d'une manière continue. Cette détérioration tint aux résultats de notre commerce extérieur en charbon et au fléchissement de la

### Production de houille

Source : Direction Générale des Mines

Période	Production mensuelle			Production moyenne par jour ouvrable
	Royaume	Bassin Sud	Bassin Campine	
(en milliers de tonnes)				
1936-1938 Moyenne mensuelle ..	2.425	1.884	541	95,9
1947 » » ..	2.033	1.433	600	80,8
1948 » » ..	2.223	1.561	662	87,7
1949 » » (prov.)	2.320	1.657	663	91,3
1949 Janvier .....	2.446	1.733	713	97,8
Février .....	2.331	1.657	674	97,1
Mars .....	2.619	1.856	763	97,0
Avril .....	2.428	1.744	684	97,1
Mai .....	2.398	1.731	667	95,9
Juin .....	2.353	1.689	664	94,1
Juillet .....	1.869	1.293	576	74,8
Août .....	2.005	1.448	557	77,1
Septembre .....	2.082	1.506	576	80,1
Octobre .....	2.361	1.715	646	90,8
Novembre .....	2.394	1.705	698	95,8
Décembre (provisoire) .....	2.568	1.832	736	98,2

consommation intérieure. Pendant les premiers mois de l'année, les exportations furent insignifiantes. Nos principaux clients étrangers, qui manquaient de francs belges, s'abstinrent d'acheter nos charbons. En revanche, nos importations restèrent élevées, en dépit

d'une légère diminution de la consommation intérieure, consécutive au ralentissement de l'activité dans les industries grosses consommatrices de charbon. Ces importations ont contribué à une augmentation des stocks qui atteignirent près de 3 millions de tonnes en septembre et mirent en difficulté toute notre industrie charbonnière. Celle-ci s'efforça de ralentir l'accroissement des stocks, en freinant la production, par la mise en chômage partiel de nos houillères à partir du 15 juillet. La production moyenne journalière recula de 97.835 à 74.752 tonnes, de janvier à juillet.

Mais dès septembre, la situation s'est améliorée, sous l'effet de la reprise saisonnière et d'un changement dans la politique commerciale du Gouvernement. Des dispositions nouvelles mises en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> octobre ont précipité cette amélioration.

Les importations de charbon et de coke ont été limitées aux besoins du marché. D'autre part, au prix de rabais importants, l'industrie charbonnière s'est fait rouvrir les marchés français et italiens et a obtenu quelques livraisons au Brésil et aux Pays-Bas. Les exportations de charbon ont été supérieures à celles de 1948 et ont presque atteint leur niveau de 1947.

Le Gouvernement a ensuite modifié le barème des prix, qui sont actuellement mieux proportionnés aux demandes. Il a spécialement abaissé les prix des fines à coke, dont la cherté désavantageait l'industrie du coke. Le nouveau barème facilite l'écoulement des charbons gras et donne une meilleure rémunération pour les charbons de qualité. Il améliore, par conséquent, la situation financière des charbonnages.

Dans ce nouveau barème, le prix moyen du charbon belge reste élevé relativement à celui des autres pays.

Enfin une nouvelle politique a été inaugurée qui vise à abaisser le prix de revient du charbon.

Le Fonds de Solidarité et le régime de compensation entre charbonnages ont été supprimés. Dorénavant, les charbonnages en boni toucheront l'intégralité de leurs profits; ceux en déficit recevront



directement de l'Etat une subvention qui sera réduite de 1/20<sup>e</sup> par mois. Ce caractère dégressif doit inciter à l'abaissement du prix de revient. Après vingt mois, on se propose de revoir l'état de notre industrie charbonnière et de l'assainir définitivement par des fusions et par la fermeture des houillères non rentables.

Au cours du dernier trimestre on a constaté un redressement rapide de la productivité de nos mines, qui se rapproche fort du niveau d'avant-guerre. En outre, le chômage partiel a pu être résorbé. La production moyenne journalière s'est relevée et a atteint le niveau de 1936-1938, tandis que les stocks sont revenus à 1.750.000 tonnes à la fin de l'année.

L'industrie du *coke* a rencontré, en 1949, des difficultés d'exportation.

Les livraisons sur le marché intérieur ont été à peine inférieures au niveau de 1948, bien que de nombreuses industries aient utilisé de préférence au coke, relativement cher, d'autres sources d'énergie.

Les exportations, qui étaient tombées à un niveau peu élevé durant le premier semestre, se sont relevées sous l'effet de la réouverture de nos marchés traditionnels et d'une baisse des prix à l'exportation. Néanmoins, elles sont restées fort inférieures au niveau de 1948, ce qui a obligé l'industrie du coke à réduire sa production de 10 % en 1949.

La production de l'*énergie électrique* s'est maintenue au niveau de 1948. Il semble que le ralentissement de l'activité industrielle ait freiné l'expansion continue de la consommation qui se manifestait depuis la fin de la guerre. L'abondance de charbon a aussi occasionné une diminution de la consommation de l'électricité dans diverses industries.

La production et la consommation de *gaz* ont légèrement baissé en 1949. La crise que traverse l'industrie du coke a occasionné une réduction de la production, tandis que la consommation de l'industrie

a diminué en raison d'un fléchissement d'activité et aussi d'une utilisation plus abondante de charbon. La consommation publique de gaz a, d'autre part, légèrement haussé.

L'activité de l'industrie sidérurgique, très grande pendant le premier trimestre, atteint son point culminant en mars. Elle s'est contractée dans la suite d'une manière quasi continue. Le nombre de hauts fourneaux en activité est revenu de 48 au début de l'année, à 34 à la fin de novembre. En outre, les sidérurgistes furent contraints de comprimer leur prix de revient en raison de la concurrence qui se fait de plus en plus vive sur certains marchés.

La production moyenne mensuelle de fonte, d'acier brut et d'acier fini

**Production de fonte, d'acier brut et d'acier fini**

Source : Direction générale des Mines

Période	Fonte	Acier brut	Acier fini
	(en milliers de tonnes)		
1936 Moyen. mens.	267	259	206
1937 » »	317	315	241
1938 » »	202	184	147
1936-1938 »	261	253	198
1947 » »	235	235	206
1948 » »	328	321	267
1949 » »	314	316	258
(11 prem. mois)			
1949 Janvier .....	376	363	306
Février .....	355	350	301
Mars .....	397	409	325
Avril .....	342	350	283
Mai .....	332	334	288
Juin .....	308	317	267
Juillet .....	277	274	202
Août .....	258	263	227
Septembre .....	266	269	215
Octobre .....	277	275	219
Novembre .....	269	270	205

fini réalisée pendant les onze premiers mois de l'année, n'accuse qu'une légère contraction par rapport à 1948, et demeure supérieure à celle enregistrée au cours de la période 1936-1938.

Ce n'est pas à un resserrement préalable des débouchés qu'il faut attribuer cette diminution des quantités produites. En effet, les exportations de produits finis de la sidérurgie belgo-luxembourgeoise, qui s'élevaient en 1948 à 3.102.000 tonnes, ont atteint 2.675.000 tonnes pour les neuf premiers mois de 1949.

Sous l'influence de la concurrence étrangère, les écarts existant en 1948 entre les prix pratiqués sur les marchés libres et sur les marchés organisés tendent à disparaître.

Quant aux barèmes officiels de l'intérieur, ils ont été expressément abrogés par un arrêté ministériel du 14 novembre qui a placé sous le régime du prix normal les fontes spéciales et les produits de l'industrie du fer et de l'acier.

Cette mesure, qui dans le cadre du marché national entraîne la suppression des prix multiples et des extras d'exportation, a conduit à une réduction du prix intérieur des aciers marchands et des tôles fines.

Les entreprises groupées dans l'industrie des fabrications métalliques ont connu un degré élevé d'activité pendant les dix premiers

**Fabrications métalliques**  
(sous-entreprises non déduites)

Source : Fabrimétal

Période	Commandes inscrites	Expéditions totales		Exportations		Livraison au marché intérieur	
	Valeur	Valeur	Poids	Valeur	Poids	Valeur	Poids
	Millions de francs	Millions de francs	Milliers de tonnes	Millions de francs	Milliers de tonnes	Millions de francs	Milliers de tonnes
1947 Moyen. mens.	3.063	2.643	120	793	36	1.850	84
1948 » »	3.158	3.153	143	1.109	51	2.044	92
1949 » » (11 prem. mois)	2.553	3.297	139	1.351	56	1.946	83
1949 Janvier .....	2.820	3.494	153	1.380	65	2.114	88
Février .....	2.769	3.419	147	1.574	67	1.845	80
Mars .....	2.930	3.496	155	1.433	66	2.063	89
Avril .....	2.613	3.518	150	1.422	63	2.096	87
Mai .....	2.465	3.404	150	1.425	61	1.979	88
Juin .....	2.271	3.520	153	1.556	70	1.964	83
Juillet .....	2.180	3.145	128	1.342	52	1.803	74
Août .....	2.721	3.049	130	1.284	52	1.765	78
Septembre .....	2.359	3.085	127	1.151	42	1.934	85
Octobre .....	2.521	3.143	120	1.097	36	2.046	84
Novembre .....	2.429	2.998	115	1.195	38	1.803	77

mois de l'année, un nouvel accroissement des ventes sur les marchés extérieurs ayant plus que compensé la contraction de la demande sur le marché intérieur. Toutefois, cette augmentation de la valeur des ventes à l'étranger s'est réalisée en grande partie par la fabrication et la réparation de matériel roulant.

A cet accroissement de la valeur des expéditions totales s'oppose cependant une diminution de la valeur des commandes inscrites. Celle-ci est attribuable au ralentissement des affaires sur le marché intérieur et aux difficultés intervenues dans nos relations commerciales avec la France et l'Argentine.

D'autre part, l'extension d'activité mentionnée plus haut ne se manifeste pas également dans tous les secteurs. Outre les constructeurs et réparateurs de matériel de chemin de fer, elle intéresse les secteurs de la construction métallique, les fabricants d'appareils de levage et d'appareils pour diverses industries, les fabricants de cycles, d'appareils de téléphonie, d'armes portatives et leurs munitions, ainsi que les assembleurs de pièces pour automobiles.

Par contre, les tréfileries, les fonderies de fer, les forges, les fabricants de machines agricoles et d'appareils pour ouvrir les métaux ainsi que les industries qui s'occupent du travail de la tôle, ont restreint leur activité dans une proportion variable.

Dans le secteur de la construction navale, réparation exceptée, la situation, qui était restée satisfaisante pendant le premier semestre, s'est ensuite progressivement altérée.

L'Europe, où les Pays-Bas, la France et les Pays Scandinaves constituent les clients traditionnels de premier ordre, demeure le débouché le plus important pour les produits de l'industrie des fabrications métalliques. Quant à la Trizone, sa présence sur la liste des principaux acheteurs étrangers pendant les dix premiers mois revêt un caractère transitoire.

Outre-mer, le Congo belge et le Brésil sont les débouchés les plus intéressants.

Dans l'*industrie des métaux non ferreux*, les neuf premiers mois de l'année se caractérisent par un accroissement de l'activité des producteurs de plomb et de zinc brut, par une stabilisation

de la production de cuivre brut au niveau enregistré en 1938, et par une contraction des volumes d'étain raffiné. Sur la base des quantités travaillées, le raffinage de l'étain ne constitue qu'une activité secondaire. Les achats américains destinés à la constitution de stocks stratégiques ont artificiellement maintenu la production de l'étain à un niveau très élevé.

### Production des principaux métaux non ferreux

Source : Secrétariat des Industries des Métaux non ferreux

Période	Produits bruts (tonnes)				Produits demi-finis (tonnes)		
	Cuivre	Plomb	Zinc	Etain	Cuivre	Plomb	Zinc
1938							
Moyen. trimestr.	32.775	25.551	57.300	2.349	13.449	7.401	15.201
1947 » »	32.924	10.130	33.253	3.536	21.760	6.360	12.377
1948 » »	34.049	16.509	38.482	3.068	19.389	5.356	9.965
1949 » » (3 premiers trim.)	33.485	18.415	44.890	2.581	17.348	5.256	7.316
1949							
1 <sup>er</sup> trimestre .....	30.897	16.677	45.750	2.640	20.441	4.726	7.424
2 <sup>e</sup> trimestre .....	34.725	16.337	45.819	2.827	15.406	4.902	5.429
3 <sup>e</sup> trimestre .....	34.832	22.232	43.101	2.275	16.227	6.141	9.096

Le développement de la production de zinc brut s'explique en partie par une amélioration des conditions d'approvisionnement en matières premières.

La production de métaux bruts réalisée en 1938 fut exportée à concurrence de 70 % environ. Pendant les neuf premiers mois de 1949, cette proportion avoisinait 68 %.

Dans l'ensemble, l'activité des transformateurs s'est contractée par suite d'un resserrement des débouchés. Aussi, les quantités de produits demi-finis exportés qui, en 1938, correspondaient à quelque 45 % de la production, n'en représentent plus aujourd'hui que 35 % environ.

Les industries chimiques ont été affectées à partir de juillet par un retournement rapide de leur situation. Ce retournement s'est traduit

par une contraction marquée des exportations, spécialement en ce qui concerne les engrais et les autres produits de la grande industrie chimique minérale.

L'évolution en cause est de nature conjoncturelle, mais elle est accentuée par des difficultés de change qui entravent le commerce international. Une récession des prix sur le marché intérieur s'y associe.

La situation des *industries textiles* a évolué d'une manière fort variable au cours de l'année écoulée. Certaines branches ont bénéficié d'un mouvement de reprise plus ou moins accusé tandis que d'autres voyaient, au contraire, leurs difficultés se prolonger ou s'aggraver. Dégager une tendance générale est par conséquent fort difficile. Il semble cependant qu'à dater du mois de juillet, la conjoncture textile se soit améliorée dans l'ensemble, car on constate à partir de ce moment une diminution progressive du chômage. L'accroissement des exportations de produits textiles est caractéristique de l'année écoulée. Il est de l'ordre de 10 % par rapport à 1948.

La crise a continué de sévir dans l'industrie du teillage du *lin*. De janvier à octobre, le prix moyen de la fibre préparée s'est abaissé

**Filatures de lin**

Source : I.N.S.

Indices de production	Base : 1938 = 100
2 <sup>e</sup> semestre 1948 .....	77,8
1 <sup>er</sup> trimestre 1949 .....	82,2
2 <sup>e</sup> » » .....	87,3
3 <sup>e</sup> » » .....	87,3
Octobre .....	102,8

d'environ 15 % et celui des étoupes davantage encore. Les causes de cette crise ont été indiquées ici même l'an dernier. Elles n'ont pas disparu, mais leurs effets sont à présent quelque peu atténués du fait que la bonne récolte de cette année permet aux entreprises de s'approvisionner en lin brut à des conditions moins onéreuses. Par contre, la dévaluation de la livre sterling a

fait surgir des difficultés nouvelles en ce qui concerne les prix à l'exportation. La production des filatures de lin, qui est en léger progrès, reste néanmoins très inférieure à la normale. En tissage également, l'activité demeure réduite. L'exportation de toiles vers les Etats-Unis

s'est fortement redressée, mais ce débouché, le seul qui soit librement accessible, bien que protégé par des barrières douanières élevées, ne paraît pas suffisant pour assurer la prospérité de l'industrie linière. Il faudrait qu'elle puisse reprendre sur une échelle normale ses exportations vers l'hémisphère sud.

La situation de l'industrie cotonnière s'est améliorée dans une certaine mesure par rapport à l'année dernière. En filatures, la production a augmenté d'environ 10 % à la suite de l'affermissement de la demande intérieure de filés et surtout du développement des exportations qui ont nettement excédé en volume celles d'avant-guerre. En tissage, les signes de reprise sont moins accusés; le progrès des exportations n'a pas été suffisant pour entraîner une augmentation de la production. L'industrie du tapis de coton reste très déprimée.

#### Filatures de coton

Source : I.N.S.

Indices de production	Base : 1938 = 100
2 <sup>e</sup> semestre 1948 .....	97,4
1 <sup>er</sup> trimestre 1949 .....	107,5
2 <sup>e</sup> » » .....	114,4
3 <sup>e</sup> » » .....	107,7
Octobre .....	119,1

Les prix des filés et des tissus de coton ont été orientés à la baisse jusqu'au mois de septembre; mais l'alignement monétaire a provoqué un revirement de la tendance.

L'activité des lavoirs de laine s'était ralentie de manière assez appréciable à la fin de 1948. Depuis lors, une stabilisation s'est produite et un courant d'affaires régulier s'est maintenu. En filature de cardé, un mouvement de reprise s'est développé depuis

#### Filatures de laine

Source : I.N.S.

Indices de production Base : 1938 = 100	Peigné	Cardé
2 <sup>e</sup> semestre 1948 .....	123,2	117,3
1 <sup>er</sup> trimestre 1949 .....	122,7	127,7
2 <sup>e</sup> » » .....	112,7	134,2
3 <sup>e</sup> » » .....	136,0	150,8
Octobre .....	156,3	166,7

le début de l'année en réponse à une augmentation de la demande intérieure. Un mouvement similaire, procédant d'une augmentation de

la demande extérieure, s'est produit en filature de peigné, mais à partir du mois d'août seulement et après une période de calme assez longue au cours de l'été. En tissage, la production a légèrement progressé. Les prix, qui tendaient à la baisse au début de l'année, sont devenus nettement plus fermes à partir du mois d'août.

La fabrication de tapis de laine est restée assez active, bien que l'exportation vers les Etats-Unis soit devenue plus difficile.

La production de fils et de tissus de *jute* n'a subi aucun ralentissement; les prix des tissus ont fortement décliné au cours du premier semestre, mais ils se sont redressés légèrement en fin d'année. Les ventes à l'exportation de l'industrie du *jute* se sont largement accrues.

L'industrie de la *rayonne* traverse une crise. Les prix sont orientés à la baisse et la production des tissages s'est sensiblement contractée. Les exportations de produits en rayonne sont peu importantes et ne paraissent pas en voie de développement.

Les industries de la *confection* et de la *bonneterie* sont particulièrement affectées par les mesures de discrimination vis-à-vis des produits finis qui caractérisent mainte politique commerciale. Elles se trouvent de ce fait dans une situation très difficile. Il règne un chômage étendu dans ces industries.

L'*industrie du bâtiment* a connu une situation un peu plus favorable que l'année précédente en raison du développement de la construction d'habitations privées. Le nombre des autorisations de bâtir délivrées durant le premier trimestre, s'est relevé assez considérablement et s'est maintenu par après à un niveau nettement supérieur à celui de 1939.

Cependant les industries de production de matériaux de construction n'en ont ressenti que partiellement l'influence, les difficultés d'exporter s'étant accrues pour elles.



La production des *carrières* n'a pas atteint le niveau de l'année antérieure. Ce fait trouve notamment son explication dans la contraction des exportations à destination de la France, notre principal client d'avant-guerre, et de l'Allemagne occidentale.

L'importance des ventes sur le marché intérieur ne s'est pas modifiée.

La production totale de *ciment* réalisée pendant les dix premiers mois de l'année a été inférieure à ce qu'elle fut pendant la période correspondante de 1948.

Les volumes exportés se sont également contractés sous l'influence du développement des concurrences anglaise, allemande et française. Les producteurs allemands se sont introduits sur le marché hollandais qui, traditionnellement, constitue notre principal débouché pour ce produit.

Les ciments ont été placés sous le régime du prix normal par un arrêté ministériel en date du 17 novembre.

La production de *briques* ordinaires a été inférieure à ce qu'elle était en 1948.

Si la demande sur le marché intérieur où les ordres les plus importants émanaient généralement du secteur privé, a porté sur des volumes plus amples qu'en 1948, les exportations se sont, au contraire, fortement ralenties.

La production des *industries céramiques* considérées dans leur ensemble, a été inférieure à ce qu'elle était en 1948.

Cette contraction des volumes produits est attribuable aux difficultés d'écoulement qui se manifestent, d'une part, sur un grand

nombre de marchés extérieurs fortement protégés et, d'autre part, sur un marché intérieur où la concurrence allemande et tchécoslovaque est

### Industries de la céramique

Source : Institut National de Statistique

Indices de production Base : moyen. trim. 1947 = 100	1948	1949 (1)
Tuiles .....	95	97
Carreaux en faïence pour revêtements	127	84
Carreaux de pavement .....	101	(2)
Porcelaine (vaisselle et porcelaine industrielle) .....	114	110
Vaisselle de faïence .....	111	103

(1) Moyenne trimestrielle des neuf premiers mois de 1949.

(2) La publication de cet indice est suspendue.

devenue très vive. Les producteurs de ces pays sont avantagés par les prix moins élevés des charbons et par le coût moins onéreux de la main-d'œuvre. Or, ce dernier élément intervient pour 50 % à 60 % dans le prix de revient.

Les articles électro-techniques en porcelaine se vendent toujours facilement. En revanche, les difficultés qui se sont fait jour dans les industries sidérurgique et verrière ont limité les achats de produits réfractaires.

L'industrie verrière n'a pas amélioré sa position par rapport à l'année précédente.

### Exportations des principaux produits des verreries et cristalleries

Source : Institut National de Statistique

Produits	1936—1938	1948	1949 (1)
	(moyenne mensuelle, en tonnes)		
Verre à vitre .....	11.800	9.531	5.396
Glaces polies .....	2.600	1.962	1.865
Gobeletteries .....	1.090	1.996	1.603
Bouteilles, etc. ...	585	2.201(2)	2.134(2)

(1) Moyenne des 10 premiers mois.

(2) Y compris les autres verreries.

Alors que la production de verre plat réalisée pendant les neuf premiers mois de l'année 1948 se situait à l'indice 91,5 (base 1938 = 100), les quantités produites de janvier à septembre 1949 n'atteignent pas l'indice 50.

Cette contraction de la production est corrélative à un resserrement des débouchés.

Le développement de l'industrie verrière au sein de pays naguère traditionnellement acheteurs explique la limitation de nos exportations.

Cette industrialisation n'a pu se réaliser qu'à la faveur de barrières douanières, mais elle n'en constitue pas moins un fait qui risque de porter à l'industrie belge un préjudice d'autant plus grave que la fabrication de verre à vitre met en œuvre des moyens mécaniques et ne nécessite plus les services d'ouvriers spécialisés.

Les exportations de verre creux paraissent moins affectées par les facteurs mentionnés ci-dessus. Toutefois, l'indice de production (base 1938 = 100) s'abaisse de 134,4 pendant les neuf premiers mois de 1948 à 94,7 pendant la période correspondante de 1949.

L'industrie diamantaire a commencé l'année dans de très mauvaises conditions. L'exportation de diamants taillés étant réduite à moins de la moitié de son volume de 1947, le chômage s'est développé continuellement au cours du premier semestre. Il atteignit en mai des proportions fort graves.

**Exportation de diamants taillés  
et industriels**  
(en millions de francs belges)

1947	Moyenne mensuelle	184,9
1948	»	158,4
1949	1 <sup>er</sup> trim. moy. mens.	89,9
	2 <sup>e</sup> »	139,9
	3 <sup>e</sup> »	140,4

Les causes de cette crise sont très complexes, mais elles semblent surtout de nature financière. Il s'agit en particulier de la négociation au bénéfice de concurrents étrangers de certaines devises en dessous des cours officiels : notamment la Livre sterling pour acquérir le diamant brut et le Deutsche Mark pour en payer la façon. Ces transactions ont écarté des tailleries belges un courant d'affaires important.

**Nombre de chômeurs  
dans l'industrie diamantaire**  
(complets et partiels)

1949	Janvier .....	7.247
	Avril .....	12.400
	Juillet .....	10.313
	Octobre .....	5.554

A partir du mois de juin une amélioration s'est toutefois fait jour progressivement; elle a pris de l'ampleur en septembre, quelques jours avant le réaligement des monnaies. Le chômage a diminué de manière concomitante, mais reste malgré tout assez élevé.

La situation de l'agriculture s'est caractérisée en ordre principal par l'excellence des rendements et par la baisse des prix de vente des produits agricoles.

Agriculture

Si l'étendue totale cultivée est demeurée sensiblement équivalente à ce qu'elle était en 1948, la répartition des différentes cultures a fait apparaître certaines modifications.

La culture du froment, encouragée par le Gouvernement, s'est étendue sur 10.000 ha. supplémentaires, sans atteindre toutefois les 170.000 ha. proposés, lesquels, dans les conditions techniques actuelles, constituent un maximum.

#### Etendues consacrées à diverses cultures

Source : Institut National de Statistique

Cultures	1939	1947	1948	1949
	(en milliers d'hectares)			
Céréales panifiables .....	267,4	170,4	235,3	255,4
dont Froment .....	123,6	77,5	143,1	152,9
Seigle .....	134,8	85,1	86,1	94,7
Epeautre .....	7,3	3,6	4,4	6,1
Métail .....	1,7	4,2	1,6	1,6
Céréales non panifiables .....	278,9	313,5	266,7	246,6
Plantes industrielles .....	107,0	89,5	82,4	94,5
dont Betteraves sucrières...	54,3	52,2	45,2	59,9
Lin .....	44,7	27,8	30,1	26,1
Chicorée à café .....	4,8	4,5	2,8	2,4
Tabac .....	2,3	2,6	1,6	1,4
Pommes de terre .....	147,5	84,3	88,2	88,7
Prés et prairies .....	808,6 <sup>(1)</sup>	777,7	788,9	787,6

(<sup>1</sup>) Estimation.

La diminution de la superficie consacrée à la culture des céréales non panifiables est attribuable à une réduction des emblavures d'avoine de l'ordre de 15.000 ha. La demande de cette céréale a, en effet, été assez faible en raison de la diminution du nombre de chevaux, et ses prix de vente ont été considérablement inférieurs à ceux de céréales telles que le seigle, l'orge ou l'épeautre.

Dans l'ensemble, la culture des plantes industrielles s'est intensifiée. Mais si, en raison des prix avantageux, la culture de la betterave sucrière s'est étendue sur 15.000 ha. supplémentaires, la perspective

des difficultés de vente a contribué à réduire davantage encore l'étendue des cultures du lin et du tabac. L'insuffisance des débouchés n'a pas permis l'extension des emblavures de chicorée à café.

L'élevage a repris, à peu de chose près, au sein de l'agriculture belge, la place que la guerre lui avait fait perdre. La reconstitution du cheptel, favorisée par la baisse des prix des aliments pour le bétail et par de plus grandes facilités d'approvisionnements en aliments de cette sorte, a été poursuivie à un rythme plus accéléré qu'en 1948.

A la suite de l'extension des cultures fourragères, l'alimentation du cheptel a, plus que l'année précédente, trouvé sa source dans la production fourragère indigène.

#### Cheptel agricole

Source : Institut National de Statistique

Cheptel	1939	1947	1948	1949
	(en milliers de têtes)			
Chevaux à usage agricole ...	245	265	253	244
Bétail .....	1.599	1.729	1.715	1.879
dont <i>vaches laitières</i> .....	885	762	776	849
Porcs .....	855	616	658	1.076
Volaille .....	4.557 <sup>(1)</sup>	5.747	6.193	8.630
dont <i>poules pondeuses</i> ...	4.222 <sup>(1)</sup>	5.103	5.280	5.990

(1) D'après le recensement de juin 1940.

Le nombre de têtes de bétail est de beaucoup supérieur à ce qu'il était en 1948. On compte 73.000 vaches laitières de plus, sans que l'effectif d'avant-guerre soit atteint pour autant.

Par contre, un accroissement considérable du cheptel porcin a saturé le marché du porc et les prix s'y sont effondrés. L'effectif porcin de 1949 comporte 418.000 unités supplémentaires, soit une augmentation de 64 % par rapport à l'année précédente.

Quant au cheptel chevalin, la motorisation croissante des travaux agricoles et la contraction des débouchés l'ont réduit.

La production et le rendement des céréales ont été exceptionnels. En ce qui concerne le froment, les prévisions les plus optimistes ont été dépassées. On estime à 500.000 tonnes les quantités produites, contre 330.000 tonnes en 1948. L'excellente récolte de betteraves sucrières a permis de porter à 300.000 tonnes environ la production de sucre, soit près de 80.000 tonnes de plus que l'année précédente. Les besoins du pays, évalués à 265.000 tonnes, ont donc été largement couverts par la production nationale; et c'est, à présent, contrairement aux années antérieures, le problème de l'écoulement de l'excédent de production qu'il faut affronter.

L'abondance de la récolte de fruits a rendu difficile son écoulement. La demande du marché intérieur a été, en effet, insuffisante et celle des marchés extérieurs peu importante.

Les prix de vente des fruits ont donc baissé, ce qui ne fut pas le cas pour les légumes, dont la production, exception faite pour le « witloof » et les tomates, s'est réduite par rapport à l'année précédente.

En ce qui concerne les produits d'origine animale, la production nationale, malgré la reconstitution du cheptel, a été insuffisante, et des importations de viande, de beurre et de lait ont encore été nécessaires.

La production de beurre, supérieure à celle de 1948, est estimée à 70.000 tonnes environ pour une consommation de l'ordre de 96.000 tonnes. Quant à la consommation de viande, évaluée à 290.000 tonnes, elle a été couverte à concurrence de 222.000 tonnes par une production nationale légèrement supérieure à celle de l'année précédente.

Par la loi du 2 juin 1949, la Belgique a approuvé l'Accord International du Blé, qui lui garantit 550.000 tonnes de froment, soit la moitié de ses besoins annuels, à un prix maximum de 1,98 dollar canadien le bushel.

Une série d'arrêtés ministériels ont placé sous le régime du prix normal une nouvelle liste de produits agricoles. Ce fut le cas, le

12 août, pour la farine de froment. Cependant, dans le cadre de sa politique agricole, le Gouvernement a décidé de garantir un prix rentable au producteur de froment. C'est ainsi que de septembre 1949 à juin 1950, le prix de cette céréale, par une augmentation de 2 francs tous les deux mois, passera de 424 à 436 francs aux 100 kilos. Le Gouvernement espérait faire obstacle à de trop fortes livraisons au début de la période de vente. Comme, ni en septembre, ni en octobre, les prix fixés n'ont pu être atteints, il a progressivement relevé le taux d'incorporation du froment indigène dans la mouture.

**Indice des prix des produits agricoles  
et des frais de production**

Source : Ministère de l'Agriculture

Période	Indice des prix des produits agricoles			Indice des frais de production
	Culture	Elevage	Ensemble	
1936-1938 .....	100	100	100	100
1947 Décembre .....	407	387	396	366
1948 » .....	343	435	397	386
1949 Janvier .....	348	432	398	392
Février .....	337	400	374	389
Mars .....	352	384	371	385
Avril .....	350	404	382	382
Mai .....	374	420	401	385
Juin .....	378	420	403	388
Juillet .....	353	391	376	393
Août .....	334	383	363	392
Septembre .....	317	374	350	392
Octobre .....	321	353	340	391
Novembre .....	328	350	341	391

Depuis août 1948, moment où apparurent tant sur le marché intérieur que sur le marché international, des signes de saturation, les prix agricoles sont nettement orientés à la baisse. Celle-ci fut interrompue d'avril à juin 1949 pour reprendre à partir de juillet. Les prix des produits animaux, bien qu'en baisse plus prononcée que ceux des produits végétaux, sont cependant restés plus rémunérateurs.

Les frais de production ont témoigné une assez forte rigidité. Il en est résulté que l'écart entre l'indice des prix des produits agricoles

et celui des frais de production, qui constitue un moyen d'appréciation sommaire de la rentabilité de l'agriculture, est devenu négatif. En raison de cette situation, les agriculteurs, par l'intermédiaire des organisations agricoles, ont sollicité des mesures de soutien. Celles-ci leur ont été accordées sous forme d'interdictions d'importations de bétail, de chevaux et de porcs. De même, dans le but d'empêcher la baisse du prix du beurre, les importations de Hollande se sont faites à un prix largement supérieur à celui du marché hollandais.

La réalisation de la pré-union dans le cadre de Benelux a suscité de vives inquiétudes de la part des agriculteurs, spécialement après la dévaluation. Ceux-ci ont exigé que soit maintenu le protocole du 9 mai 1947, qui prévoit des prix minima à l'importation, en dessous desquels chaque co-contractant peut limiter, voire arrêter les importations en provenance du partenaire.

#### Transports

Le degré d'activité des moyens de transport, exception faite pour la navigation intérieure, a été moins élevé qu'en 1948.

Dans le secteur des chemins de fer, la pénurie de matériel roulant a cessé d'être une préoccupation dominante et l'attention a pu se porter sur une meilleure utilisation des effectifs. Des améliorations de rendement ont été enregistrées.

Les quantités de marchandises transportées et les demandes de transport mesurées par le nombre de wagons mis à la disposition du commerce se sont réduites, en raison, d'une part, d'une certaine translation vers la batellerie de marchandises naguère transportées par chemins de fer et, d'autre part, du ralentissement de l'activité économique, principalement à partir de mars. Le fléchissement du trafic est attribuable, en effet, à une diminution des transports intérieurs et internationaux. La fréquence du mouvement des marchandises en transit s'est, au contraire, développée.



Malgré les subventions de l'Etat, la situation financière de la Société Nationale des Chemins de fer belges a été nettement déficitaire. Le 23 novembre, le Gouvernement a annoncé que de nouvelles mesures allaient être prises pour assainir cette situation : augmentation de tarif, remplacement de certaines lignes non rentables par des services routiers, arrêt du recrutement du personnel.

La Société Nationale des Chemins de fer vicinaux a transporté moins de voyageurs et moins de marchandises qu'en 1948. La Société connaît, elle aussi, une situation financière difficile. A la suite de l'épuisement de ses fonds de réserve et des avances de l'Etat, le Gouvernement a proposé, le 2 décembre, un relèvement des tarifs et la compression des dépenses.

La navigation fluviale s'est intensifiée à la suite du développement de la navigation sur le Rhin et du trafic intérieur.

La navigation maritime fait montre d'une activité moindre.

La progression du mouvement maritime du port d'Anvers témoigne un certain essoufflement. Certains indices sont favorables, notamment le nombre de navires entrés, qui atteint mensuellement une moyenne de 793 unités jaugeant 1.799.000 tonnes. De même, avec 652 unités, la moyenne mensuelle de navires sortis chargés est de loin supérieure à celle de 1948. Le nombre de navires sortis sur lest n'atteint plus que 18 % du total des sorties au lieu de 23 % en 1948. En revanche, la progression du nombre de lignes régulières s'est arrêtée à partir de mai. Les occasions de travail au port se font plus

#### Trafic des grosses marchandises par chemin de fer

Source : Société Nationale des Chemins de fer belges

Période	Milliers de tonnes transportées	Millions de tonnes kilomètres
1938 Moy. mens. (1)	6.170	458
1947 » »	5.004	489
1948 » »	5.323	513
1949 » » (11 prem. mois)	4.969	469
1949 Janvier .....	5.379	541
Février .....	5.027	485
Mars .....	5.322	506
Avril .....	4.869	461
Mai .....	4.742	455
Juin .....	4.633	435
Juillet .....	4.112	400
Août .....	4.473	438
Septembre .....	4.932	454
Octobre .....	5.553	486
Novembre .....	5.615	503

(1) Y compris le Nord-Belge.

rares; pour un cadre de 15.500 dockers, on compte 6.000 à 7.000 chômeurs. Le chômage des réparateurs de navires a été particulièrement intense cette année.

**Port d'Anvers**  
Trafic maritime

Source : Administration du port d'Anvers et Institut National de Statistique

Période	Entrées			Sorties		
	Nombre de navires	Milliers de tonnes de jauge	Marchand. (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires chargés	Nombre de navires sur lest	Marchand. (milliers de tonnes métriques)
1936 Moyen. mens.	952	1.920	1.035	800	152	1.064
1937 » »	1.032	2.093	1.193	864	167	1.177
1938 » »	980	2.012	989	846	134	975
1936-1938 »	966	1.966	1.012	823	143	1.020
1947 » »	668	1.688	1.331	485	182	520
1948 » »	706	1.703	1.149	549	160	597
1949 » » (11 prem. mois)	793	1.799	947 <sup>(1)</sup>	652	141	709 <sup>(1)</sup>
1949 Janvier .....	757	1.702	824	624	129	533
Février .....	706	1.618	992	602	124	662
Mars .....	783	1.744	854	667	128	693
Avril .....	802	1.831	849	673	124	724
Mai .....	827	1.849	1.042	640	168	640
Juin .....	865	1.949	1.032	695	156	699
Juillet .....	840	1.925	974	692	166	701
Août .....	826	1.867	1.075	666	140	712
Septembre ....	787	1.745	953	666	139	813
Octobre .....	763	1.832	871	622	136	911
Novembre ....	767	1.727	—	630	142	—

<sup>(1)</sup> Moyenne mensuelle des dix premiers mois.

La diminution persistante des importations maritimes et, dans une mesure moindre, la faiblesse du transit expliquent la réduction du mouvement global des marchandises.

Les quantités de marchandises embarquées n'ont pas augmenté dans une mesure suffisante pour compenser la perte de trafic au débarquement. Ceci n'implique pas que les progrès des exportations maritimes n'aient pas été satisfaisants.

Le point faible de la navigation maritime anversoise reste donc le transit. Malgré l'augmentation des quantités de marchandises en

transit par rapport à 1948, il n'atteint que 37 % du niveau de 1938. C'est ce trafic qui, fournissant un fret de sortie aux navires, assurait avant la guerre l'équilibre des embarquements et des débarquements.

L'alignement des monnaies réalisé en septembre ayant entraîné pour les étrangers un renchérissement des droits de port, la position des ports hollandais paraît plus favorable que celle d'Anvers.

Le port de Gand a été moins actif qu'en 1948 à la suite d'une importante diminution des débarquements maritimes. Les exportations se sont, au contraire, développées, mais dans une mesure insuffisante pour contre-balancer la perte de trafic aux importations.

Le marché du travail a évolué, en 1949, selon les tendances qui avaient commencé à le caractériser au second semestre de 1948. Marché de l'emploi

Partant d'un niveau sensiblement supérieur, le mouvement de progression du chômage a été relativement moins rapide que l'an dernier. Mais il apparaît soutenu et assez régulier si l'on fait abstraction des fluctuations d'ordre saisonnier ou fortuit, telles les grèves des frontaliers, qui ont partiellement masqué sa tendance.

Il n'a épargné qu'un nombre restreint de branches d'activité : chimie, verre, textile dont les effectifs de chômeurs complets sont restés stables ou se sont légèrement réduits pour l'ensemble de l'année.

Il s'est étendu aux deux grandes industries de base : métallurgie et charbonnages, restées jusqu'ici plus ou moins en dehors du mouvement de récession de l'emploi.

Les effectifs au travail de la métallurgie se sont réduits, depuis le début de l'année, de plus de 25.000 unités, entraînant une augmentation, bien inférieure à ce chiffre mais néanmoins considérable, du nombre des chômeurs complets dans ce secteur. La contraction de la main-d'œuvre occupée par l'industrie charbonnière a atteint 12.000 travailleurs environ. Elle ne s'est cependant traduite que par une

augmentation de l'ordre de 2 à 3.000 unités du total des demandeurs d'emploi, car la grosse majorité des ouvriers ayant cessé le travail sont des étrangers ne répondant pas aux conditions requises pour pouvoir être considérés comme chômeurs indemnisables. Mais les

### Moyenne journalière des chômeurs contrôlés

Source : Fonds de Soutien des Chômeurs

Période	Total	Ventilation	
		chômeurs complets	chômeurs partiels
	(en milliers d'unités)		
1936-1938 Moyen. mens.	151,7	—	—
1946 » »	67,3	48,0	19,3
1947 » »	67,6	35,7	31,9
1948 » »	129,2	81,0	48,2
1949 » »	234,9	174,0	60,9
1948 Mai .....	94,0	59,6	34,4
Décembre .....	252,8 <sup>(1)</sup>	172,4 <sup>(1)</sup>	80,4
1949 Janvier .....	253,6 <sup>(1)</sup>	173,4 <sup>(1)</sup>	80,2
Février .....	239,7 <sup>(1)</sup>	173,1 <sup>(1)</sup>	66,6
Mars .....	236,9	172,2	64,7
Avril .....	219,9	167,5	52,4
Mai .....	212,6	158,4	54,2
Juin .....	215,3	158,9	56,4
Juillet .....	220,5	159,0	61,5
Août .....	214,7	154,0	60,7
Septembre .....	228,4	164,0	64,4
Octobre .....	251,1 <sup>(1)</sup>	196,5 <sup>(1)</sup>	54,6
Novembre .....	259,4 <sup>(1)</sup>	210,4 <sup>(1)</sup>	50,0
Décembre .....	265,1 <sup>(1)</sup>	202,1 <sup>(1)</sup>	63,0

<sup>(1)</sup> Y compris les frontaliers grévistes.

ports. Le secteur diamantaire a cependant bénéficié d'un léger regain d'activité depuis la dévaluation. Les groupes dont les chiffres absolus se sont le plus élevés sont par ailleurs les groupes manœuvres, métaux, textiles et employés.

D'autre part, la structure du chômage a subi certaines modifications.

Le nombre des travailleurs réduits à l'inactivité complète s'est accru, depuis l'an dernier, dans une beaucoup plus large mesure que celui des chômeurs partiels. Sa moyenne mensuelle atteint environ 10 % du total de la population salariée.

mesures d'économie de personnel ont été complétées dans les mines par l'instauration d'un système de chômage partiel qui affecte une moyenne de quelques milliers de travailleurs.

Les groupes professionnels les plus touchés par le chômage eu égard à la main-d'œuvre totale qu'ils englobent ont été les suivants : diamant, bois, confection, hôtels, trans-

Elle comprend une proportion plus élevée qu'en 1948 de travailleurs jeunes : 37 % environ du total des chômeurs complets ont moins de 30 ans. Les chômeurs de plus de 50 ans ne représentent plus, bien que leurs effectifs se soient également élevés, que le quart du même total.

Enfin la durée moyenne du chômage a augmenté : en septembre 1949, dernière date pour laquelle le renseignement est connu, près de 60 % des chômeurs complets avaient cessé le travail depuis plus de trois mois.

Les chômeurs de longue durée comptent évidemment dans leurs rangs des éléments partiellement inaptes et des travailleurs occasionnels.

Mais ils n'en comprennent pas moins un pourcentage croissant de personnes parfaitement aptes au travail et désireuses d'en trouver.

La localisation régionale du chômage est devenue moins étroite. Les provinces flamandes fournissent toujours les plus gros contingents de chômeurs, mais le mouvement de recrudescence a été, au cours des derniers mois, relativement plus rapide dans les provinces de Hainaut, Liège et Brabant.

Le manque de mobilité géographique et technique de la main-d'œuvre a certainement contribué dans une large mesure au développement du chômage jusqu'à une date pas très éloignée. Mais il semble que son rôle ait dû se réduire par la suite, le chômage ayant commencé à s'étendre aux provinces et industries jusque-là plus ou moins épargnées et les insuffisances de main-d'œuvre qualifiée dont souffraient, il y a quelques mois encore, certains secteurs importants d'activité, ayant à peu près disparu.

Les facteurs qui ont contribué à la recrudescence du chômage depuis le début de l'année dernière sont complexes et très différents quant à leur nature et à leur signification économique.

Ceux dont l'intervention paraît s'être manifestée le plus nettement sont, outre l'accroissement du potentiel de main-d'œuvre, l'améliora-

tion des conditions de production : assiduité, productivité ouvrière, équipement technique, rationalisation du travail, et le ralentissement d'activité, d'origine spécifique ou conjoncturelle, qui a affecté certaines industries.

La part d'influence que chacun d'eux peut avoir exercée sur l'accroissement du chômage est difficile à apprécier. Le rôle joué par le redressement du rendement paraît avoir été prépondérant au début du mouvement. Il est assez nettement perceptible dans l'industrie métallurgique, dont le niveau de production s'est accru jusqu'en mars 1949 alors que la main-d'œuvre occupée était déjà en sérieuse régression depuis plusieurs mois. Il doit avoir été considérable également dans de nombreuses entreprises textiles, verrières et agricoles qui ont accompli, au cours de l'année écoulée, un gros effort de rationalisation de leur outillage.

L'influence du facteur conjoncturel paraît s'être accrue au second semestre, bien que divers secteurs importants d'industries aient bénéficié d'une reprise d'activité au cours des dernières semaines.

L'indemnisation des chômeurs représente actuellement pour l'Etat une lourde charge.

Les dépenses globales qu'elle implique s'élèveront vraisemblablement, pour l'ensemble de l'année, aux environs de 5 milliards de francs. Les cotisations versées au titre de l'assurance-chômage par les assujettis au régime de la sécurité sociale ne permettront guère d'en couvrir plus du quart et l'on estime que la part d'intervention budgétaire dépassera 4 milliards. En 1948, elle avait atteint 800 millions.

Le taux des allocations de chômage a été relevé par un Arrêté ministériel en date du 23 mars 1949. Des majorations supplémentaires ont été octroyées ultérieurement aux chômeurs chefs de famille nombreuse.

Le programme gouvernemental de lutte contre le chômage est entré, au début de l'année, dans sa phase d'application pratique.

Les crédits d'investissement votés pour l'ensemble de l'exercice 1949 s'élevaient à 9,9 milliards de francs environ. En 1950, ils atteindront, d'après les prévisions budgétaires, 13,4 milliards.

Les prix ont été nettement orientés à la baisse en 1949.

Prix et salaires

La tendance régressive a été continue jusqu'en septembre.

Elle est devenue plus hésitante après les dévaluations monétaires qui provoquèrent des mouvements de prix heurtés et de sens très divers.

Le mouvement de récession a débuté, en ce qui concerne les prix de gros, vers le milieu de 1948.

Il s'est développé sous la double influence de la disparition graduelle des états de pénurie relative subsistant encore à l'échelon mondial et de la contraction de la demande intérieure.

Le recul des prix mondiaux qu'a provoqué le redressement du niveau général de l'offre devait nécessairement exercer une pression considérable sur le système des prix belges. Car nos prix à l'importation et à l'exportation avaient été particulièrement sensibles à la hausse antérieure des cours mondiaux. L'accroissement avait d'ailleurs été, dans l'ensemble, proportionnellement plus rapide à l'exportation; les produits belges avaient en effet largement bénéficié sur les marchés extérieurs, du relèvement rapide de la production nationale.

Le mouvement de baisse n'a pas atteint tous les produits ni tous les marchés dans les mêmes proportions ni au même moment.

**Indice global des prix de gros**

Source : Ministère des Affaires Economiques

Période	Indice
1936-38 .....	100
1949 Janvier .....	390
Février .....	384
Mars .....	378
Avril .....	373
Mai .....	372
Juin .....	366
Juillet .....	364
Août .....	363
Septembre ...	361
Octobre .....	361
Novembre ....	361

Les prix des produits agricoles et textiles ont cédé dès 1948. Ceux des produits chimiques ont commencé à fléchir au début de 1949. La résistance a été beaucoup plus longue en ce qui concerne les métaux.

A la veille de la dévaluation, l'ensemble des prix de gros était en sérieuse régression. Le charbon constituait un des rares produits essentiels restés en dehors du mouvement. Ses prix ont au contraire fait l'objet d'un nouveau remaniement qui s'est traduit par un relèvement de sa moyenne et par une diminution des barèmes des fines à coke.

L'évolution a été beaucoup plus diversifiée au cours du dernier trimestre et elle ne permet guère de prévoir le sens dans lequel s'orientera l'indice global au cours des prochains mois.

A fin décembre, les tendances apparaissent en effet toujours incertaines et peu homogènes sur les marchés internationaux. Des disparités, supérieures à la normale, subsistent entre les cours de nombreux produits similaires traités sur des marchés différents.

D'assez nombreux prix sterling ont haussé.

Mais les augmentations ne répondent pas nécessairement à une tendance ferme. Elles ont été, dans quelques cas : zinc, étain, plomb, notamment, partiellement résorbées au cours des dernières semaines. Dans l'ensemble, elles sont d'ailleurs restées légèrement inférieures au taux de dévaluation de la livre sterling par rapport au dollar et même par rapport au franc belge.

La contraction, en termes de dollars, de l'ensemble des prix britanniques ne semble guère avoir eu jusqu'ici que des répercussions négligeables sur l'évolution des prix américains, d'autre part toujours influencée par la politique de soutien des prix agricoles et de la demande intérieure et par la politique de stockage des matières premières stratégiques poursuivies par le Gouvernement. La tendance à la fermeté



et même au léger redressement : cuivre, coton, laine, a dominé le marché américain en dépit de l'existence de mouvements partiels de baisse.

Exprimés en francs belges, les prix dollars ont augmenté depuis la dévaluation. Leur incidence sur l'évolution des prix de gros belges a été plus immédiate que celle des réductions des prix sterling. L'indice global calculé par le Ministère des Affaires Economiques n'a cependant été affecté que dans une faible mesure par les hausses partielles observées depuis septembre. Il a cessé de décroître mais n'a pas augmenté.

La plupart des prix en hausse restent d'ailleurs inférieurs, à fin décembre 1949, à leur niveau de décembre 1948.

Pour l'ensemble de l'année, les prix qui apparaissent comme ayant subi la récession la plus profonde sont les prix du bétail et en particulier du bétail porcin, les prix des produits textiles et ceux des métaux. La forte marge bénéficiaire réalisée à l'exportation par les produits sidérurgiques a été en grande partie résorbée. Les réductions de prix ont été considérables sur tous les marchés. Le mouvement s'est encore accentué après la dévaluation.

L'orientation baissière des prix a permis de replacer sous le régime du « prix normal » la plupart des produits importants qui restaient encore soumis à la réglementation officielle, entre autres les métaux non ferreux, toute une série de produits sidérurgiques et métallurgiques, la totalité des produits textiles, la viande.

Les prix de détail belges ont évolué parallèlement à ceux des prix de gros.

Mais leur tendance apparaît, en ce qui concerne les produits pris en considération pour l'établissement de l'indice du Ministère des Affaires Economiques tout au moins, plus hésitante. Les répercussions des baisses subies par ces derniers paraissent avoir été dans certains cas, retardées ou fort atténuées.

### Indice des prix de détail

Source : Ministère des Affaires Economiques

Période	Indice général	Produits alimentaires	Produits non alimentaires
1936-1938 .....	100	100	100
1949 Janvier .....	393	384	411
Février .....	388	375	410
Mars .....	381	366	408
Avril .....	380	362	409
Mai .....	379	359	408
Juin .....	381	364	408
Juillet .....	379	361	408
Août .....	378	361	407
Septembre ...	379	362	406
Octobre .....	376	358	407
Novembre ....	377	359	406
Décembre ....	375	357	406

Elles ont été sensibles dans le secteur alimentaire où elles ont affecté surtout les produits porcins. Tous les prix de ceux-ci ont opéré un sérieux repli de janvier à décembre. La hausse qu'ils avaient subie en 1948 s'en trouve en grande partie résorbée. Les prix de la viande de

bœuf sont, par contre, restés inchangés, de même que le prix moyen du beurre du pays.

Le niveau moyen des salaires apparaît encore, en septembre 1949, en légère hausse sur son niveau du début de l'année.

La contraction du volume de l'emploi a cependant commencé, au cours des derniers mois, à influencer défavorablement l'évolution des rémunérations des travailleurs de certaines industries : métallurgie, textiles, cuir, charbonnages.

Commerce  
extérieur

L'évolution globale du *commerce extérieur* de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise n'a pas été uniforme au cours de 1949.

La tendance favorable constatée les années précédentes déjà dans les échanges de marchandises entre l'Union et les pays étrangers, s'est fortement accentuée pendant les sept premiers mois, mais s'est renversée ensuite.

Les résultats globaux restent cependant nettement meilleurs que ceux obtenus en 1948 et se situent grosso modo au niveau d'avant-guerre.

Les importations, qui s'étaient progressivement et fortement développées depuis la libération, se sont contractées : elles tombent d'une moyenne mensuelle de 7.293 millions de francs en 1948 à

**Commerce spécial de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise**

Source : Institut National de Statistique

Période	Importations		Exportations		Balance commerciale (millions de francs)	% Export Import
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)		
1936-38 Moyen. mens.	2.868	2.019	1.912	1.859	— 160	92
1947 » »	2.322	7.130	1.070	5.138	— 1.992	72
1948 » »	2.432	7.293	1.258	6.177	— 1.116	85
1949 » » <sup>(1)</sup>	2.295	6.801	1.210	6.639	— 162	98
1949 Janvier .....	2.111	6.580	1.088	6.138	— 442	93
Février .....	2.291	6.503	1.136	6.725	+ 222	103
Mars .....	2.330	7.109	1.267	7.577	+ 468	107
Avril .....	2.281	6.696	1.145	6.978	+ 282	104
Mai .....	2.523	6.861	1.196	7.174	+ 313	105
Juin .....	2.381	6.692	1.223	7.338	+ 646	110
Juillet .....	2.241	6.234	1.234	7.060	+ 826	113
Août .....	2.258	6.428	1.184	6.049	— 379	93
Septembre .....	2.142	6.407	1.255	6.223	— 184	97
Octobre .....	2.256	6.595	1.203	5.836	— 759	88
Novembre .....	2.297	7.031	1.205	5.643	— 1.388	80
Décembre (prov.)	2.338	7.972	1.342	6.338	— 1.634	80
Total (1) .....	27.538	81.613	14.519	79.674	— 1.939	98

(1) La moyenne mensuelle et le total de l'année accusent des différences avec la moyenne et l'addition des douze mois, parce que ces deux opérations ont été faites sur des montants cumulés plus précis que les données mensuelles.

6.801 millions de francs au cours de l'année sous revue. Ce mouvement des valeurs globales provient à la fois d'une contraction des quantités importées et d'une baisse des prix sur les marchés de provenance. Les indices du volume des importations se situent, pour presque tous les mois de 1949, à un niveau inférieur à celui de 1948. D'une année à l'autre, cet indice, calculé sur la base 1938 = 100, passe de 107 à 100 (moyenne des onze premiers mois).

Par contre, les exportations se sont sensiblement accrues, du moins pendant la plus grande partie de l'année. Malgré le renverse-

ment, à partir du mois d'août, de l'allure nettement ascendante des expéditions à l'étranger, la moyenne mensuelle atteint 6.639 millions de francs et reste supérieure à celle de l'année précédente qui s'élevait à 6.177 millions de francs.

**Indices du volume du commerce spécial de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise**

Base 1938 = 100

Source : Institut National de Statistique

Période	Importations	Exportations
1946 .....	93	38
1947 .....	118	74
1948 .....	107	91
1949 Janvier .....	93	94
Février .....	95	103
Mars .....	105	107
Avril .....	96	100
Mai .....	105	104
Juin .....	104	110
Juillet .....	95	105
Août .....	101	91
Septembre .....	98	95
Octobre .....	109	94
Novembre .....	102	92

Les indices du volume des exportations, après avoir nettement dépassé de février à juillet, le niveau d'avant-guerre, fléchissent ensuite. Malgré cette baisse, l'indice des onze premiers mois de l'année atteint 100 et dépasse donc celui de 1948, qui s'élevait à 91.

L'évolution divergente des deux éléments de la balance commerciale a eu

comme conséquence une réduction très considérable du déficit de celle-ci. Les importations *c.i.f.* étant tombées de 87,5 milliards de francs en 1948 à 81,6 milliards de francs en 1949 et les exportations *f.o.b.* étant, au contraire, passées de 74,1 milliards de francs à 79,7 milliards de francs, le déficit de la balance commerciale est tombé d'une année à l'autre, sur la base des statistiques douanières, de 13,4 milliards de francs à 1,9 milliard de francs. Il est intéressant de noter que pendant une période de six mois, notamment de février à juillet, la balance commerciale de l'Union Economique a été excédentaire : le boni a atteint environ 2,8 milliards de francs.

Le coefficient de couverture des importations par les ventes à l'étranger s'établit à 107 % pendant cette même période. Pour toute l'année, ce coefficient se maintient, malgré le fléchissement ultérieur des exportations, à un niveau supérieur aussi bien à celui de l'avant-guerre qu'à celui de l'année précédente. Il atteint, en effet, 98 %, alors qu'en 1948 il était de 85 % et en 1936-1938 de 92 %.

Ce résultat a été obtenu malgré le maintien, par l'Union Economique, d'une politique commerciale extérieure extrêmement libérale. En effet, si l'extension du chômage a favorisé le développement d'une tendance à recourir au protectionnisme, les mesures qui ont été prises restent fort limitées et leur application est marquée d'une très grande modération.

La structure du commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, quant à la nature des produits faisant l'objet des transactions, ne s'est pas sensiblement modifiée par rapport à l'année antérieure.

#### Nature du commerce spécial de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise

Source : Institut National de Statistique

Commerce spécial	1936-1938	1947	1948	1949 <sup>(1)</sup>
	(en % de la valeur totale)			
Importations :				
Alimentation et animaux vivants .....	20	23	27	23
Matières brutes et métaux précieux .....	57	41	42	43
Produits fabriqués .....	23	36	31	34
Exportations :				
Alimentation et animaux vivants .....	6	3	4	5
Matières brutes et métaux précieux .....	46	33	31	31
Produits fabriqués .....	48	64	65	64

(1) Onze premiers mois.

Le progrès observé pendant la première partie de l'année dans la valeur des expéditions totales est presque exclusivement imputable au développement des ventes des cinq grandes industries d'exportation de l'Union, notamment aux ventes de la sidérurgie, des industries métalliques, des industries textiles et du vêtement, des industries chimiques et de l'industrie des métaux non ferreux. C'est ainsi que le rapport des exportations de produits de la métallurgie aux

ventes totales à l'étranger est passé de 51 % en 1948 à 54 % en 1949 et celui des expéditions de l'industrie textile et du vêtement, de 18 % à 19 %.

L'examen de l'orientation géographique des courants d'échange de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise met en lumière le rôle que jouent à nouveau, comme fournisseurs et surtout comme clients, le groupe des pays participant à l'Organisation Européenne de Coopération Economique.

Orientation géographique du commerce spécial de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise  
(millions de francs)

	Importations			Exportations			Balance		
	1938	1948	1949 (1)	1938	1948	1949 (1)	1938	1948	1949 (1)
	Moyenne mensuelle			Moyenne mensuelle			Moyenne mensuelle		
Pays participants (Métropoles) .....	942	3.464	3.239	1.157	3.634	4.070	+ 215	+ 170	+ 831
Europe Orientale .....	164	405	234	122	355	444	- 42	- 50	+ 210
Autres pays d'Europe .....	6	72	50	23	59	47	+ 17	- 13	3
Congo Belge, Ruanda-Urundi	161	535	504	36	238	293	- 125	- 297	- 211
Autres pays d'Afrique .....	70	152	181	87	397	275	+ 17	+ 245	+ 94
Etats-Unis d'Amérique .....	207	1.308	1.203	120	371	345	- 87	- 937	- 858
Argentine .....	79	305	177	57	323	173	- 22	+ 18	4
Autres pays de l'hémisphère occidental .....	118	587	579	68	308	435	- 50	- 279	- 144
Asie .....	112	267	228	107	355	423	- 5	+ 88	+ 195
Océanie .....	59	185	244	13	75	68	- 46	- 110	- 176
Divers .....	4	5	10	16	53	40	+ 12	+ 48	+ 30
Total général.....	1.922	7.285	6.649	1.806	6.168	6.613	- 116	- 1.117	- 96

(1) Onze premiers mois.

Par rapport à 1938, leur position de fournisseurs du marché belgo-luxembourgeois s'est rétablie; ils interviennent à nouveau pour plus de la moitié dans l'ensemble des importations de l'Union Economique.

Cette tendance à l'augmentation de l'intervention de ce groupe de pays dans les achats globaux faits à l'étranger, s'est encore accentuée depuis les dévaluations de septembre.

Malgré l'augmentation sensible des exportations vers le groupe des pays participants, celui-ci n'en absorbe pas encore la même proportion qu'avant la guerre. En 1949, environ 61,5 % des ventes de l'Union Economique à l'étranger étaient écoulés sur ces marchés, contre 58,9 % en 1948 et 64,1 % en 1938.

Le boni de la balance commerciale avec ce groupe de pays s'est fortement accru; il est passé de 2.048 millions de francs en 1948 à 10 milliards de francs environ en 1949.

Des modifications considérables se sont produites, par rapport aux années précédentes, dans l'importance respective des différents pays de l'Europe Occidentale non seulement comme sources d'approvisionnement, mais surtout comme débouchés de l'économie belgo-luxembourgeoise. D'autre part, la balance commerciale avec certains pays a changé de signe. L'évolution des courants d'échange avec l'Allemagne est caractéristique à cet égard. Alors qu'en 1938, 11,3 % des achats étaient effectués sur ce marché, ce pourcentage est resté minime jusqu'en 1947, mais est remonté au cours des deux années suivantes de 5,8 % à 6,9 %. Le redressement est encore plus caractéristique en ce qui concerne les livraisons : de 1948 à 1949, la part du marché allemand dans les exportations globales s'accroît de 4,6 % à 12 % et se rapproche du pourcentage de 1938, qui s'élevait à 12,2 %.

Grâce à ce développement rapide des exportations vers l'Allemagne, ce pays est devenu, au cours de l'année 1949, le second client de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise. Alors qu'en 1938, les principaux clients de cette dernière se rangeaient dans l'ordre suivant : France, Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas, la classification était, en 1949 : Pays-Bas, Allemagne, Royaume-Uni, France.

Comme fournisseur de l'Union, l'Allemagne occupait avant-guerre la seconde place, précédée par la France et suivie par les Etats-Unis, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. En 1949, les principaux fournisseurs se rangeaient comme suit, par ordre d'importance : Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Pays-Bas, Allemagne.

Les Etats-Unis continuent donc à jouer le rôle prépondérant qu'ils ont assumé depuis la libération dans l'approvisionnement de l'Union. Ils ont fourni à eux seuls environ 18,1 % des besoins de l'économie belgo-luxembourgeoise en produits importés, contre 10,8 % en 1938.

Les fournitures au marché américain, par contre, n'ont pas encore repris leur importance relative d'avant-guerre; elles représentent 5,2 % du total contre 6,6 % en 1938.

Le déficit de la balance commerciale avec ce pays, quoique se résorbant progressivement, se maintient à un niveau très élevé; il atteint 10.300 millions de francs environ contre 11.195 millions en 1948 et est largement supérieur au déficit de la balance commerciale globale.

Les relations commerciales avec l'Europe orientale se sont détériorées du côté des importations; par contre, les courants d'exportation se sont ranimés et sont même relativement plus importants qu'en 1938. Il en est d'ailleurs résulté un renversement de la balance commerciale avec ces pays, qui devient excédentaire. Ce mouvement trouve son origine dans les caractéristiques de l'accord conclu avec l'U.R.S.S. : l'exécution de celui-ci avait entraîné, en 1948, des fournitures immédiates par l'économie soviétique, alors que les contre-prestations belgo-luxembourgeoises devaient s'échelonner sur un beaucoup plus grand laps de temps.

Les transactions avec la colonie et les territoires sous mandat continuent à se développer, surtout en ce qui concerne les exportations. Aussi constate-t-on une certaine réduction du déficit de la balance commerciale avec le Congo, qui passe d'une année à l'autre de 3.560 millions de francs à 2.550 millions de francs environ.

Les échanges commerciaux avec les autres pays du monde n'ont pas subi de modifications importantes, sauf dans le cas de l'Argentine. La contraction des expéditions entraîne la réapparition d'un solde débiteur dans la balance commerciale avec ce pays.



L'allure exceptionnellement favorable des courants d'exportation de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise au cours des sept premiers mois de l'année est due en grande partie au fonctionnement du plan d'aide américaine à l'Europe : on constate, en effet, que l'expansion des livraisons aux pays participant à l'Organisation Européenne de Coopération Economique, est particulièrement prononcée.

L'épuisement des droits de tirage prévus dans le plan de paiements inter-européens pour l'exercice 1948-1949 n'est peut-être pas étranger au premier fléchissement des exportations, quoique d'autres facteurs, tels que la baisse des prix, la disparition progressive du seller's market, la prévision et l'exécution de certaines manipulations monétaires, aient certainement exercé, dans la suite, des effets analogues.

La contraction des importations, par contre, provient non seulement d'une baisse des prix, mais est en relation directe avec le ralentissement de l'activité économique générale. Etant donné la tendance au fléchissement des prix mondiaux, les entreprises ont été amenées à réduire leurs stocks. Il n'est d'ailleurs pas exclu que l'expansion des importations enregistrée en fin d'année soit l'indice d'une amélioration des perspectives, à moins que ce gonflement des achats à l'étranger ne compense le ralentissement, avant les dévaluations, des commandes des importateurs belges dans les pays dont la monnaie était menacée.

Bien que soient seules disponibles les données pour le premier semestre, on peut dire que grâce au redressement de la balance commerciale dans son ensemble, la *balance des paiements* de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise pour l'année 1949, se présentera vraisemblablement en équilibre ou sera même légèrement excédentaire, en ce qui concerne les transactions courantes. En effet, le boni laissé par ces transactions au cours du premier semestre sera compensé en tout ou en partie par le déficit enregistré les mois suivants, essentiellement à la suite de la détérioration et du retournement de la position de la balance commerciale.

Balance  
des paiements

Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il a pu être atteint sans aucune aide officielle étrangère accordée à titre gratuit. En 1949,

l'Union n'a reçu aucun don dans le cadre du plan Marshall; quant à l'aide conditionnelle, elle est contre-balançée dans la balance courante par les droits de tirage exercés par les pays européens débiteurs.

**Balance des paiements de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise**

(en millions de francs)

	1947			1948			1949 Premier semestre		
	Crédit (Recettes)	Débit (Paiements)	Solde	Crédit (Recettes)	Débit (Paiements)	Solde	Crédit (Recettes)	Débit (Paiements)	Solde
<b>Transactions courantes :</b>									
Marchandises (f.o.b.) .....	60.670	77.020	— 16.350	75.453	80.700	— 5.247	43.733	37.155	+ 6.578
Transports .....	1.855	7.664	— 5.809	3.860	7.450	— 3.590	1.498	3.407	— 1.909
Tourisme .....	1.713	1.419	+ 294	718	2.820	— 2.102	490	1.065	— 575
Travailleurs .....	2.027	329	+ 1.698	3.570	1.031	+ 2.539	1.628	651	+ 977
Revenus d'investissements ...	1.456	1.313	+ 143	4.786	3.046	+ 1.740	1.892	1.655	+ 237
Donations .....	642	—	+ 642	3.366	2.380	+ 986	6.565	6.321	+ 244
Divers .....	8.780	2.732	+ 6.048	1.497	2.866	— 1.369	1.536	1.480	+ 56
Total .....	77.143	90.477	— 13.334	93.250	100.293	— 7.043	57.342	51.734	+ 5.608
<b>Erreurs et omissions .....</b>			+ 344			— 368			+ 11
<b>Total général .....</b>			<b>— 12.990</b>			<b>— 7.411</b>			<b>+ 5.619</b>
<b>Opérations en compte capital :</b>									
Rapatriements .....	11.639	82	+ 11.557	4.008	153	+ 3.855	586	65	+ 521
Investissements et prêts (particuliers) .....	—	802	— 802	2.284	1.985	+ 299	879	853	+ 26
Emprunts et remboursements d'emprunts (pouvoirs publics) .....	1.354	3.214	— 1.860	3.603	2.205	+ 1.398	1.205	1.759	— 554
Souscriptions au F.M.I. et à la B.I.R.D. ....	—	11.329	— 11.329	—	—	—	—	—	—
Avoirs or et devises [augmen- tation (—) ou diminu- tion (+)] .....			+ 15.424			+ 1.859			— 5.612
<b>Total .....</b>			<b>+ 12.990</b>			<b>+ 7.411</b>			<b>— 5.619</b>

En comparant les données de la balance des paiements du *premier semestre de 1949* avec celles des années précédentes, il y a donc lieu de tenir compte du ralentissement ou du renversement, au cours des mois ultérieurs, de certaines tendances jusqu'alors exceptionnellement favorables.

D'autre part, l'influence des facteurs saisonniers doit également retenir l'attention.

Sous cette double réserve, le surplus de 5,6 milliards de la balance des transactions courantes de l'Union Economique, obtenu au cours du premier semestre de 1949, peut se comparer aux déficits de 13,3 et de 7 milliards enregistrés respectivement en 1947 et 1948.

Le mouvement observé depuis la libération dans le sens de la résorption du déficit courant s'est donc accentué, si bien que le point d'équilibre dans les échanges de biens et de services entre l'Union et les pays étrangers a été dépassé et qu'un excédent substantiel s'est dégagé. C'est là, sans aucun doute, un fait qui mérite d'être souligné.

Comme il a été signalé plus haut, ce retournement est dû à l'évolution de la balance commerciale. Les opérations sur marchandises — calculées en prix f.o.b. —, qui avaient laissé en 1947 et en 1948 des malis de 16,4 et 5,2 milliards respectivement, se sont clôturées au cours du premier semestre de 1949 par un excédent de 6,6 milliards. Les opérations invisibles se sont soldées par un déficit de 1 milliard, alors qu'elles avaient laissé un mali de 1,8 milliard en 1948 et un boni de 3 milliards en 1947. Il y a toutefois lieu de noter que ce solde excédentaire de 1947 avait un caractère exceptionnel; il provenait, notamment à concurrence de 2.650 millions, de paiements effectués par les alliés en remboursement des prestations accomplies par l'Union en faveur de leurs armées.

En 1947, le déficit courant avait pu être financé en grande partie à l'aide des rapatriements volontaires de capitaux privés. Le solde du déficit courant, aggravé par certaines opérations en compte capital, et abstraction faite des versements au Fonds Monétaire International et à la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement en libération des participations belges et luxembourgeoises dans ces organismes, avait provoqué une sortie d'or monétaire de 3,6 milliards.

En 1948, les rapatriements volontaires de capitaux, quoique nettement inférieurs à ceux de 1947, ont également permis de couvrir une fraction importante du déficit courant. Le complément de ressources nécessaires au financement du solde a été trouvé dans des

prélèvements sur les emprunts contractés à l'étranger et dans une diminution nette de 3 milliards des avoirs en devises. Cette diminution a cependant été partiellement compensée par un accroissement de 1,2 milliard de l'encaisse-or.

Le boni laissé par la balance des transactions courantes au premier semestre de 1949, a servi presque intégralement au renforcement des avoirs nets en devises et de l'encaisse métallique. Les premiers se sont accrus de 2,1 milliards et l'encaisse-or a augmenté de 3,5 milliards.

Alors qu'en 1948, les pouvoirs publics avaient encouru un endettement net vis-à-vis de l'étranger de 1,4 milliard, ils ont pu réduire leur endettement de 0,6 milliard au cours du premier semestre de 1949.

D'autre part, les rapatriements de capitaux privés n'ont plus atteint que 0,5 milliard contre 3,9 milliards en 1948.

Malgré l'évolution particulièrement favorable de la balance des paiements de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise au cours du premier semestre de 1949, les déséquilibres considérables observés les années précédentes dans les balances particulières de l'Union Economique avec ses différents groupes de partenaires commerciaux, se sont maintenus.

Toutefois, les graves inconvénients que présentent pareils déséquilibres, surtout en périodes d'inconvertibilité des monnaies, ont pu être palliés, du moins partiellement, grâce au fonctionnement du mécanisme de l'aide conditionnelle, instauré dans le cadre du Plan Marshall.

Le déficit courant en dollars U.S.A. a été de l'ordre de 5,5 milliards, alors qu'il avait atteint en 1948 une moyenne semestrielle de 6,5 milliards. Le financement de ce déficit a pu être effectué dans des conditions favorables, grâce surtout à l'aide conditionnelle reçue de l'E.C.A. et aux versements en or et en dollars effectués par certains pays en apurement des dépassements de crédits prévus dans les accords de paiement bilatéraux, conclus par l'Union avec ces pays. Il a même été possible de renforcer substantiellement les réserves de l'économie belgo-luxembourgeoise en or et en dollars.

La balance courante en dollars canadiens s'est soldée par un déficit plus important que la moyenne semestrielle du mali observé en 1948.

L'excédent courant de l'Union dans les devises des pays participant au Programme Marshall et du chef des opérations en francs belges avec ces pays a atteint plus de 9 milliards au cours des six premiers mois de 1949, alors qu'il n'avait pas dépassé, en 1948, une moyenne semestrielle de 4 milliards.

L'accroissement de cet excédent est très prononcé en ce qui concerne les opérations en livres sterling, en couronnes norvégiennes, danoises et suédoises et en florins des Pays-Bas. Un surplus considérable est apparu également dans le cadre des opérations en francs belges avec la trizone, alors que, en 1948, ces opérations avaient été approximativement équilibrées.

Le déficit assez important résultant en 1948 des opérations en francs belges avec l'Italie a été presque entièrement résorbé. Par contre, l'excédent de la balance courante en francs français a été beaucoup moins élevé.

Le surplus résultant des opérations traitées en escudos et le déficit de la balance courante en francs suisses ont atteint un chiffre voisin de leur montant semestriel moyen de 1948.

L'évolution des balances de paiements de l'Union avec ses autres partenaires commerciaux est parallèle à celle des balances commerciales et ne demande par conséquent pas de commentaire.

On ne peut perdre de vue cependant, en comparant les données du premier semestre de 1949 à celles des années précédentes, que la balance des transactions internationales de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise s'est profondément modifiée au cours de la seconde moitié de l'année. Les comparaisons faites ci-avant ne valent donc que sous cette réserve importante.



## ADMINISTRATION

L'assemblée générale des actionnaires a tenu sa séance annuelle le 28 février 1949.

Elle a réélu en qualité de régent, pour un terme de trois ans prenant fin après l'assemblée générale ordinaire de février 1952, MM. Henri Deraedt, August Cool, Léon Bekaert et Emile Van Dievoet, dont les noms figuraient sur les listes doubles de candidats présentés respectivement par le Ministre des Finances, la Confédération des Syndicats Chrétiens, la Fédération des Industries Belges et le Conseil Supérieur de l'Agriculture.

Les mandats de MM. les censeurs Victor Parein, Maurice Mogin et Louis Leclerc, élus directement par l'assemblée, ont également été renouvelés pour une période de trois ans venant à expiration après l'assemblée générale ordinaire de février 1952.

M. Jules Cardijn, membre du Collège des Censeurs, dont le mandat prend fin à l'issue de l'assemblée générale du 27 février 1950, a cessé de remplir ses fonctions à partir du 16 décembre 1949.





## PERSONNEL

La mort inopinée de MM. Robert Defévrumont et Raymond Droulans, l'un et l'autre agent de la Banque en province, laisse de profonds regrets.

Entré à la Banque le 19 décembre 1918, M. Defévrumont fut désigné dès le 30 juillet 1922 pour diriger l'agence de La Louvière qui lui demeura confiée depuis lors en raison des services qu'il y rendait.

M. Droulans, décédé accidentellement le 9 janvier 1950, était au service de la Banque depuis le 30 août 1912. Il fut appelé le 23 avril 1919 aux fonctions d'agent à Ypres; à partir du mois de mai 1941, il assumait la direction de l'agence de Neufchâteau.

La Banque eut également à déplorer en 1949 le décès de MM. Ernest Bodart, Maurice César, Jean-Baptiste Degeynst, Théo De Lentdecker, Antoine Delvax, Fernand Demoulin, Philippe Heintzen, Oscar Mossiat, Alfred Pierret, du personnel de l'administration centrale, et de MM. Alfons Beyers, Guillaume Menten, Remi Van den Bogaerde, Triphon Waelput, de la succursale d'Anvers et des agences.

\*  
\* \*

Les chefs de service et les membres du personnel continuent de fournir un effort assidu.

Si certaines activités propres à la période d'après-guerre se sont progressivement résorbées, les tâches de caractère permanent dont l'Institut d'émission a la charge, ont conservé toute leur ampleur.

L'Administration de la Banque attache beaucoup de prix à la collaboration que lui apportent les membres du personnel de tous grades et elle tient à les remercier de leur contribution à la bonne marche des services.

Il lui est agréable de mentionner spécialement ceux qui, atteints par la limite d'âge, ont quitté la Banque en 1949 après de longues années de travail dévoué : MM. Pierre Craps, chef de division adjoint au Caissier principal, Joseph Boels, bibliothécaire, Guillaume Minguet, artiste graveur, Henri Berx, Maurice Coppyn, Paul Devos, Arthur Dumortier, Félix Minnens, Emile Muylaert, membres du personnel de l'administration centrale; MM. Julien Bosiers, chef de division à la succursale d'Anvers, décédé depuis lors, Charles Villemeeuws, chef de division à l'agence de Bruges, MÉRIL Homerin, Eugeen Peeters, Oscar Saey, César Vandermaelen, appartenant au personnel de province.

La délégation élue par le personnel le 5 novembre 1947 a poursuivi l'exercice de sa mission avec le souci de rendre la direction attentive aux desiderata de ses mandants.

Le barème des traitements et des salaires ayant été réadapté à la fin de l'année 1948, aucune question importante n'a surgi en 1949.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1950 des promotions de grade et des augmentations de traitements et salaires, basées sur les cotes de mérite, ont été accordées dans le cadre de ce barème.

Les modalités selon lesquelles les dispositions de la loi du 28 septembre 1948 portant création de conseils d'entreprise peuvent être appliquées à la Banque Nationale n'ont pas encore été précisées. Quoique le mandat de la délégation du personnel soit venu à expiration, il a été convenu qu'elle continuerait temporairement à représenter le personnel auprès de la direction.

**ANALYSE DU BILAN  
ET DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES  
DE L'EXERCICE 1949**

**ACTIF**

Il n'a pas été procédé à la réévaluation de l'encaisse en or Encaisse en or  
consécutive à la dévaluation du franc belge en septembre 1949.

Les opérations effectuées depuis lors sont comptabilisées au prix  
de vente nouveau de l'or, soit fr. 56.263,7994 par kg.

D'une année à l'autre, la comparaison de l'encaisse en or, compte  
tenu de la réserve ci-dessus, s'établit comme suit :

au 31 décembre 1949 . . . . .	. fr.	30.578.853.760,86
au 31 décembre 1948 . . . . .	. fr.	27.333.965.142,07

L'encaisse se subdivise en :

or à l'étranger . . . . .	. fr.	30.207.352.788,67
or en Belgique . . . . .	. fr.	220.636.362,64
or en route . . . . .	. fr.	150.864.609,55

Ces avoirs correspondent, d'une part, à la contrevaletur de devises Avoirs  
sur l'étranger  
étrangères convertibles, à vue et à terme, hors accords de paiement,  
déposées chez des correspondants de la Banque à l'étranger et d'effets  
en devises étrangères convertibles, sur l'étranger, aux billets

étrangers se trouvant dans les caisses de la Banque et comprennent, d'autre part, des effets en francs belges sur l'étranger.

Ils s'élèvent aux montants suivants :

	Au 31 décembre 1949	Au 31 décembre 1948
a) en devises étrangères . . . fr.	1.458.227.806,33	1.221.804.455,15
b) en francs belges. fr.	451.743,35	3.091.324,65
	<u>fr. 1.458.679.549,68</u>	<u>1.224.895.779,80</u>

Accord  
de compensation  
multilatérale :  
francs belges

L'an dernier, en vertu de l'Accord de Paiements et de Compensation entre les Pays Européens signé à Paris le 16 octobre 1948, la Banque avait consenti une avance de 2 milliards de francs qui lui a été remboursée au moyen de rentrées de francs belges provenant de l'utilisation des dollars mis à la disposition de la Belgique par l'E.C.A. (Economic Cooperation Administration) à titre d'aide conditionnelle 1948-1949.

Au 31 décembre 1948, le solde de cette avance s'élevait à fr. 1.157.964.156,25.

Pour l'exercice Marshall 1949-1950, la Banque assure, à la demande du Ministre des Finances et pour le compte de l'Etat, la mise en application d'un accord similaire, signé à Paris le 7 septembre 1949.

Les avances consenties pour cet exercice se totalisent par fr. 4.554.744.902,50, montant sur lequel il a été remboursé fr. 2.007.364.656,85. Le solde s'élève au 31 décembre à fr. 2.547.380.245,65.

Créances  
sur l'étranger  
dans le cadre  
d'accords  
de paiement

Les créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement représentent au 31 décembre 1949 :

a) en devises étrangères . . . . . fr.	6.128.802.254,74
b) en francs belges . . . . . fr.	2.349.768.578,39
	<u>fr. 8.478.570.833,13</u>

Elles s'élevaient au 31 décembre 1948 à :

a) en devises étrangères . . . . . fr.	11.167.250.212,28
b) en francs belges . . . . . fr.	1.359.598.852,54
	<u>fr. 12.526.849.064,82</u>

Les ajustements consécutifs à l'alignement monétaire de septembre 1949 ont été effectués conformément aux dispositions des accords de paiement en vigueur, à l'exception de certains pays pour lesquels les modalités d'application relatives au redressement des comptes requièrent une mise au point.

A cet égard, il est rappelé qu'en vertu de l'article premier de la loi du 28 juillet 1948 portant modification de l'arrêté-loi n° 5 du 1<sup>er</sup> mai 1944, l'exécution des accords de paiement a lieu pour compte de l'Etat, qui en assume les risques, frais, commissions, intérêts et charges quelconques et encaisse les bénéfices et profits.

Conformément aux dispositions de la même loi, l'Etat garantit la Banque contre toute perte de change ou autre que celle-ci pourrait subir dans l'exécution des accords internationaux de paiement, de change et de compensation conclus ou à conclure avec les pays étrangers, ainsi que des accords consacrés par l'acte final de la Conférence monétaire et financière de Bretton-Woods, approuvé par la loi du 26 décembre 1945. En particulier, l'Etat garantit le remboursement de tout découvert ou avance en francs belges que la Banque serait amenée à effectuer en faveur d'une institution, banque centrale ou autre organisme étranger, aux fins de l'exécution d'un accord de paiement international et dans les limites de cet accord. La garantie résultant des dispositions rappelées ci-dessus couvre, en outre, les droits de tirage en francs belges accordés par la Belgique en vertu de l'Accord de Paris du 7 septembre 1949, en contrepartie de l'aide conditionnelle dont elle bénéficie dans le cadre du Plan Marshall.

Le Trésor a remis à la Banque des certificats de garantie à concurrence de fr. 19.344.094.902,50, représentant le montant total des crédits en francs belges prévus par les accords de paiement ainsi que le montant des droits de tirage bilatéraux et multilatéraux accordés par la Belgique pour l'exercice 1949-1950.

Ces certificats sont comptabilisés dans les comptes d'ordre.

En vertu de la convention intervenue le 25 février 1947 entre l'Etat et la Banque, le Trésor bonifie à celle-ci un intérêt de 0,75 %

l'an sur les avances qui lui sont consenties aux fins définies ci-dessus. Le produit de cet intérêt est compris dans la rubrique « Escompte, change, intérêts et commissions » figurant au crédit du compte de Profits et Pertes.

Par contre, reviennent à l'Etat, le produit des placements en bons du Trésor étrangers ainsi que l'excédent des intérêts payés par les pays étrangers sur ceux qui leur sont dus. Le compte du Trésor a été crédité de ces recettes.

Devises étrangères  
et or à recevoir

Cette rubrique trouve sa contrepartie dans celle intitulée « Crédeurs pour change et or à terme » figurant au passif .

Les devises étrangères et or à recevoir représentent au  
31 décembre 1949 . . . . . fr. 34.787.093,85  
contre fr. 1.654.096,30 au 31 décembre 1948.

Débiteurs  
pour change et or,  
à terme

Cette rubrique, qui a sa contrepartie au passif sous l'intitulé « Devises étrangères et or à livrer » figure au bilan au 31 décembre 1949 pour une somme de . . . . . fr. 1.485.604.293,55

Elle représente les engagements de divers débiteurs qui ont conclu avec la Banque des opérations à terme en monnaies étrangères.

Au 31 décembre 1948, ce poste s'élevait à fr. 1.725.392.355,50.

Effets  
commerciaux  
sur la Belgique

Cette rubrique comprend le portefeuille d'effets commerciaux escomptés par la Banque et payables en Belgique.

Ce portefeuille s'élève au 31 décembre 1949  
à . . . . . fr. 4.006.346.572,48

Il était, au 31 décembre 1948  
de . . . . . fr. 5.170.922.919,83

Les avances sur fonds publics, effectuées conformément aux dispositions de l'article 17, 8° des statuts, s'élèvent, au 31 décembre 1949, à . . . . . fr. 371.403.208,18

Avances  
sur fonds publics

Au 31 décembre 1948, elles étaient de . . . . . fr. 694.967.995,50

Ce portefeuille comprend :

	Au 31 décembre 1949	Au 31 décembre 1948
a) Certificats du Trésor . fr.	6.250.000.000,—	4.728.000.000,—
b) Effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat . . . . . fr.	3.064.489.870,29	3.545.805.453,47
c) Autres effets publics . fr.	38.250.000,—	111.500.000,—
Total. . fr.	9.352.739.870,29	8.385.305.453,47

Effets publics  
(art. 20 des statuts,  
Convention du  
14 septembre 1948)

Aux termes de la convention avenue entre l'Etat et la Banque le 14 septembre 1948, qui couvre ces trois rubriques, le montant du portefeuille détenu par la Banque ensuite d'opérations faites conformément à l'article 17, 3° et 9° des statuts ne peut dépasser dix milliards de francs.

Les avances consenties par la Banque au Trésor public dans le cadre des dispositions de cette convention sont décomptées au taux d'escompte de la Banque pour les traites acceptées domiciliées en banque, sauf en ce qui concerne la somme de fr. 2.465.000.000,— représentant la partie de la dette de l'Etat envers la Banque qui, au 13 septembre 1948, dépassait le montant consolidé. A celle-ci s'appliquent les dispositions de l'article 33 de la loi organique relative à la bonification de 0,25 % par an allouée à la Banque et calculée sur la fraction de la circulation correspondant aux avances à l'Etat.

L'intérêt sur le montant de la rubrique « certificats du Trésor » dépassant fr. 2.465.000.000 est compris dans la rubrique « Escompte, change, intérêts et commissions » figurant au crédit du compte de Profits et Pertes.

Monnaies  
divisionnaires  
et d'appoint

Les monnaies divisionnaires et d'appoint se subdivisent comme suit :

	Au 31 décembre 1949	Au 31 décembre 1948
Monnaies d'argent . . . fr.	7.154,—	6.854,40
Billon . . . . . fr.	272.346.792,77	176.419.075,21
Coupures de la Trésorerie fr.	419.436.785,—	386.968.575,—
fr.	<u>691.790.731,77</u>	<u>563.394.504,61</u>

Avoirs à  
l'Office des chèques  
et virements  
postaux

Les avoirs de la Banque à l'Office des chèques et virements postaux en compte A s'élevaient :

le 31 décembre 1949, à . . . . . fr.	1.696.105,41
le 31 décembre 1948, à . . . . . fr.	683.609,52

En ce qui concerne le compte B, dont le solde s'élève, au 31 décembre 1949, à fr. 622.000.000,— contre fr. 1.469.000.000,— au 31 décembre 1948, il s'agit de l'avoir d'une banque centrale étrangère placé en compte chèques postaux comme suite à un accord intervenu entre le Gouvernement belge et le Gouvernement du pays de la banque centrale en cause. En raison de ce placement, une subdivision a été faite, au passif, dans le compte « Banques à l'étranger, accords de paiement » où la rubrique *b/* en constitue la contrepartie.

Avances spéciales  
pour participation  
au Fonds  
Monétaire  
International

Conformément aux dispositions de l'article IV, section 8 des statuts du Fonds Monétaire International, les avoirs en francs belges et en francs luxembourgeois détenus par le Fonds doivent être maintenus à leur valeur-or.

Les comptes courants en francs belges et en francs luxembourgeois ouverts au Fonds Monétaire International et figurant, au passif, parmi les engagements à vue, ont été ajustés sur la base de la parité nouvelle par rapport à l'or; le même ajustement a été opéré pour les certificats de trésorerie, déposés sous le dossier du Fonds Monétaire International et sous celui de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement qui figurent aux comptes d'ordre.

Les avances spéciales consenties par la Banque pour la constitution des avoirs en compte courant ont été ajustées dans la même proportion.



La comparaison de ces avances s'établit, d'une année à l'autre, comme suit :

	Au 31 décembre 1949	Au 31 décembre 1948
a) au Gouvernement belge, en francs belges . . . fr.	1.125.000.000,—	986.118.750,—
b) au Gouvernement luxem- bourgeois, en francs luxembourgeois . . . fr.	49.977.500,—	43.827.500,—

Le rapport relatif aux opérations de l'année 1947 expose aux pages 60 à 62 les modalités de la participation de la Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg au Fonds Monétaire International.

La créance consolidée sur l'Etat s'élevait en suite à l'assainissement du bilan de la Banque, en septembre 1948, à . . . . . fr. 35.000.000.000,—

**Créance consolidée sur l'Etat**  
(art. 3, § b de la loi du 28 juillet 1948)

La part de l'Etat dans les bénéfices du 14 septembre au 31 décembre 1948 qui, aux termes de l'article 3 b) 2° alinéa de la loi du 28 juillet 1948 doit être affectée à l'amortissement de cette créance jusqu'à concurrence de 5 milliards de francs, s'établissait à . . . . . fr. 11.642.741,17

dont à déduire la taxe mobilière retenue sur le dividende de l'exercice 1948 payé à l'Etat à titre d'actionnaire . . . . . fr. 2.670.000,—

fr. 8.972.741,17

Montant figurant au bilan au 31 décembre 1949 fr. 34.991.027.258,83

La part de l'Etat dans les bénéfices au 31 décembre 1949 s'élève à fr. 51.623.673,69, dont fr. 18.023.673,69 comme cinquième

dans le surplus prévu à l'art. 38 (3°, a) des statuts et fr. 33.600.000,—  
comme dividende, taxe mobilière déduite. Elle ramènera la créance sur  
l'Etat à fr. 34.939.403.585,14.

Fonds publics  
(art. 18 et 21  
des statuts)

Les fonds publics et autres titres acquis en vertu des articles 18  
et 21 des statuts s'élevaient :

au 31 décembre 1949, à . . . . . fr.	914.584.954,13
au 31 décembre 1948, à . . . . . fr.	865.232.379,08

Valeurs à recevoir

Cette rubrique figure au 31 décembre 1949,  
pour . . . . . fr. 77.850.205,04  
contre fr. 108.269.259,41 au 31 décembre 1948.

Elle représente notamment des valeurs à encaisser (chèques,  
coupons, titres remboursables), des montants à recevoir de tiers  
en suite d'opérations sur titres, d'impression de billets et de labeurs  
ainsi que des timbres postaux et fiscaux.

Immeubles,  
matériel  
et mobilier

La valeur des terrains et des bâtiments apparaît au bilan, au  
31 décembre 1949, pour . . . . . fr. 341.078.660,51

Cette rubrique était inscrite au bilan, au  
31 décembre 1948, pour . . . . . fr. 188.501.018,79

L'augmentation de fr. 152.577.641,72 correspond aux dépenses  
à fin 1949, effectuées pour l'agrandissement de l'immeuble de la  
Banque à Bruxelles s'élevant à fr. 129.377.793,02 et pour la  
reconstruction d'agences en province, détruites pendant la guerre, à  
concurrence de fr. 23.199.848,70.

Le matériel et le mobilier, complètement amortis, ne figurent plus  
dans la rubrique que pour mémoire.

Valeurs de la  
Caisse de Pensions  
du Personnel

Cette rubrique, qui a sa contrepartie au passif sous l'intitulé  
« Caisse de Pensions du Personnel » figure au bilan, au 31 décem-  
bre 1949, pour une somme de . . . . . fr. 454.865.423,41  
contre, au 31 décembre 1948 . . . . . fr. 397.196.898,33

L'augmentation de fr. 57.668.525,08 comprend notamment une somme de 26 millions de francs versée à titre de subvention extraordinaire destinée à combler partiellement la différence entre les avoirs de la Caisse de Pensions et la réserve mathématique requise pour satisfaire aux engagements de celle-ci, accrus par suite de la revision des rémunérations des membres du personnel depuis la libération du territoire.

La Banque s'efforcera, au cours des prochains exercices, de parfaire cette différence dans la mesure du possible.

En attendant que l'équilibre soit réalisé, la partie des rentes de retraite et de survie que la Caisse de Pensions n'est pas encore en mesure de prendre à sa charge est réglée par la Banque et imputée aux frais généraux. Le montant décaissé à ce titre, pour l'exercice 1949, s'élève à fr. 14.580.811,—.

Sous cette rubrique figurent « pour mémoire » les valeurs qui, eu égard à l'incertitude qui existe quant à la date et aux possibilités de réalisation, ne peuvent former la contrepartie des engagements à vue de la Banque.

Valeurs amorties  
et à réaliser

Au 31 décembre 1949, les comptes transitoires de l'actif s'établissent comme suit :

Comptes  
transitoires  
de l'actif

a) Prorata d'intérêts à recevoir sur placements et comptes ouverts en vertu d'accords de paiement . . . . . fr.	10.564.947,55
b) Prorata d'intérêts à recevoir sur comptes en devises convertibles . . . . . fr.	3.746.207,50
c) Prorata d'intérêts sur fonds publics acquis en vertu des statuts . . . . . fr.	22.136.182,05
à reporter. . fr.	36.447.337,10

	Report : fr.	36.447.337,10
d)	Approvisionnements pour la fabrication des billets et des labours, pour les services du réfectoire du personnel et de l'économat . fr.	11.691.837,41
e)	Ministère de la Défense Nationale : remboursement réclamé d'encaisses enlevées, pendant l'occupation, par des formations secrètes . fr. (Ce compte a sa contrepartie dans les comptes transitoires du passif).	2.243.400,—
f)	Compte d'attente : Produit par solde de la réévaluation des devises et des comptes étrangers . . . . . fr.	261.916.252,43
	Total. . fr.	<u>312.298.826,94</u>

Ce dernier montant résulte de la compensation des ajustements effectués en ce qui concerne les devises et les comptes étrangers, consécutivement à l'alignement monétaire de septembre 1949, pour les comptes en devises convertibles et les comptes ouverts en vertu d'accords de paiement.

Le solde n'est pas définitivement arrêté car, comme il a été dit à la page 85 du présent rapport, certains ajustements doivent encore être effectués.

En ce qui concerne l'ajustement relatif aux comptes ouverts en vertu d'accords de paiement, les dispositions de la loi du 28 juillet 1948 portant modification de l'arrêté-loi n° 5 du 1<sup>er</sup> mai 1944 relatif aux conditions d'achat et de vente de l'or et des monnaies étrangères, sont d'application.

## PASSIF

Au 31 décembre 1949, le montant en circulation des billets de la Banque, s'élève à . . . . . fr. 87.890.484.700,— Billets de banque  
en circulation

Au 31 décembre 1948, cette circulation était de . . . . . fr. 84.860.863.700,—

Ces chiffres se décomposent comme suit, par coupures :

	Au 31 décembre 1949	Au 31 décembre 1948
fr. 1.000 . . . . .	66.761.591.000	62.942.414.000
fr. 500 . . . . .	12.557.322.000	12.747.304.500
fr. 100 . . . . .	8.571.571.700	9.171.145.200
<b>Total . . . . . fr.</b>	<b>87.890.484.700</b>	<b>84.860.863.700</b>

Les soldes des comptes courants et divers se subdivisent comme suit : Comptes courants  
et divers

	Au 31 décembre 1949	Au 31 décembre 1948
Trésor public, compte ordinaire . . . . . fr.	31.322.973,09	44.504.033,24
Trésor public, comptes Accord de Coopération Economique . . . . . fr.	417.022.980,13	645.304.813,10
Fonds Monétaire International :		
Compte fr. belges . fr.	1.130.476.683,45	992.470.527,63
Compte fr. lux. . . fr.	50.004.073,29	43.841.370,05
Organismes régis par une loi spéciale et pouvoirs publics . . . . . fr.	1.119.733.727,36	1.735.915.273,14
à reporter. . . fr.	2.748.560.437,32	3.462.036.017,16

reports. . fr.	2.748.560.437,32	3.462.036.017,16
Banques en Belgique . fr.	1.505.963.986,06	2.300.584.002,58
Banques à l'étranger :		
1°) Accords de paiement:		
a/ . . . . . fr.	671.392.957,81	600.051.034,64
b/ . . . . . fr.	622.000.000,—	1.469.000.000,—
2°) Autres comptes . fr.	58.697.601,71	81.954.659,74
Particuliers . . . . . fr.	384.976.200,35	478.609.038,52
Armées alliées . . . . . fr.	5.007.306,22	4.025.999,97
Valeurs à payer . . . . . fr.	537.737.211,07	798.575.579,51
	<u>fr. 6.534.335.700,54</u>	<u>9.194.836.332,12</u>

L'énumération qui précède appelle trois précisions :

1°) *Trésor public (comptes Accord de Coopération Economique).*

Le solde de fr. 417.022.980,13 se subdivise comme suit :

Exercice Marshall 1948-1949 :

a) Sous-compte « Sommes à affecter ultérieurement » . . . . . fr.	39.130.960,38
b) Sous-compte spécial article 4 de l'Accord de Coopération économique . . . . . fr.	124.908.375,—

Sous-compte « Opérations en suspens » . fr.	244.360.018,95
Exercices Marshall 1948-1949 et 1949-1950 à ventiler.	

Exercice Marshall 1949-1950 :

Sous-compte « Sommes à affecter ultérieurement » . . . . . fr.	8.623.625,80
Total. . fr.	<u>417.022.980,13</u>

2°) *Banques à l'étranger.*

Le compte *b/* a sa contrepartie à l'actif sous la rubrique « Avoirs à l'Office des chèques postaux — Compte B ».

3°) Valeurs à payer.

Le montant inscrit en regard de la rubrique « Valeurs à payer » représente l'ensemble des engagements de la Banque autres que ceux inscrits en compte courant, notamment : accreditifs, chèques déplacés, mandats de paiement, dividendes, contrevaieur de change dû à des tiers dès réception de documents ou ensuite d'achats de devises, taxes à payer, paiements à effectuer à l'Office National de Sécurité Sociale, avis de crédit en suspens, opérations en route devant faire ultérieurement l'objet de paiements ou d'inscriptions au crédit des comptes courants.

Les engagements à vue sont constitués par l'ensemble des billets de banque en circulation et des comptes courants et divers.

Total  
des engagements  
à vue

Au 31 décembre 1949, ils s'élevaient à fr. 94.424.820.400,54 contre fr. 94.055.700.032,12 au 31 décembre 1948.

Cette rubrique, qui s'élève au bilan au  
31 décembre 1949, à . . . . . fr. 1.625.799.111,32  
figurait au bilan au 31 décembre 1948, pour fr. 2.039.737.204,53

Devises étrangères  
et or à livrer

Le compte « Débiteurs pour change et or, à terme » qui en constitue la contrepartie, ne figure à l'actif que  
pour . . . . . fr. 1.485.604.293,55

La différence représente essentiellement des engagements au comptant en monnaies étrangères, ainsi que des devises, bloquées ensuite de législations étrangères sur le change, reçues pour compte de tiers.

Cette rubrique figure au bilan au 31 décembre 1949  
pour . . . . . fr. 34.807.080,80

Créditeurs  
pour change et or,  
à terme

Sa contrepartie est inscrite à l'actif sous l'intitulé : « Devises étrangères et or à recevoir » pour fr. 34.787.093,85. La différence de fr. 19.986,95 provient de l'ajustement aux nouveaux cours des devises à recevoir, achetées avant l'alignement des monnaies.

Caisse de Pensions  
du Personnel

Ce compte forme la contrepartie des valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel figurant à l'actif.

Il représente, au 31 décembre 1949, fr. 454.865.423,41  
contre, au 31 décembre 1948 . . . . . fr. 397.196.898,33

Comptes  
transitoires  
du passif

Au 31 décembre 1949, les comptes transitoires du passif s'établissent comme suit :

a) Prorata d'intérêts à payer sur comptes ouverts en vertu d'accords de paiement . . . . . fr.	1.589.345,95
b) Réescompte des placements faits en vertu d'accords de paiement . . . . . fr.	4.452.164,25
c) Réescompte des effets et certificats du Trésor en portefeuille . . . . . fr.	37.960.332,81
d) Acomptes versés par des tiers . . . . . fr.	72.133,40
e) Encaisses enlevées pendant l'occupation par des formations secrètes, à récupérer . . . fr.	2.243.400,—
Ce compte a sa contrepartie dans les comptes transitoires de l'actif.	
f) Prévision fiscale, constituée par le débit du compte de Profits et Pertes :	
le 25 décembre 1938 . fr.	1.000.000,—
le 25 juin 1947 . . . fr.	30.000.000,—
le 25 décembre 1947 . fr.	50.000.000,—
le 25 juin 1948 . . . fr.	50.000.000,—
le 31 décembre 1948 . fr.	50.000.000,—
le 31 décembre 1949 . fr.	46.000.000,—
	<hr/>
	fr. 227.000.000,—

Cette prévision est destinée au paiement de la taxe professionnelle et de la contribution nationale de crise relatives aux bénéfices des exercices 1940 à 1949 inclus.

à reporter. . fr. 

---

46.317.376,41



Report : fr. 46.317.376,41

La Banque a versé à titre de provision sur les cotisations non encore établies pour les exercices 1940 à 1949 inclus, un montant de 200.000.000 de francs.

D'autre part, elle a payé à l'Administration des Contributions du Grand-Duché de Luxembourg, pour sa succursale à Luxembourg, une somme de fr. 1.428.285,—.

Le total de ces deux sommes s'élève à . . . . . fr. 201.428.285,—

Le montant de la prévision fiscale est ainsi réduit à . . . . . fr. 25.571.715,—

g) Provision pour frais d'acquisition, de vente et d'expédition d'or . . . . . fr. 23.138.966,52

h) Provision pour agrandissement de l'immeuble de la Banque, à Bruxelles, constituée par le débit du compte de Profits et Pertes :

le 25 décembre 1947 . fr. 43.000.000,—

le 25 juin 1948 . . . fr. 65.000.000,—

le 31 décembre 1948 . fr. 60.000.000,—

le 31 décembre 1949 . fr. 63.000.000,—

fr. 231.000.000,—

Prélèvements par virement au crédit du compte de Profits et Pertes :

le 25 juin 1948 . . . fr. 20.244.331,41

le 31 décembre 1948 . fr. 22.252.187,38

le 31 décembre 1949 . fr. 129.377.793,02

fr. 171.874.311,81

La provision est par conséquent ramenée à fr. 59.125.688,19

Total. . fr. 154.153.746,12

**Capital**

Le capital de fr. 400.000.000 est divisé en 400.000 actions, en nom ou au porteur, de fr. 1.000 chacune dont 200.000 nominatives et incessibles inscrites au nom de l'Etat.

**Fonds de Réserve**

Le Fonds de Réserve, prévu à l'article 14 des statuts de la Banque, comprend les rubriques suivantes :

	Au 31 décembre 1949	Au 31 décembre 1948
Réserve statutaire . . . fr.	178.635.969,81	173.043.140,88
Fonds de prévision . . . fr.	227.478.751,87	227.478.751,87
Compte d'amortissement des immeubles, matériel et mobilier . . . . fr.	262.074.160,51	109.496.518,79
fr.	<u>668.188.882,19</u>	<u>510.018.411,54</u>

L'augmentation provient de la part dans la répartition des bénéfices au 31 décembre 1948 revenant à la réserve statutaire ainsi que de l'amortissement des dépenses relatives à l'agrandissement de l'immeuble de la Banque à Bruxelles et à la reconstruction d'agences en province, détruites pendant la guerre.

**Bénéfice net  
à répartir**

Le solde favorable du compte de Profits et Pertes constituant le bénéfice net, à répartir conformément aux dispositions de l'article 38 des statuts, s'élève à fr. 133.900.449,33.

## COMPTES D'ORDRE

<p>Figurent sous cette rubrique les valeurs — effets de commerce, monnaies étrangères, etc. — remises à l'encaissement par des titulaires de comptes courants ou par des correspondants étrangers . . . . . fr.</p>	<p style="text-align: right;">Valeurs à l'encaissement</p> <p style="text-align: right; font-weight: bold;">92.729.223,66</p>
<p>Ce compte comprend les crédits à l'importation ouverts par la Banque à des organismes paraétatiques et à des entreprises belges ainsi que les crédits à l'exportation ouverts à l'intervention de banques centrales étrangères . . . . . fr.</p>	<p style="text-align: right;">Crédits documentaires ouverts</p> <p style="text-align: right; font-weight: bold;">235.675.061,10</p>
<p>Avoirs à l'étranger de l'ancien Office de Compensation belgo-luxembourgeois, résultant d'accords conclus avant le 10 mai 1940 et dans les opérations desquels la Banque n'est intervenue que comme caissière . . . . . fr.</p>	<p style="text-align: right;">Office de Compensation belgo- luxembourgeois</p> <p style="text-align: right; font-weight: bold;">6.021.962,75</p>
<p>Les dépôts divers se subdivisent comme suit :</p> <p>Nantissement des comptes d'avances sur fonds publics belges . . . fr. 9.011.578.540,—</p> <p>Garanties données par les cédants d'escompte . fr. 50.844.586,37</p> <p style="padding-left: 4em;">à reporter. . fr. 9.062.423.126,37</p>	<p style="text-align: right;">Dépôts divers</p>

Report : fr.	9.062.423.126,37	
Obligations de l'Emprunt de l'assainissement moné- taire . . . . . fr.	28.159.787,49	
Fonds Monétaire Interna- tional . . . . . fr.	8.772.634.290,50	
Banque Internationale de Reconstruction et de Développement . . . fr.	1.907.778.920,—	
Autres dépôts . . . . fr.	16.366.527.918,51	
		fr. 36.137.524.042,87

Cautionnements  
divers reçus

Cautionnements statutaires et réglementaires  
de l'Administration, des Comptoirs d'escompte et  
du personnel . . . . . fr. 80.133.446,—

Certificats  
de garantie reçus  
du Trésor public

L'explication de cette rubrique est donnée à  
la page 85 du présent rapport. fr. 19.344.094.902,50

Cautions données  
en faveur  
du Personnel

Cautions données par la Banque envers  
certains Comptoirs d'escompte du chef de prêts  
octroyés par la Caisse Générale d'Epargne et de  
Retraite à des membres du personnel de la Banque  
pour permettre à ceux-ci de construire ou  
d'acheter leur maison . . . . . fr. 25.878.607,85

Endossements  
de certificats  
en dollars E. U.  
pour compte  
du Trésor public

Engagement conditionnel dans le chef de  
la Banque résultant de l'endossement au porteur  
des Certificats de trésorerie libellés en dollars E.-U.

et cédés à des banques américaines, lors de l'émission en mars 1948, de l'Emprunt du Trésor de \$ 50.000.000 à moyen terme.

Contrevaleur à 50,15 fr. par dollar des certificats restant en circulation . . . . . fr.	1.755.250.000,—	
<i>Portefeuille et avoirs divers</i> . . . . . fr.	20.000.000,—	Trésor public
<i>Valeurs diverses dont l'Etat est propriétaire :</i>		
Actions ordinaires		
S.N.C.F.B. . . . . fr.	1.000.000.000,—	
Obligations participantes		
S.N.C.F.B. . . . . fr.	638.305.187,—	
Annuités souscrites par la Colonie du Congo belge		
fr.	935.694.926,81	
Bons du Trésor du Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg (accord belgo-luxembourgeois) fr.		
	1.625.001.300,—	
Valeurs diverses . . . . . fr.	519.558.489,50	
	fr.	4.718.559.903,31
<i>Valeurs diverses dont l'Etat est dépositaire :</i>		
Valeurs déposées par des tiers . . . . . fr.		
	2.878.082.622,77	
Service de la dette inscrite		
fr.	15.506.421.400,—	
Caisse des Dépôts et Consignations . . . . . fr.		
	33.829.986.209,51	
Valeurs déposées en cautionnement . . . . . fr.		
	1.237.091.465,65	
	fr.	53.451.581.697,93
à reporter. . fr.		58.190.141.601,24

	Report : fr.	58.190.141.601,24
<i>Valeurs remises en exécution de l'Arrêté du Régent du 17 janvier 1949 relatif à l'annulation des titres belges au porteur non déclarés</i> . fr.		
		70.892.658,—
<i>Valeurs à délivrer</i> . . . . . fr.		
		3.189.435.860,—
<i>Titres retirés de la circulation</i> . . . . . fr.		
		557.638.831,50
<i>Fonds d'amortissement de la Dette publique</i> . fr.		
		5.885.814.075,—
<i>Fonds monétaire :</i>		
Fonds publics . . . . . fr.		
		2.612.004.597,50
	Total. . fr.	<u>70.505.927.623,24</u>

Fonds des Rentes,  
titres déposés

<i>Valeurs détenues en dépôt par la Banque au 31 décembre 1949 et appartenant au Fonds des Rentes créé en vertu de l'arrêté-loi du 18 mai 1945</i> . . . . . fr.	
	3.896.544.530,50

Caisse Générale  
d'Épargne  
et de Retraite

a) Placements provisoires au 31 décembre 1949 . . . . . fr.	
	2.762.915.728,41
b) Nantissements de prêts . . . . . fr.	
	35.781.720,—
c) Dépôts de garanties . . . . . fr.	
	31.526.518,—
	Total. . fr.
	<u>2.830.223.966,41</u>

## REPARTITION DU BENEFICE NET DE L'EXERCICE 1949

1. Aux actionnaires : un premier dividende de 6 % du capital nominal . . .	fr. 24.000.000,—
2. De l'excédent, soit fr. 109.900.449,33	
a) 10 % à la réserve . . . . .	10.990.044,93
b) 8 % au personnel . . . . .	8.792.035,95
3. Du surplus, soit fr. 90.118.368,45	
a) A l'Etat 1/5 <sup>e</sup> . . . . .	18.023.673,69
b) Aux actionnaires, un second dividende . . . . .	72.000.000,—
c) Le solde à la réserve . . . . .	94.694,76
<b>Total du bénéfice net à répartir. . . . .</b>	<b>fr. 133.900.449,33</b>

### DIVIDENDE ATTRIBUE POUR L'EXERCICE 1949 A CHAQUE ACTION DE FR. 1.000,—

Premier dividende brut . . . . .	fr. 60,—
Second dividende brut . . . . .	fr. 180,—
Dividende brut total . . . . .	fr. 240,—
Taxe mobilière . . . . .	fr. 72,—
Dividende net . . . . .	fr. 168,—

Ce dividende est payable le 1<sup>er</sup> mars 1950 contre présentation du coupon n° 148.

*Le Conseil de Régence :*

Adolphe BAUDEWYNS, *Vice-gouverneur*,  
 Pierre BERGER,  
 Jean VAN NIEUWENHUYSE,  
 Franz DE VOGHEL,  
 Hubert ANSIAUX,  
 Paul CHARLES,  
 Henri DERAEDT,  
 André HUYSENS,  
 Léon-A. BEKAERT,  
 Albert DEWANDRE,  
 Emile VAN DIEVOET,  
 Yvan FEYERICK,  
 Raoul MIRY,  
 August COOL,  
 Frans VERSICHELEN.

*Le Gouverneur*,  
 Maurice FRERE.





**Bilan**

**Compte de Profits et Pertes**

**Comptes d'ordre**

**ACTIF**

**BILAN AU**

<b>Encaisse en or (*)</b> . . . . .		fr. 30.578.853.760,86
<b>Avoirs sur l'étranger :</b> { a) en devises étrangères . . . . .		1.458.227.806,33
{ b) en francs belges . . . . .		451.743,35
<b>Accord de compensation multilatérale : fr.b.</b> . . . . .		2.547.380.245,65
<b>Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :</b>		
a) en devises étrangères . . . . .		6.128.802.254,74
b) en francs belges . . . . .		2.349.768.578,39
<b>Devises étrangères et or à recevoir</b> . . . . .		34.787.093,85
<b>Débiteurs pour change et or, à terme</b> . . . . .		1.485.604.293,55
<b>Effets commerciaux sur la Belgique</b> . . . . .		4.006.346.572,48
<b>Avances sur fonds publics</b> . . . . .		371.403.208,18
<b>Effets publics (art. 20 des statuts. Convention du 14 septembre 1948) :</b>		
a) certificats du Trésor . . . . .		6.250.000.000,—
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat . . . . .		3.064.489.870,29
c) autres effets publics . . . . .		38.250.000,—
<b>Monnaies divisionnaires et d'appoint</b> . . . . .		691.790.731,77
<b>Avoirs à l'Office des Chèques Postaux</b> { Compte A . . . . .		1.696.105,41
{ Compte B . . . . .		622.000.000,—
<b>Avances spéciales pour participation au Fonds Monétaire International :</b>		
a) au Gouvernement belge, en francs belges . . . . .		1.125.000.000,—
b) au Gouvernement luxembourgeois, en francs luxembourgeois . . . . .		49.977.500,—
<b>Créance consolidée sur l'Etat (art. 3, § b de la loi du 28 juillet 1948)</b> . . . . .		34.991.027.258,83
<b>Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)</b> . . . . .		914.584.954,13
<b>Valeurs à recevoir</b> . . . . .		77.850.205,04
<b>Immeubles, matériel et mobilier</b> . . . . .		341.078.660,51
<b>Valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel</b> . . . . .		454.865.423,41
<b>Valeurs amorties et à réaliser</b> . . . . .		p.m.
<b>Comptes transitoires</b> . . . . .		312.298.826,94
<b>Total de l'actif.</b> . . . . .		97.896.535.093,71

(\*) Voir p. 83.

Billets en circulation . . . . .		fr. 87.890.484,700,—
<b>Comptes courants et divers :</b>		
Trésor public { compte ordinaire . . . . .	fr. 31.322.973,09	
{ comptes Accord de Coopération		
Economique . . . . .	417.022.980,13	
Fonds Monétaire International :		
Compte francs belges . . . . .	1.130.476.683,45	
Compte francs luxembourgeois . . . . .	50.004.073,29	
Organismes régis par une loi spéciale et pouvoirs publics . . . . .	1.119.733.727,36	
Banques en Belgique . . . . .	1.505.963.986,06	
Banques à l'étranger :		
1°) accords de paiement { a/ . . . . .	671.392.957,81	
{ b/ . . . . .	622.000.000,—	
2°) autres comptes . . . . .	58.697.601,71	
Particuliers . . . . .	384.976.200,35	
Armées alliées . . . . .	5.007.306,22	
Valeurs à payer . . . . .	537.737.211,07	6.534.335.700,54
		<hr/>
<b>Total des engagements à vue.</b> . . . . .		94.424.820.400,54
Devises étrangères et or à livrer . . . . .		1.625.799.111,32
Créditeurs pour change et or, à terme . . . . .		34.807.080,80
Caisse de Pensions du Personnel . . . . .		454.865.423,41
Comptes transitoires . . . . .		154.153.746,12
Capital . . . . .		400.000.000,—
<b>Fonds de réserve :</b>		
a) Réserve statutaire . . . . .		178.635.969,81
b) Fonds de prévision . . . . .		227.478.751,87
c) Compte d'amortissement des immeubles, matériel et mobilier . . . . .		262.074.160,51
Bénéfice net à répartir . . . . .		133.900.449,33
		<hr/>
<b>Total du passif.</b> . . . . .		97.896.535.093,71

<b>Frais généraux</b>	fr. 226.798.354,74
<b>Frais d'expédition d'or</b>	2.354.427,32
<b>Subvention à la Caisse de Pensions du Personnel</b>	44.880.000,—
<b>Amortissement sur immeubles, matériel et mobilier</b>	29.493.065,22
<b>Amortissement sur immeubles nouveaux</b>	129.377.793,02
<b>Redevances à l'Etat :</b>	
a) Produit des opérations d'escompte et d'avances sur fonds publics excédant 3 ½ %	7.673.952,24
b) Droit de timbre sur la circulation fiduciaire	122.968.152,40
	130.642.104,64
<b>Virements aux comptes transitoires du passif pour :</b>	
a) prévision fiscale	46.000.000,—
b) provision pour agrandissement de l'immeuble de la Banque à Bruxelles	63.000.000,—
<b>Bénéfice net à répartir</b>	133.900.449,33
	806.446.194,27

## COMPTES D'ORDRE

<b>Valeurs à l'encaissement</b>	
<b>Crédits documentaires ouverts</b>	
<b>Office de Compensation Belgo-Luxembourgeois. — Comptes de compensation à l'étranger (Liquidation confiée à l'Institut belgo-luxembourgeois du Change - Arrêté-loi du 25-2-1947)</b>	
<b>Dépôts divers :</b>	
<i>Nantissement des comptes d'avances sur fonds publics belges</i>	
<i>Garanties données par les cédants d'escompte</i>	
<i>Obligations de l'Emprunt de l'Assainissement Monétaire</i>	
<i>Fonds Monétaire International</i>	
<i>Banque Internationale de Reconstruction et de Développement</i>	
<i>Autres dépôts</i>	
<b>Cautionnements divers reçus</b>	
<b>Certificats de garantie reçus du Trésor public</b>	
<b>Cautions données en faveur du Personnel</b>	
<b>Endossements de certificats en dollars E.-U. pour compte du Trésor public</b>	
<b>Trésor public :</b>	
<i>Portefeuille et avoirs divers</i>	
<i>Valeurs diverses dont l'Etat est propriétaire :</i>	
<i>Actions ordinaires S.N.C.F.B.</i>	
<i>Obligations participantes S.N.C.F.B.</i>	
<i>Annuités souscrites par la Colonie du Congo belge</i>	
<i>Bons du Trésor du Gouv. Grand-Ducal (Accord belg.-lux.)</i>	
<i>Valeurs diverses</i>	
<i>Valeurs diverses dont l'Etat est dépositaire :</i>	
<i>Valeurs déposées par des tiers</i>	
<i>Service de la Dette inscrite</i>	
<i>Caisse des Dépôts et Consignations</i>	
<i>Valeurs déposées en cautionnement</i>	
<i>Valeurs remises en exécution de l'Arrêté du Régent du 17 janvier 1949 relatif à l'annulation des titres belges au porteur non déclarés</i>	
<i>Valeurs à délivrer</i>	
<i>Titres retirés de la circulation</i>	
<i>Fonds d'amortissement de la Dette publique</i>	
<i>Fonds monétaire :</i>	
<i>Fonds publics</i>	
<b>Fonds des rentes, titres déposés</b>	
<b>Caisse Générale d'Epargne et de Retraite :</b>	
<i>Placements provisoires</i>	
<i>Nantissements de prêts</i>	
<i>Dépôts de garanties</i>	

Escompte, change, intérêts et commissions . . . . .	fr. 430.443.621,99
Revenus des fonds publics et autres titres acquis en vertu des statuts . . . . .	40.721.533,05
Droits de garde, courtages et loyers des coffres . . . . .	10.449.217,45
Rentrées sur valeurs amorties et à réaliser . . . . .	192.930,30
<b>Redevances et bonifications de l'Etat :</b>	
a) Ristourne du droit de timbre sur la circulation fiduciaire (arrêté royal du 24 août 1939, art. 34) . . . . .	96.515.661,02
b) Bonification de 0,25 % par an sur la dette de l'Etat (arrêté royal du 24 août 1939, art. 33) . . . . .	93.079.393,35
c) Bonification de 0,10 % par an sur le montant des petites coupures émises pour compte du Trésor (convention du 18 mars 1946) . . . . .	3.311.611,77
Transfert du compte Provision pour frais d'acquisition, de vente et d'expédition d'or . . . . .	2.354.427,32
Transfert du compte Provision pour agrandissement de l'immeuble de la Banque à Bruxelles . . . . .	129.377.793,02
	<hr/>
	806.446.194,27

AU 31 DECEMBRE 1949

. . . . .	fr. 92.729.223,66
. . . . .	235.675.061,10
. . . . .	6.021.962,75
. . . . .	
. . . . .	9.011.578.540,—
. . . . .	50.844.583,37
. . . . .	28.159.787,49
. . . . .	8.772.634.290,50
. . . . .	1.907.778.920,—
. . . . .	16.366.527.918,51
. . . . .	<hr/>
. . . . .	36.137.524.042,87
. . . . .	80.133.446,—
. . . . .	19.344.094.902,50
. . . . .	25.878.607,85
. . . . .	1.755.250.000,—
. . . . .	
. . . . .	20.000.000,—
. . . . .	
. . . . .	1.000.000.000,—
. . . . .	638.305.187,—
. . . . .	935.694.926,81
. . . . .	1.625.001.300,—
. . . . .	519.558.489,50
. . . . .	<hr/>
. . . . .	4.718.559.903,31
. . . . .	
. . . . .	2.878.082.622,77
. . . . .	15.506.421.400,—
. . . . .	33.829.986.209,51
. . . . .	1.237.091.465,65
. . . . .	<hr/>
. . . . .	53.451.581.697,93
. . . . .	
. . . . .	70.892.658,—
. . . . .	
. . . . .	3.189.435.860,—
. . . . .	557.638.831,50
. . . . .	5.885.814.075,—
. . . . .	
. . . . .	2.612.004.597,50
. . . . .	<hr/>
. . . . .	70.505.927.623,24
. . . . .	
. . . . .	3.896.544.530,50
. . . . .	
. . . . .	2.762.915.728,41
. . . . .	35.781.720,—
. . . . .	31.526.518,—
. . . . .	<hr/>
. . . . .	2.830.223.966,41



# **Rapport du Collège des Censeurs**





Messieurs,

Le Collège des censeurs a poursuivi en 1949 l'exercice de sa mission statutaire.

Les propositions budgétaires pour l'exercice 1950 et le bilan au 31 décembre 1949 lui ont été présentés par le Conseil de régence dans les délais prescrits.

Avant de voter le budget des dépenses, le Collège des censeurs a examiné les pièces justificatives fournies par les services à l'appui des dépenses de l'année écoulée et des propositions qui lui étaient soumises, en ce qui concerne, d'une part, les dépenses ordinaires, d'autre part, le programme d'agrandissement des immeubles à Bruxelles et la reconstruction des agences de la Banque en province, détruites ou gravement endommagées par faits de guerre, dont le Conseil de régence fait mention dans son rapport.

L'approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 1949, qui vaut décharge pour l'administration de la Banque, a été précédée d'un contrôle des écritures et de sondages dans les existences d'inventaire. Le Collège a pu constater que les dispositions organiques et statutaires relatives à l'établissement du bilan et à l'affectation des résultats avaient été respectées. Conformément aux statuts, la répartition du bénéfice net a été arrêtée par le Conseil général.

\*  
\* \*

Il nous est agréable d'adresser nos remerciements à la Direction de la Banque, qui a grandement facilité l'accomplissement de notre tâche en mettant à notre disposition une documentation abondante.

A l'occasion des inspections de services auxquelles les membres du Collège des censeurs ont participé dans le courant de l'année, ils ont pu apprécier une fois de plus le zèle et le dévouement dont témoigne le personnel à tous les degrés de la hiérarchie. Il tient à leur exprimer toute sa satisfaction.

*Le Collège des Censeurs,*

Maurice MOGIN,  
Fernand DUCHENE, *Secrétaire,*  
Jean BRAT,  
Auguste JADOUL,  
Louis LECLERC,  
Nicolas BOOST,  
Louis DELVAUX.

*Le Président,*  
Victor PAREIN.

**Administration centrale**

**Succursales = Agences**

**Comités et Comptoirs d'Escompte**

**Grand-Duché de Luxembourg**



## ADMINISTRATION CENTRALE

### COMITE DE DIRECTION, CONSEIL DE REGENCE, COLLEGE DES CENSEURS

- GOUVERNEUR* : M. Maurice FRERE.
- VICE-GOUVERNEUR* : M. Adolphe BAUDEWYNS.
- DIRECTEURS* : MM. Pierre BERGER,  
Jean VAN NIEUWENHUYSE,  
Franz DE VOGHEL,  
Hubert ANSIAUX.
- REGENTS* : MM. Paul CHARLES,  
Henri DERAEDT,  
André HUYSENS,  
Léon-A. BEKAERT,  
Albert DEWANDRE,  
Emile VAN DIEVOET,  
Yvan FEYERICK,  
Raoul MIRY,  
August COOL,  
Frans VERSICHELEN.
- CENSEURS* : MM. Victor PAREIN, *Président*,  
Maurice MOGIN,  
Fernand DUCHENE, *Secrétaire*,  
Jean BRAT,  
Jules CARDIJN (\*),  
Auguste JADOUL,  
Louis LECLERC,  
Nicolas BOOST,  
Louis DELVAUX.
- SECRETARE* : M. Thomas BASYN.
- TRESORIER* : M. Georges PIRSOUL.
- Commissaire du Gouvernement** : M. Joseph VANHEURCK.

(\*) Voir p. 79.

## SERVICES GENERAUX

<i>Inspection générale :</i>	MM. Paul BAUDEWYNS,	<i>Sous-directeur, Chef du Personnel.</i>
<i>Etudes Economiques et Documentation :</i>	J.-J. VINCENT,	<i>Sous-directeur.</i>
<i>Etudes et documentation :</i>	P. KAUCH,	<i>Inspecteur général.</i>
<i>Statistique :</i>	H. GAUTIER,	<i>Chef de division.</i>
<i>Crédit bancaire :</i>	O. BRONCHART,	»
<i>Etranger :</i>	R. LIBRECK,	<i>Sous-directeur.</i>
<i>Réglementation du Change</i>	C. de STRYCKER,	<i>Inspecteur général.</i>
<i>Change :</i>	J. VAN WEDDINGEN,	<i>Chef de division.</i>
<i>Contrôle Extérieur :</i>	F. FLAMAND,	»
<i>Caisse Centrale :</i>	F. SIMONART,	<i>Inspecteur général, Caissier principal.</i>
<i>Titres :</i>	A. EGGELPOELS,	<i>Inspecteur général.</i>
<i>Secrétariat général :</i>	J. van KESSEL,	»
<i>Contentieux :</i>	E. CHARLES,	»
<i>Comptabilité générale :</i>	C. VERCRUYSSSE,	»
<i>Escompte :</i>	R. MAGDONELLE,	»
<i>Bâtiments A :</i>	H. JAMBERS,	»
» B :	M. VAN GOETHEM,	<i>Architecte attaché.</i>
<i>Imprimerie :</i>	C. AUSSEMS,	<i>Ingénieur en Chef des Services techniques.</i>
<i>Service du Personnel :</i>	L. WYNGAARD,	<i>Chef de division.</i>
<i>Caisse des Recouvrements :</i>	J. HORSMANS,	»
<i>Billets :</i>	M. GOELEN,	»
<i>Caisse de l'Etat :</i>	P. FESTERAERTS,	»
<i>Secrétariat de la Direction :</i>	M <sup>lle</sup> E. MALAISE,	»
<i>Service médico-social :</i>	D <sup>r</sup> L. HANNAERT.	»

### Comité d'Escompte Bruxelles :

MM. P. ECTORS,  
J. de COOMAN,  
P. DELBAERE,  
O. BOSSAERT,  
E. HAYOIT,  
M. WAUCQUEZ.

## SUCCURSALES

### Anvers

*Administrateur :* M. A. NEVEN.  
*Secrétaire :* M. J. VANDERGUCHT.

**Comité d'escompte :** MM. E. BRACHT,  
E. VAN ROMPA,  
F. GOOD,  
N. BOOST.

### Liège

*Administrateur :* M. A. HIERNAUX.  
**Comptoir d'escompte :** MM. Chevalier M. de LAMINNE de BEX,  
E. LAMARCHE,  
P. HERMAN,  
Baron G. van ZUYLEN.

### Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg)

*Administrateur :* M. J. VILENNE.  
**Comptoir d'escompte :** MM. E. COLLETTE,  
A. GROENEN,  
J. NEUBERG.

---

## AGENCES

### AGENCES AUPRES DESQUELLES EST ETABLI UN COMPTOIR

	<i>Agents</i>	<i>Membres des Comptoirs d'Escompte</i>
<b>Alost</b>	MM. L. DEHOUX,	MM. C. VAN DER HAEGEN, P. MICHIELS, F. CALLEBAUT.
<b>Arlon</b>	P. FABRI,	MM. M. LEFEVRE, F. LEPAGE, V. POSSCHELLE.

	<i>Agents</i>	<i>Membres des Comptoirs d'Escompte</i>
<b>Ath</b>	MM. J. LELEUX,	MM. E. DUCHATEAU, H. DUCHATEAU, A. DESCAMPS.
<b>Audenarde</b>	P. HERTSCHAP,	MM. R. DE BEER, J. MAERE, R. VAN CAUWENBERGHE.
<b>Bruges</b>	E. RENARD,	MM. R. TERMOTE, Baron K. van CALOEN, R. RAPAERT de GRASS :
<b>Charleroi</b>	L. HAULOT,	MM. L. DEWANDRE, Baron P. GENDEBIEN, A. GILLIEAUX, F. PHILIPPE.
<b>Courtrai</b>	M. DE SCHAEPMEESTER,	MM. M. de CONINCK, J. DUMONT, P. DELVA.
<b>Dinant</b>	J. LEMAITRE,	MM. L. LAURENT, R. DECOUX, M. SCHOOF.
<b>Eeklo</b>	K. DEWAELE,	MM. J. SPAEY, R. VAN BRABANDT, C. VAN DAMME.
<b>Gand</b>	G. THIRIAUX,	MM. Baron BRAUN, F. BEERNAERTS, Comte H. de HEMPTINNE.
<b>Grammont</b>	F. VANHERP,	MM. G. FLAMANT, J. RENS, P.-E. WILLOCX.



	<i>Agents</i>	<i>Membres des Comptoirs d'Escompte</i>
<b>Hasselt</b>	MM. A. DE VULDER,	MM. P. NAVEAU de MARTEAU, A. JANSSENS, J. SPAAS.
<b>Huy</b>	J. POTVIN,	MM. C. PRION, J. PREUD'HOMME, H. DELATTRE, Comte G. de LIEDEKERKE.
<b>La Louvière</b>	J. LEJUSTE,	MM. L. GRAFE, H. TOMBEUR, L. PONCEAU.
<b>Louvain</b>	J. HAUTAIN,	MM. A. BAUCHAU, G. de LAVELEYE, R. van der VAEREN.
<b>Malines</b>	G. MATAGNE,	MM. P. CARTUYVELS, L. LEMAIRE, J. VIGNERON.
<b>Mons</b>	J. DUPONT,	MM. G. DUCHATEAU, J. SEGARD, H. BOUTTIAU.
<b>Mouscron</b>	G. GINION,	MM. H. STORME, A. SCARCEZ, G. BLANCKE.
<b>Namur</b>	Baron de MOREAU d'ANDROY,	MM. F. HICGUET, O. HICGUET, L. HUART.
<b>Neufchâteau</b>	R. DROULANS (1),	MM. L. GOURDET, A. MINETTE, H. ZOUDE.

(1) Décédé le 9-1-1950.

	<i>Agents</i>	<i>Membres des Comptoirs d'Escompte</i>
<b>Nivelles</b>	MM. A. CAUPAIN,	MM. E. de STREEL, E. DESCAMPE, W. STICHELMANS.
<b>Ostende</b>	F. COLLUMBIEN,	MM. F. VAN CAILLIE, E. DE VREESE, F. LOOTENS.
<b>Péruwelz</b>	R. PINSART,	MM. J. BREBART, H. LEMAIRE, M. SIMON.
<b>Philippeville</b>	A. DERENNE,	MM. R. DUCHATEAU, A. PEPIN, P. de WEISSENBRUCH.
<b>Renaix</b>	E. BURLION,	MM. C. DUPONT, R. VAN BUTSELE, J. TASTE.
<b>Roulers</b>	A. VAN COETSEM,	MM. F. DE CLERCQ-CARLIER, A. DE MEESTER-D'HOORE, J. SOUBRY.
<b>Saint-Nicolas</b>	F. LEFEVER,	MM. F. BEHAEGEL, F. POPPE, A. DE BAER.
<b>Soignies</b>	A. TOURNAY,	MM. L. BASTIN-PONCEAU, G. DEFEVRIMONT, H. le MAISTRE d'ANSTAING.
<b>Termonde</b>	J. VANDEN BOSCH,	MM. J. VAN DAMME, J. DE COENE, E. VAN DEN BERGHE.

	<i>Agents</i>	<i>Membres des Comptoirs d'Escompte</i>
<b>Tirlemont</b>	MM. F. DE KEYSER, a. i.,	MM. J. GILAIN, L. HALFLANTS, J. DELACROIX.
<b>Tongres</b>	E. HUYBRECHT,	MM. F. GHINEAU, W. WILSENS, J. BEAUDUIN.
<b>Tournai</b>	P. POTVIN,	MM. E. CARBONNELLE, E. THORN, V. VANDERBORGHT, M. COUPLLET.
<b>Turnhout</b>	J. MASSET,	MM. J. DE RIDDER, L. JANSEN, J. DIERCKX.
<b>Verviers</b>	M. CHAUVIAUX,	MM. A. PELTZER, L. VAN GINDERTAELEN, Vicomte A. SIMONIS.

**AGENCES AUPRES DESQUELLES IL N'EST PAS ETABLI DE COMPTOIR**

	<i>Agents</i>
<b>Boom</b>	MM. M. WELLEMANS, a. i.,
<b>Furnes</b>	C. SIBILLE,
<b>Malmédy</b>	L. VANDERWINKEL,
<b>Marche</b>	M. CABY,
<b>Wavre</b>	G. SEMAILLE,
<b>Ypres</b>	L. NEIRYNCK.



# ANNEXES



**RELEVÉ DES FONDS PUBLICS  
CONSTITUANT AU 31 DÉCEMBRE 1949  
LES DIVERS PORTEFEUILLES DE LA BANQUE**

---

**Fonds publics acquis en vertu des statuts :**

- 3 1/2 % Dette belge 1937.
- 3 1/2 % Dette belge 1943.
- 4 % Dette belge unifiée, 1<sup>re</sup> série.
- 4 % Dette belge unifiée, 2<sup>e</sup> série.
- 4 % Emprunt de la Libération 1945.
- 3 1/2 % Certificats de Trésorerie 1944, 2<sup>e</sup> série.
- 3 1/2 % Emprunt belge à lots 1941.
- 4 % Lloyd Royal belge.
- Actions de jouissance de la Société Nationale des Chemins de fer belges.
- 3 % Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux (janvier-juillet).  
Lots Congo 1888.
- 4 % Dette coloniale 1906.
- 4 % Dette coloniale 1936.
- 4 % Actions privilégiées Chemins de fer Léopoldville-Katanga-Dilolo « Léokadi ».
- Actions de jouissance Chemins de fer Léopoldville-Katanga-Dilolo « Léokadi ».
- Actions Banque du Congo belge.
- Actions Société Nationale de Crédit à l'Industrie.
- Actions Banque des Règlements Internationaux libérées de 25 %, émission belge.





**RELEVÉ DES SITUATIONS HEBDOMADAIRES  
PUBLIÉES AU « MONITEUR BELGE » EN 1949**

**SITUATIONS HEBDOMADAIRES PUBLIEES AU « MONITEUR BELGE » EN 1949**  
(millions de francs)

DATES 1949	ACTIF																							
	Encaisse en or	Avoirs sur l'étranger		Accord de compensation multilatérale : fr. b. (2)	Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement		Devises étran- gères et or à rece- voir	Débiteurs pour change et or, à terme	Effets commer- ciaux sur la Belgique	Avances sur fonds publics	Effets publics (art. 20 des statuts. Convention du 14 septembre 1948)			Monnaies division- naires et d'appoint	Avoirs à l'Office des Chèques Postaux		Avances spéciales pour participation au Fonds Monétaire International		Créance consolidée sur l'Etat (art. 3, § b de la loi du 28 juillet 1948)]	Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	Immeu- bles, matériel et mobilier	Valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel	Divers	TOTAL DE L'ACTIF
		en devises étrangères	en francs belges		en devises étrangères	en francs belges					certifi- cats du Trésor	effets émis par des orga- nismes dont les engage- ments sont garantis par l'Etat	autres effets publics		Compte A	Compte B	au Gouverne- ment belge, en francs belges	au Gouverne- ment luxem- bourgeois, en francs luxem- bourgeois						
6 janvier.....	27.340	1.265	3,1	1.158	11.501	1.363	1,7	1.725	5.135	516	3.578	1.392	134	565	1,5	1.427	986	44	35.000	868	166	418	401	94.988
13 ».....	27.339	1.011	2,8	1.158	11.646	1.413	1,2	1.698	5.136	270	3.403	686	86	579	36,4	1.389	986	44	35.000	883	166	420	503	93.856
20 ».....	27.741	739	2,8	1.158	11.214	1.404	1,0	1.502	4.959	309	3.070	900	57	590	1,4	1.350	986	44	35.000	888	166	420	159	92.661
27 ».....	27.741	1.062	2,4	1.158	10.673	1.448	1,0	1.556	4.765	426	3.490	347	51	601	1,6	1.327	986	44	34.997	890	189	424	204	92.384
3 février.....	27.726	1.046	2,4	1.158	10.758	1.571	2,2	1.572	4.845	534	2.120	1.630	428	582	0,4	1.276	986	44	34.997	900	189	423	228	93.018
10 ».....	27.825	1.083	2,4	1.158	10.712	1.661	4,9	1.575	5.056	533	1.615	1.169	726	597	1,6	1.243	986	44	34.997	914	189	423	217	92.732
17 ».....	27.849	1.240	2,4	1.158	10.697	1.620	8,2	1.651	5.168	612	1.730	1.243	735	628	12,0	1.231	986	44	34.997	915	189	423	177	92.313
24 ».....	27.817	2.141	2,4	1.158	10.394	1.683	7,4	1.575	5.194	765	1.190	898	755	644	1,9	1.226	986	44	34.997	915	189	423	237	93.242
3 mars.....	27.873	2.871	2,2	1.158	10.491	1.756	7,7	1.454	5.441	718	1.355	1.197	754	629	1,9	1.223	986	44	34.991	915	189	422	214	94.693
10 ».....	27.929	2.862	2,3	1.158	10.552	1.274	7,1	1.444	5.324	319	1.795	1.133	640	642	16,8	1.164	986	44	34.991	915	189	422	220	94.029
17 ».....	27.869	2.525	2,3	1.358	10.711	835	7,1	1.502	5.262	283	1.370	1.153	492	662	20,4	1.153	986	44	34.991	915	189	423	229	93.200
24 ».....	28.068	2.460	2,3	1.358	10.187	949	1,9	1.443	4.908	286	1.940	1.070	150	674	1,4	1.140	986	44	34.991	915	189	423	251	92.437
31 ».....	28.069	2.430	2,3	1.358	10.360	1.065	9,1	1.358	4.839	450	3.515	1.754	13	671	1,6	1.077	986	44	34.991	915	189	423	346	94.866
7 avril.....	28.089	2.619	2,3	1.358	10.349	1.084	10,2	1.416	4.540	330	2.780	1.835	6	645	17,0	1.078	986	44	34.991	915	189	423	294	94.000
13 ».....	28.068	2.666	2,3	1.358	10.359	784	10,3	1.359	4.477	231	2.850	1.217	515	623	2,0	1.072	986	44	34.991	915	189	423	323	93.464
21 ».....	27.863	2.661	2,3	1.358	10.105	660	7,8	834	4.123	228	2.170	1.926	15	650	26,8	1.050	986	44	34.991	915	189	424	282	91.511
28 ».....	28.362	2.555	2,4	1.358	10.052	726	27,1	890	4.179	281	1.895	2.115	—	620	2,3	1.022	986	44	34.991	915	189	424	296	91.931
5 mai.....	28.345	2.520	2,5	1.358	9.846	833	24,7	841	4.628	397	3.390	1.423	2	610	11,3	1.022	986	44	34.991	915	189	423	309	93.110
12 ».....	28.293	2.473	2,6	1.358	10.106	877	26,1	804	4.022	281	3.355	1.103	210	607	3,4	1.006	986	44	34.991	915	189	423	296	92.371
19 ».....	28.748	3.223	2,5	1.358	9.345	1.016	26,1	856	4.848	304	1.550	536	222	636	1,5	993	986	44	34.991	915	189	423	345	91.558
25 ».....	29.120	2.475	1,7	1.358	9.458	1.036	24,8	836	4.474	296	1.660	686	224	622	2,0	980	986	44	34.991	914	189	423	351	91.152
1er juin.....	29.120	2.218	1,7	1.358	9.795	1.454	15,9	740	4.571	316	2.685	1.153	—	597	1,6	979	986	44	34.991	915	189	423	378	92.931
9 ».....	29.245	2.279	1,7	1.358	10.130	1.750	15,9	784	4.213	280	3.595	492	2	581	21,7	1.015	986	44	34.991	915	189	424	353	93.665
16 ».....	29.194	2.308	1,7	1.358	10.504	1.929	6,5	874	4.016	278	2.780	494	7	578	1,8	1.012	986	44	34.991	915	189	424	334	93.225
23 ».....	30.613	1.963	1,7	1.358	9.353	1.425	4,3	913	3.943	224	2.415	538	1	549	11,2	988	986	44	34.991	915	189	426	353	92.204
30 ».....	30.859	1.765	1,7	1.358	9.685	1.400	2,2	1.060	4.178	375	2.640	2.160	—	508	1,7	948	986	44	34.991	915	189	425	384	94.876
7 juillet.....	30.808	1.798	1,7	1.358	10.119	1.444	2,2	1.199	3.812	317	2.370	2.809	—	458	1,7	923	986	44	34.991	916	189	423	347	95.317
14 ».....	30.561	1.661	1,8	1.358	10.892	1.550	2,0	1.099	3.818	432	1.625	3.126	150	422	1,4	928	986	44	34.991	915	189	423	395	95.570
20 ».....	30.758	1.154	1,8	468	11.077	1.556	0,2	1.123	3.555	275	1.920	2.969	272	407	21,7	921	986	44	34.991	915	189	423	371	94.398
28 ».....	31.551	1.268	1,8	468	10.392	1.769	0,9	1.213	2.845	330	2.955	2.965	138	389	1,0	898	986	44	34.991	915	189	423	386	95.119
4 août.....	31.669	1.670	1,8	468	10.595	1.976	1,9	1.066	2.918	300	4.135	3.138	39	335	16,8	839	986	44	34.991	915	189	425	431	97.150
11 ».....	31.590	1.512	1,8	—	9.941	2.211	1,7	987	2.226	215	4.825	2.753	15	320	16,2	842	986	44	34.991	915	189	425	456	95.463
18 ».....	31.499	1.594	1,7	—	10.298	2.387	1,7	1.035	2.097	335	5.115	1.363	10	375	38,9	841	986	44	34.991	915	189	425	405	94.947
25 ».....	31.449	1.554	1,7	—	10.359	2.390	2,2	1.102	2.052	221	5.600	640	24	372	12,0	832	986	44	34.991	915	189	425	425	94.586
1er septembre.....	31.319	1.784	1,7	—	10.719	2.048	1,0	1.258	2.460	213	5.695	1.635	8	365	2,1	797	986	44	34.991	915	189	426	423	96.280
8 ».....	31.325	1.572	1,8	—	11.070	2.145	1,3	1.451	2.115	275	4.485	2.111	1	358	16,2	782	986	44	34.991	915	189	423	435	95.692
15 ».....	31.325	1.042	1,7	—	11.657	2.184	1,5	1.536	1.932	265	5.140	1.128	5	384	1,9	785	986	44	34.991	915	189	424	443	95.380
22 ».....	31.346	1.077	1,7	3.486	9.326	2.208	1,9	1.558	1.877	246	5.120	535	54	472	11,7	778	986	44	34.991	915	189	424	466	96.113
29 ».....	31.346	1.305	1,7	3.303	8.493	2.006	28,4	1.758	1.817	259	5.395	1.097	129	610	149,0	724	986	44	34.991	915	189	424	869	96.839
6 octobre.....	31.377	1.367	1,7	3.252	8.078	2.081	31,4	1.725	1.562	247	5.615	1.881	141	789	1,6	835	986	44	34.991	915	189	422	1.239	97.771
13 ».....	31.396	1.381	1,7	3.164	7.896	2.150	35,2	1.767	1.462	230	7.110	708	4	906	1,5	816	986	44	34.991	915	189	422	1.250	97.825
20 ».....	31.581	1.558	1,7	3.502	7.257	2.252	37,5	1.863	1.545	301	4.840	1.609	15	957	1,3	810	986	44	34.991	915	189	424	1.002	96.681
27 ».....	31.542	1.568	0,5	3.194	6.855	2.400	38,7	1.948	2.195	345	2.975	2.381	144	973	2,7	799	986	44	34.991	915	189	424	1.000	95.910
3 novembre.....	31.551	1.570	0,6	2.987	6.732	2.168	33,1	1.866	3.237	553	3.640	2.599	68	749	1,8	785	986	44	34.991	915	189	426	956	97.048
8 ».....	31.551	1.637	0,6	2.780	6.641	2.217	50,0	1.935	2.991	349	4.005	2.626	1	737	0,8	775	986	44	34.991	915	189	424	975	96.821
17 ».....	31.123	1.494	0,6	2.661	6.764	2.462	42,3	1.786	2.758	606	3.850	1.621	365	754	1,7	744	986	44	34.991	915	189	427	1.019	95.604
24 ».....	31.063	1.409	0,7	2.827	6.659	2.405	40,7	1.739	2.857	300	4.245	1.545	31	757	1,6	709	986	44	34.991	915	189	427	1.020	95.161
1er décembre.....	31.078	1.263	0,6	2.673	6.325	2.340	40,5	1.619	3.476	432	4.030	2.651	6	693	1,5	700	986	44	34.991	915	189	430	1.063	95.946
8 ».....	31.103	1.217	0,6	2.563	6.347	2.478	48,3	1.858	2.470	347	4.440	2.879	4	772	1,6	688	986	44	34.991	915	189	427	1.069	95.838
15 ».....	30.893	1.143	0,6	2.563	6.146	2.493	38,9																	

## SITUATIONS HEBDOMADAIRES PUBLIEES AU « MONITEUR BELGE » EN 1949

(millions de francs)

## P A S S I F

Billets en circulation	Comptes courants								Total des engage- ments à vue	Comptes temporaire- ment indisponi- bles	Devises étrangères et or, à livrer	Créditeurs pour change et or, à terme	Caisse de Pensions du Personnel	Divers	Capital	Réserves et comptes d'amortisse- ment	TOTAL DU PASSIF	DATES 1949
	Trésor public		Fonds Monétaire International		Banques à l'étranger			Divers										
	Compte ordinaire	Comptes Accord de Coopération Economique	Compte francs belges	Compte francs luxembour- geois	1 <sup>o</sup> accords de paiement		2 <sup>o</sup> autres comptes											
					a)	b)												
84.845	7,8	660	992	44	631	1.427	53,0	2.248	90.908	9,3	2.038	1,7	418	725	400	488	94.988	6 janvier
84.132	1,3	707	992	44	396	1.389	61,1	1.962	89.684	9,3	2.071	1,2	420	783	400	488	93.856	13 »
83.548	1,2	138	992	44	890	1.350	55,2	2.090	89.108	9,3	1.815	1,0	420	420	400	488	92.661	20 »
82.973	2,2	419	992	44	612	1.327	128,6	2.253	88.751	—	1.868	1,0	424	424	400	516	92.384	27 »
84.068	5,6	399	992	44	496	1.276	58,5	2.025	89.364	—	1.885	2,2	423	428	400	516	93.018	3 février
83.533	4,8	628	992	44	435	1.243	58,8	2.064	89.003	—	1.953	4,9	423	432	400	516	92.732	10 »
82.779	2,4	399	992	44	765	1.231	50,9	2.324	88.587	—	1.941	8,2	423	438	400	516	92.313	17 »
82.810	4,6	1.040	992	44	580	1.226	168,4	2.472	89.327	—	2.119	7,4	423	450	400	516	93.242	24 »
84.368	1,4	1.200	992	44	479	1.223	58,5	2.457	90.822	—	2.071	7,7	422	454	400	516	94.693	3 mars
83.941	5,9	1.161	992	44	580	1.164	56,3	2.158	90.102	—	2.122	7,1	422	460	400	516	94.029	10 »
82.976	1,9	137	992	44	1.775	1.153	61,7	2.492	89.633	—	1.756	7,1	423	465	400	516	93.200	17 »
82.488	1,5	156	992	44	1.304	1.140	69,1	2.670	88.864	—	1.763	1,9	423	469	400	516	92.437	24 »
83.580	2,3	248	992	44	1.077	1.077	54,7	4.207	91.282	—	1.752	9,1	423	484	400	516	94.866	31 »
84.470	3,7	571	992	44	893	1.078	51,9	2.215	90.319	—	1.846	10,2	423	486	400	516	94.000	7 avril
83.907	4,7	660	992	44	615	1.072	551,5	2.258	90.104	—	1.503	10,3	423	508	400	516	93.464	13 »
83.275	5,9	212	992	44	709	1.050	51,0	2.243	88.582	—	1.059	7,8	424	522	400	516	91.511	21 »
83.743	5,4	271	992	44	558	1.022	52,3	2.235	88.922	—	1.117	27,1	424	525	400	516	91.931	28 »
84.608	4,6	379	992	44	590	1.022	51,6	2.382	90.073	—	1.129	24,7	423	544	400	516	93.110	5 mai
83.749	4,6	479	992	44	544	1.006	52,8	2.400	89.272	—	1.181	26,1	423	553	400	516	92.371	12 »
82.883	5,1	160	992	44	742	993	53,8	2.412	88.285	—	1.362	26,1	423	546	400	516	91.558	19 »
82.853	3,7	288	992	44	649	980	51,4	2.271	88.132	—	1.105	24,8	423	551	400	516	91.152	25 »
84.355	4,7	423	992	44	711	979	52,3	2.412	89.973	—	1.044	15,9	423	559	400	516	92.931	1 <sup>er</sup> juin
84.205	5,4	953	992	44	627	1.015	51,4	2.674	90.567	—	1.169	15,9	424	573	400	516	93.665	9 »
83.359	1,9	1.184	992	44	719	1.012	51,3	2.649	90.012	—	1.295	6,4	424	571	400	516	93.225	16 »
83.304	1,7	806	992	44	665	988	52,0	2.292	89.145	—	1.155	4,2	426	558	400	516	92.204	23 »
84.938	2,1	1.015	992	44	516	948	130,6	3.032	91.618	—	1.330	2,2	425	585	400	516	94.876	30 »
85.609	3,8	1.252	992	44	676	923	36,7	2.270	91.807	—	1.546	2,2	423	623	400	516	95.317	7 juillet
85.565	1,2	1.487	992	44	984	928	29,5	2.059	92.090	—	1.508	2,0	423	631	400	516	95.570	14 »
85.532	2,0	130	992	44	1.092	921	25,3	2.313	91.051	—	1.360	0,2	423	648	400	516	94.398	20 »
85.795	3,4	561	992	44	1.068	898	24,2	2.186	91.571	—	1.542	0,9	423	666	400	516	95.119	28 »
86.985	2,8	708	992	44	1.510	839	23,5	2.591	93.696	—	1.425	1,9	425	686	400	516	97.150	4 août
86.552	1,2	407	992	44	731	842	23,9	2.409	92.002	—	1.414	1,7	425	704	400	516	95.463	11 »
86.026	4,3	478	992	44	816	841	25,1	2.176	91.402	—	1.497	1,7	425	705	400	516	94.947	18 »
85.830	2,8	398	992	44	905	832	25,7	2.225	91.255	—	1.276	2,2	425	712	400	516	94.586	25 »
87.267	4,9	400	991	44	855	797	24,4	2.340	92.723	—	1.493	1,0	426	721	400	516	96.280	1 <sup>er</sup> septembre
87.008	1,4	449	991	44	759	782	33,7	1.873	91.941	—	1.686	1,3	423	725	400	516	95.692	8 »
86.288	2,0	388	991	44	907	785	24,7	2.029	91.459	—	1.843	1,6	424	736	400	516	95.380	15 »
86.137	2,7	502	991	44	1.620	778	32,7	1.857	91.965	—	2.072	1,9	424	734	400	516	96.113	22 »
86.570	5,5	528	1.131	44	1.360	724	26,4	2.137	92.525	—	2.204	28,4	424	742	400	516	96.839	29 » (3)
87.900	4,4	756	1.131	44	1.038	835	28,2	1.840	93.576	—	2.015	31,4	422	811	400	516	97.771	6 octobre
87.100	2,4	919	1.131	44	934	816	29,1	2.616	93.591	—	2.036	35,2	422	825	400	516	97.825	13 »
86.203	2,3	1.180	1.130	44	1.082	810	33,6	1.877	92.362	—	2.115	37,4	424	827	400	516	96.681	20 »
85.995	7,8	796	1.130	44	892	799	30,7	1.819	91.514	—	2.200	38,7	424	817	400	516	95.910	27 »
87.361	1,8	738	1.130	44	650	785	31,8	1.985	92.727	—	2.097	33,1	426	849	400	516	97.048	3 novembre
87.002	1,8	628	1.130	44	673	775	31,7	2.131	92.417	—	2.166	50,0	424	848	400	516	96.821	8 »
86.030	3,2	599	1.130	44	692	744	27,4	2.079	91.348	—	2.004	42,4	427	867	400	516	95.604	17 »
85.600	3,6	541	1.130	44	789	709	27,7	2.197	90.942	—	1.952	40,8	427	883	400	516	95.161	24 »
86.821	4,5	522	1.130	44	583	700	30,6	2.026	91.861	—	1.806	40,6	430	893	400	516	95.946	1 <sup>er</sup> décembre
86.528	4,7	683	1.130	44	625	688	30,8	1.773	91.507	—	2.044	48,3	427	896	400	516	95.838	8 »
85.752	4,7	856	1.130	44	577	685	31,0	1.638	90.718	—	1.778	38,9	427	911	400	516	94.789	15 »
85.785	3,7	1.180	1.130	44	643	644	29,6	1.663	91.123	—	1.699	37,5	427	921	400	516	95.123	22 »
87.113	3,7	766	1.130	44	706	630	36,6	1.739	92.168	—	1.830	37,6	429	924	400	516	96.305	29 »



## TAUX DES OPERATIONS D'ESCOMPTE ET D'AVANCES

	Taux en vigueur au 31 décembre 1949
<b>ESCOMPTE</b>	
	%
— Acceptations de banque et effets documentaires ou acceptés préalablement visés par la B. N. B. :	
représentatifs d'exportations de marchandises . . . . .	2,50
représentatifs d'importations de marchandises . . . . .	3,25
— Traités acceptés domiciliés en banque . . . . .	3,25
— Warrants . . . . .	3,25
— Traités acceptés non domiciliés en banque . . . . .	3,50
— Traités non acceptés . . . . .	4,50
— Promesses . . . . .	5,—
<b>PRETS ET AVANCES</b>	
— Prêts et avances en compte courant sur Certificats de Trésorerie :	
Ayant maximum 120 jours à courir . . . . .	2,—
Ayant maximum 8 mois à courir . . . . .	2,1875
Ayant maximum 12 mois à courir . . . . .	2,375
A plus de 12 mois . . . . .	5,—
<i>Quotité de l'avance : 95 %.</i>	
— Prêts et avances en compte courant sur autres effets publics . . . . .	5,—
<i>Quotité de l'avance :</i>	
a) <i>Obligations décennales (1940-1950) . . . . .</i>	<i>90 %</i>
b) <i>Certificats de trésorerie 3 ½ % à 15 ans au plus (1942) . . . . .</i>	<i>90 %</i>
c) <i>Certificats de trésorerie 4 % à 5, 10 ou 20 ans (1943) . . . . .</i>	<i>90 %</i>
d) <i>Certificats de trésorerie 3 ½ % à 10 ans (1944) . . . . .</i>	<i>90 %</i>
e) <i>Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans (1947) . . . . .</i>	<i>90 %</i>
f) <i>Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans (1948) . . . . .</i>	<i>90 %</i>
g) <i>Certificats de trésorerie 4 % (1949) . . . . .</i>	<i>90 %</i>
h) <i>Autres effets publics . . . . .</i>	<i>80 %</i>
— Prêts et avances en compte courant sur Certificats de Trésorerie à 5 ans (arrêté 25-10-41) et sur Certificats de Trésorerie émis en règlement de créances financières belges sur l'étranger (arrêté du 3-2-1942) . . . . .	5,—
<i>Quotité de l'avance : 90 %.</i>	
<i>(Cette avance est uniquement consentie dans les cas spéciaux admis par la B. N. B.)</i>	



## COURS OFFICIELS DES CHANGES AU 18 SEPTEMBRE 1949

fixés par la Banque Nationale de Belgique

en vertu de l'arrêté n° 6 des Ministres réunis en conseil le 1<sup>er</sup> mai 1944

« Moniteur belge » du 5 septembre 1944, n° 22.

*(en francs belges)*

D E V I S E S	Cours contractuel	Transferts		Billets	
		Cours acheteur	Cours vendeur	Cours acheteur	Cours vendeur
1 £ sterling	176,625	176,50	176,75	175,85	176,80
1 \$ U.S.A.	( <sup>1</sup> ) 43,8275	43,70	43,96	43,50	44,—
1 \$ canadien	—	43,96	44,06	43,75	44,25
100 florins P.-B.	1.652,—	1.650,—	1.654,—	1.635,—	1.662,—
1 couronne suédoise	12,1936	12,16	12,23	12,10	12,25
1 franc suisse	10,1275	10,10	10,15	10,05	10,20
100 francs congolais	—	100,—	100,—	—	—
100 francs luxembourgeois	—	100,—	100,—	—	—
1 couronne danoise	9,1326	9,10	9,16	9,05	9,25
1 couronne norvégienne	8,83125	8,80	8,85	8,75	8,90
100 escudos	175,31	174,45	176,30	174,—	177,—
100 couronnes tch. slov.	87,655	87,39	87,92	86,80	88,50

<sup>(1)</sup> Parité déclarée au Fonds Monétaire International.





**COURS OFFICIELS DES CHANGES AU 31 DECEMBRE 1949**  
fixés par la Banque Nationale de Belgique  
en vertu de l'arrêté n° 6 des Ministres réunis en conseil le 1<sup>er</sup> mai 1944  
« Moniteur belge » du 5 septembre 1944, n° 22.  
*(en francs belges)*

D E V I S E S	Cours contractuel ou moyen	Transferts		Billets	
		Cours acheteur	Cours vendeur	Cours acheteur	Cours vendeur
1 £ sterling	140,—	139,90	140,10	139,35	141,—
1 \$ canadien	45,4545	45,40	45,50	45,—	46,—
100 florins P.-B.	1.315,7908	1.314,—	1.317,—	1.310,—	1.325,—
1 couronne suédoise	9,6652	9,64	9,69	9,60	9,75
100 francs congolais	—	100,—	100,—	—	—
100 francs luxembourgeois	—	100,—	100,—	—	—
1 couronne danoise	7,2389	7,21	7,26	7,15	7,30
1 couronne norvégienne	7,—	6,98	7,02	6,95	7,05
100 escudos	173,913	173,—	174,80	172,—	175,80
100 couronnes tch. slov.	100,—	99,70	100,30	99,—	101,—

**COURS OFFICIELS DES CHANGES**  
arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles  
*(en francs belges)*

D E V I S E S	Moyenne du 18 novembre au 30 novembre 1949	Moyenne mensuelle en décembre 1949
100 francs suisses	1.160,604	1.164,131
1 \$ U.S.A.	—	49,970



## TABLE DES MATIERES

	Pages
Rapport présenté par le Gouverneur au nom du Conseil de Régence . . .	3
Evolution monétaire et financière . . . . .	17
Circulation . . . . .	17
Dépôts bancaires . . . . .	18
Réserves de change . . . . .	20
Marché des changes . . . . .	26
Finances publiques . . . . .	27
Crédit à l'économie . . . . .	30
Marché du call money . . . . .	33
Marché des valeurs mobilières . . . . .	35
Emissions . . . . .	36
Evolution économique . . . . .	39
Industrie . . . . .	39
Agriculture . . . . .	51
Transports . . . . .	56
Marché de l'emploi . . . . .	59
Prix et salaires . . . . .	63
Commerce extérieur . . . . .	66
Balance des paiements . . . . .	73
Administration . . . . .	79
Personnel . . . . .	81
Analyse du bilan et du compte de profits et pertes de l'exercice 1949 . . .	83
<i>Actif</i>	
Encaisse en or . . . . .	83
Avoirs sur l'étranger . . . . .	83
Accord de compensation multilatérale : francs belges . . . . .	84
Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement . . . . .	84
Devises étrangères et or à recevoir . . . . .	86

	Pages
Débiteurs pour change et or, à terme . . . . .	86
Effets commerciaux sur la Belgique . . . . .	86
Avances sur fonds publics . . . . .	87
Effets publics . . . . .	87
Monnaies divisionnaires et d'appoint . . . . .	88
Avoirs à l'Office des chèques et virements postaux	88
Avances spéciales pour participation au Fonds Monétaire International.	88
Créance consolidée sur l'Etat . . . . .	89
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts) . . . . .	90
Valeurs à recevoir . . . . .	90
Immeubles, matériel et mobilier . . . . .	90
Valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel . . . . .	90
Valeurs amorties et à réaliser . . . . .	91
Comptes transitoires de l'actif . . . . .	91

*Passif*

Billets de banque en circulation . . . . .	93
Comptes courants et divers . . . . .	93
Total des engagements à vue . . . . .	95
Devises étrangères et or à livrer . . . . .	95
Créditeurs pour change et or, à terme . . . . .	95
Caisse de Pensions du Personnel . . . . .	96
Comptes transitoires du passif . . . . .	96
Capital . . . . .	98
Fonds de réserve . . . . .	98
Bénéfice net à répartir . . . . .	98

*Comptes d'ordre*

Valeurs à l'encaissement . . . . .	99
Crédits documentaires ouverts . . . . .	99
Office de Compensation belgo-luxembourgeois . . . . .	99
Dépôts divers . . . . .	99
Cautions divers reçus . . . . .	100
Certificats de garantie reçus du Trésor public . . . . .	100
Cautions données en faveur du personnel . . . . .	100
Endossements de certificats en dollars E.-U. pour compte du Trésor public . . . . .	100

	Pages
Trésor public . . . . .	101
Fonds des Rentes, titres déposés . . . . .	102
Caisse Générale d'Épargne et de Retraite . . . . .	102
Répartition du bénéfice de l'exercice 1949 . . . . .	103
Bilan. — Compte de profits et pertes. — Comptes d'ordre . . . . .	105
Rapport du Collège des censeurs . . . . .	111
Administration centrale. — Succursales. — Agences. — Comités et Comptoirs d'escompte. — Grand-Duché de Luxembourg . . . . .	115
Administration centrale :	
Comité de direction. — Conseil de régence. — Collège des censeurs. Services généraux. — Comité d'escompte de Bruxelles . . . . .	117
Succursales :	
Anvers. — Liège. — Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) . . . . .	119
Agences :	
Agences auprès desquelles est établi un comptoir . . . . .	119
Agences auprès desquelles il n'est pas établi de comptoir . . . . .	123

## ANNEXES

	Annexes
Relevé des fonds publics constituant au 31 décembre 1949 les divers portefeuilles de la Banque . . . . .	1
Relevé des situations hebdomadaires publiées au <i>Moniteur belge</i> en 1949 du 6 janvier au 29 décembre 1949 . . . . .	2
Taux des opérations d'escompte et d'avances . . . . .	3
Cours officiels des changes au 18 septembre 1949 . . . . .	4a
Cours officiels des changes au 31 décembre 1949 . . . . .	4b



---

Imprimerie de la  
Banque Nationale de Belgique,  
rue de la Banque, 4, Bruxelles.  
L'Ingénieur en Chef  
des Services Techniques :  
CH. AUSSEMS.

---